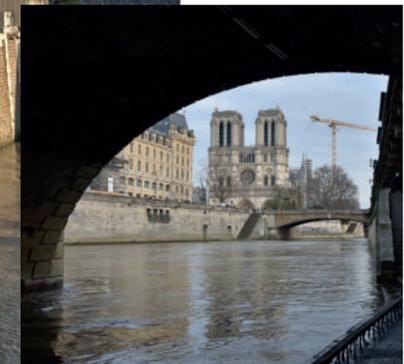
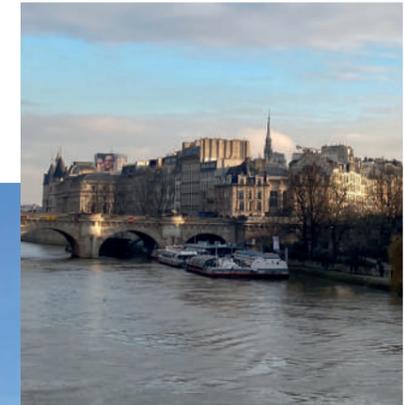


# Diagnostic patrimonial et paysager des abords de Notre-Dame-de-Paris

Mission Notre-Dame – Ville de Paris



Maître d'ouvrage



Equipe Patrimoine et Paysage  
Marie-Pierre Gosset / Denis Mirallié / Viktoria Paniouchkina-Moulet

Mars 2021

Mandataire



OMNIUM GENERAL D'INGENIERIE  
Aménagement, VRD,  
Génie-Civil,  
Environnement,  
Hydraulique

Siège Social – Agence Paris :  
27, rue Garibaldi 93100 MONTREUIL  
Tel : 01 41 58 55 69 - Fax : 01 41 58 55 89  
Siret : 384 000 907 00020

<b>Sommaire</b>	2
<b>Introduction</b>	3
<b>Tableau des questionnements</b>	3
<b>I - ÉTUDE PAYSAGÈRE HISTORIQUE</b>	4
<b>1.1. Analyse des sources historiques</b>	4
1.1.2 Analyse des plans	4
1.1.2 Analyse des photographies aériennes	10
1.1.3 Analyse des vues à vol d'oiseau	14
1.1.4 Analyse des iconographies	16
<b>1.2. Réalisation d'une synthèse historique de la composition urbaine et paysagère</b>	22
1.2.1 Synthèse historique illustrant l'évolution de composition spatiale autour de Notre-Dame	22
1.2 Les permanences historiques	28
<b>2 – ANALYSE DES FONCTIONNEMENTS VISUELS</b>	29
<b>2.1 La zone d'influence visuelle de Notre-Dame</b>	30
<b>2.2 Les vues de l'extérieur vers la cathédrale</b>	31
2.2.1 Les typologies visuelles	31
2.2.2 Analyse sensible de la découverte de la cathédrale au travers de la déambulation	35
<b>2.3 Les vues du périmètre opérationnel</b>	37
<b>2.4 Les vues nocturnes</b>	42
<b>3– ANALYSE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES</b>	43
<b>3.1 Analyse des entités paysagères</b>	43
<b>3.2 Analyse thématique</b>	46
3.2.1 Les matériaux de revêtement	46
3.2.2 Le patrimoine végétal	47
<b>4- SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE ET RECOMMANDATIONS</b>	52
<b>4.1 Synthèse de l'analyse historique</b>	52
<b>4.2 Synthèse de l'analyse des fonctionnements visuels et préconisations</b>	53
<b>4.3 Synthèse des composantes paysagères</b>	55
<b>Tableau des pistes de réflexions</b>	56
<b>Plan indicatif de synthèse</b>	57
<b>Les points de vue majeurs</b>	58
<b>Bibliographie</b>	59

## Introduction

L'étude paysagère développée ci-après s'articule en plusieurs points qui concourent à essayer de saisir la dynamique d'évolution du paysage perçu de la cathédrale jusqu'à aujourd'hui afin d'en saisir les enjeux permanents : les vues et l'expérience de la découverte de la cathédrale, la place du végétal dans la mise en valeur de l'édifice et la manière dont celui-ci s'invite dans les compositions paysagères autour de ce dernier, qu'elles soient très architecturées et minérales ou au contraire jardinesque et enfin, l'expérience du lieu entre le passage et la contemplation selon les aménagements offerts.

Le prisme d'approche du végétal a d'autant plus d'actualité qu'il peut participer à l'atténuation des phénomènes d'îlots de chaleur urbains tout en offrant un habitat à une faune et flore variées répondant à des enjeux de conservation d'une biodiversité urbaine. Comment alors concilier les vues et la découverte du lieu avec cet enjeu de végétalisation ? Celle-ci peut-elle s'inscrire dans une dynamique ancienne ou constitue-t-elle nécessairement une rupture ébranlant l'image reçue de la cathédrale ?

Ce paysage perçu comporte plusieurs échelles de lecture :

- l'échelle élargie de la perception lointaine de la cathédrale dont les tours constituent les éléments signaux,
- l'échelle rapprochée depuis les quais de la rive gauche, le parvis et les abords bâtis ou jardinés dont la diversité suscite des expériences très différentes selon qu'elles soient très urbaines ou au contraire plus ouvertes et souvent en rapport avec la Seine.

L'approche croisant l'expérience de terrain par un arpentage à pied et le relevé photographique avec l'analyse des documents d'archives permet de définir un cadre d'action possible dans lesquelles les valeurs patrimoniales paysagères et écologiques (au sens étymologique : quel habitat face aux changements climatiques ?) pourront être arbitrées.

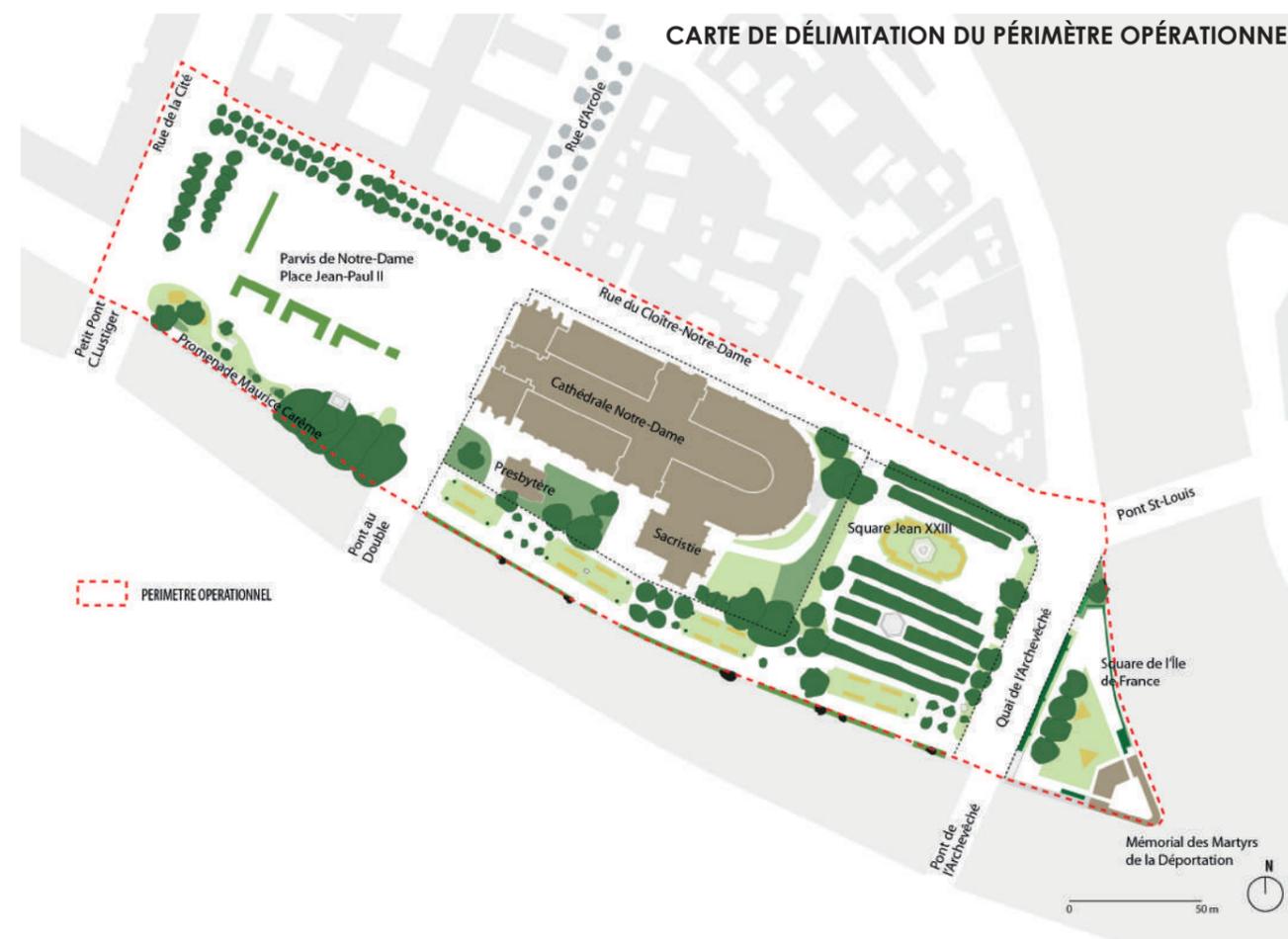
## TABLEAU DES QUESTIONNEMENTS

**Quelles sont les grandes étapes de transformation des abords de la cathédrale ? De quelle époque date l'émergence des espaces libres paysagers et quelle en est l'incidence sur la perception de l'édifice ? Quelle est l'aire de visibilité de Notre-Dame ? Est-ce la même zone d'influence visuelle que celle de la flèche (avant qu'elle ne disparaisse en 2019) ? Quelles sont les grandes typologies visuelles sur Notre-Dame ?**

**Comment arrive-t-on à la cathédrale ? Par quel itinéraire ? Selon l'itinéraire emprunté, comment la découvre-t-on ? Depuis quels secteurs les vues sont-elles les plus intéressantes ? Quelles sont aujourd'hui les vues à valoriser ? A l'intérieur du site opérationnel, comment perçoit-on Notre-Dame et que voit-on du paysage extérieur ?**

**Quelles sont les charges émotionnelles suscitées par les abords de la cathédrale ? Comment est perçu le périmètre opérationnel ? Comme un tout ou une juxtaposition d'espaces morcelés ? Quelle est la nature du sol ? Existe-t-il un sol naturel ?**

**Quels sont les végétaux du site opérationnel ? A quelle hauteur et comment sont-ils gérés ? Quels sont leurs rôles ? Quelle stratégie à adopter en cas de végétalisation du périmètre opérationnel, avec quel type de végétaux et comment les gérer ?**





## INTERPRÉTATION

Le plan de 1760 confirme le plan de 1754 de Jean Delagrive, attestant l'existence d'un jardin en bosquet régulier à l'extrémité de l'île et d'un jardin à compartiments situé au sud du palais de l'archevêché.

Ce dernier d'abord sophistiqué, composé de nombreux parterres ornés et jalonné d'un alignement d'arbres le long de la Seine, est simplifié jusqu'à être réduit à un double alignement d'arbres en même temps que sont réorganisés les bâtiments du palais de l'archevêché vers 1809, à l'extrémité de l'île.

La confrontation des trois plans met en évidence le processus de mise en valeur de la cathédrale par l'agrandissement progressif des espaces libres autour de la cathédrale, la géométrisation du parvis selon un plan orthogonal, l'ouverture de la rue du Cloître Notre-Dame et la création de la place Fénélon au pied du chevet. La lecture de l'édifice se transforme avec l'émergence d'une possible découverte progressive.

1791



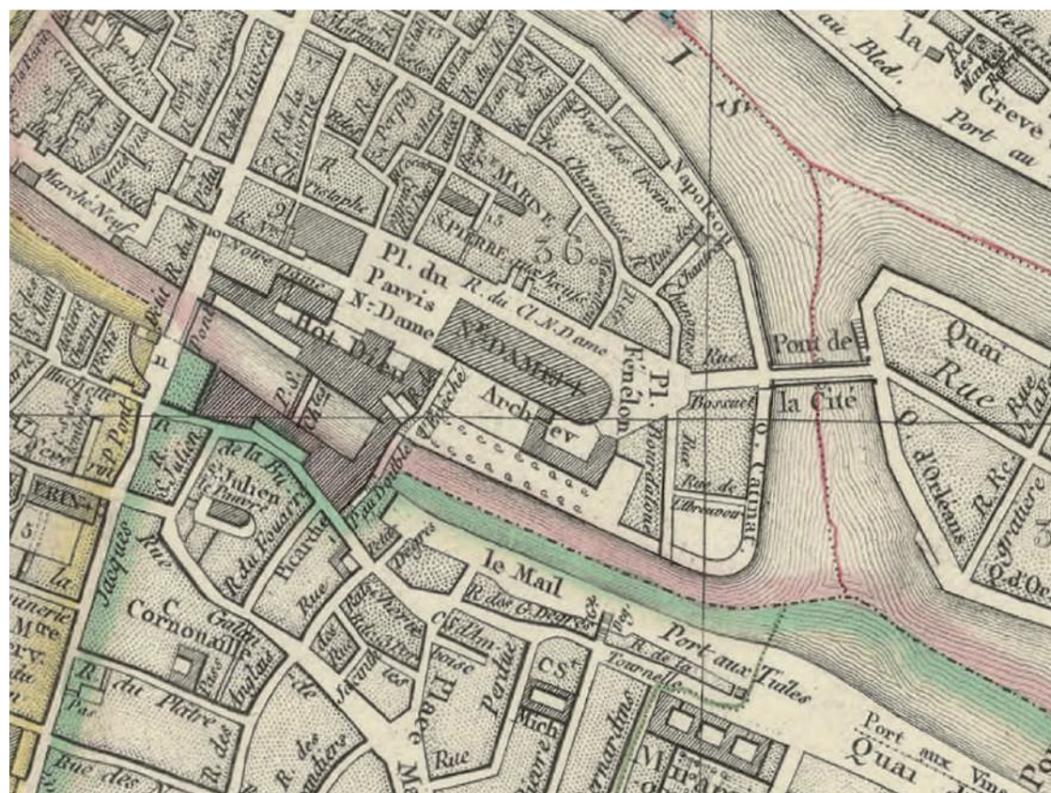
1791 - Extrait du «Plan de la Ville de Paris avec sa nouvelle enceinte levé géométriquement sur la Méridienne de l'Observatoire parachevé en 1791; par le C[itoy]en Verniquet; dessiné et gravé par les c[itoy]ens P. T. Bartholomé et A. J. Mathieu; écrit par Bellanger». Source- <https://bnf-jadis>

1760



1760 - Extrait du «Plan de la ville et des faubourgs de Paris, divisé en ses vingt quartiers, par le Sieur Robert de Vaugondy». Source- <https://bnf-jadis>

1809



1809 - «Extrait du «Plan routier de la ville de Paris et de ses faubourgs où se trouvent indiqués tous les changements opérés jusqu'à ce jour, publié en novembre 1801, corrigé et augmenté de tous les changements arrivés depuis cette époque jusqu'au 1er novembre 1809. Par Charles Picquet». Source- <https://bnf-jadis>

## INTERPRÉTATION

Les trois plans ci-dessous illustrent la permanence de l'emprise du parvis de la cathédrale et l'apparition à l'extrémité Est de l'île, d'un jardin d'un style nouveau que l'on peut qualifier de style paysager.

Il se caractérise par des allées sinueuses, des masses végétales, arbustives ou arborées, dont l'ombrage indique des volumes variés se détachant sur des espaces ouverts probablement en pelouse.

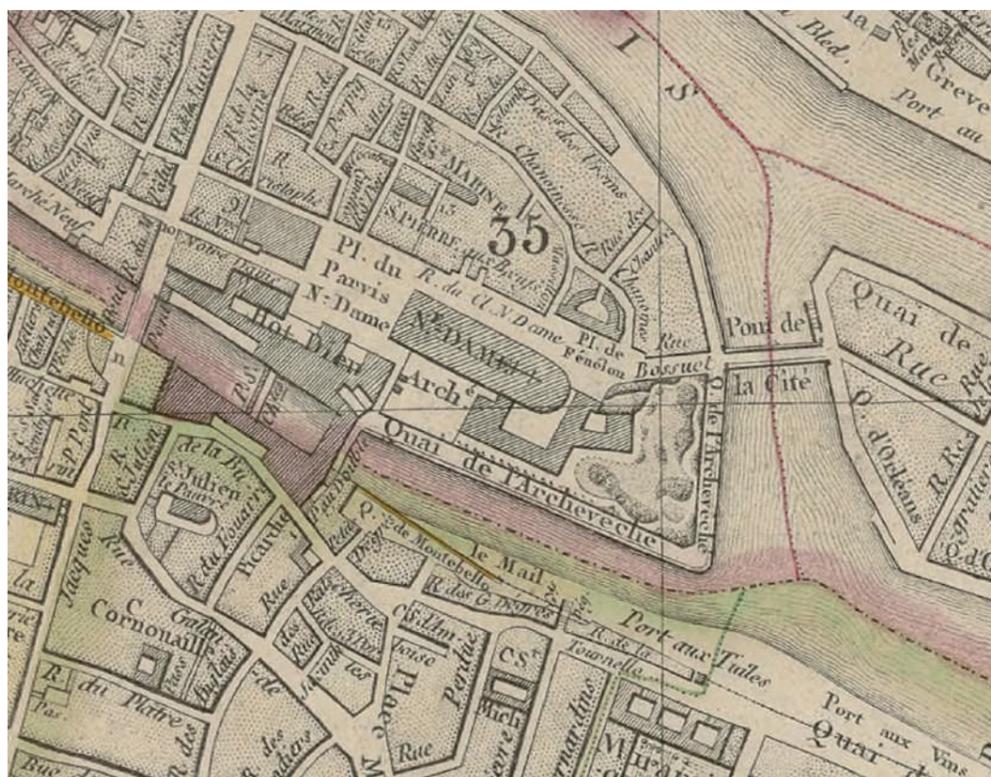
La permanence de représentation du jardin sur les trois plans, ainsi que le soin des détails apportés permettent de valider l'existence de ce jardin paysager attribué à Gabriel Thouin. Ce dernier, jardinier et architecte de jardins est célèbre pour son traité « Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins » publié en 1820 et pour la nouvelle conception du Jardin des Plantes.

Malheureusement, aucune planche de ce traité n'est consacrée au jardin de l'archevêché.

Quel qu'en soit l'auteur, ce jardin irrégulier témoignant d'un nouveau modèle de jardin urbain à Paris, est suffisamment singulier dans le paysage de l'île de la Cité pour être remarqué.

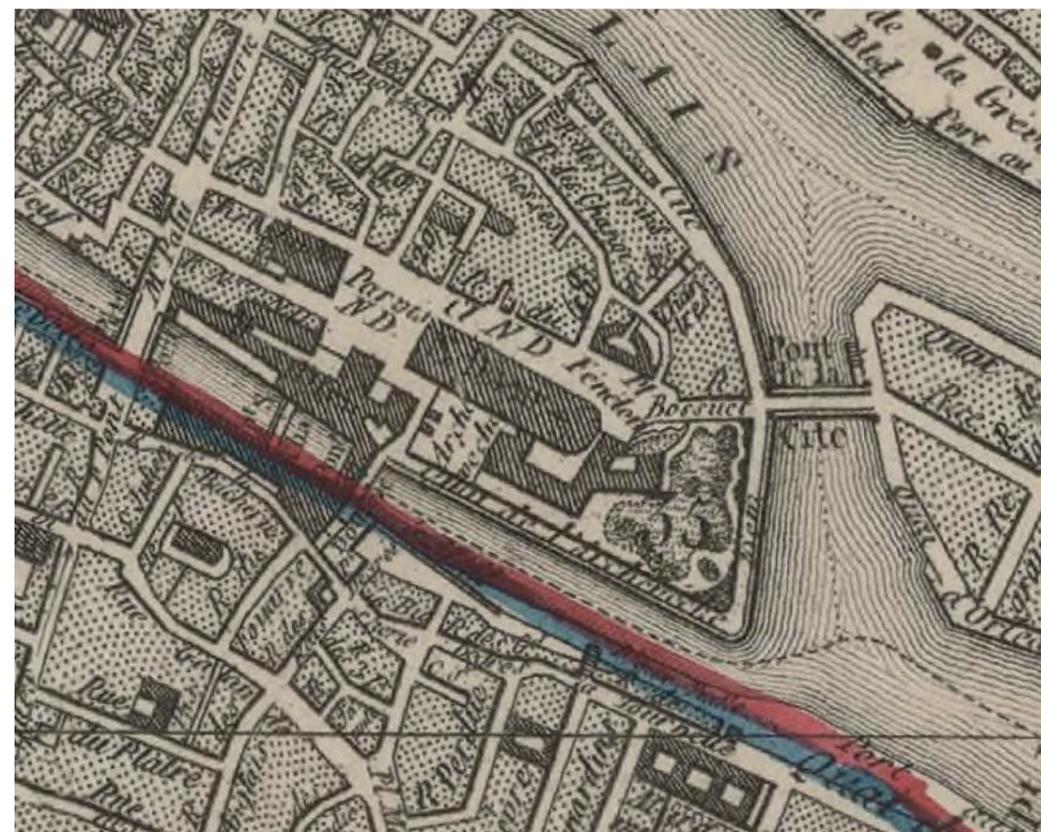
Comme autre élément permanent, on relève la continuité de promenade du quai de l'Archevêché entre le Pont au Double et le Pont de la Cité.

1814



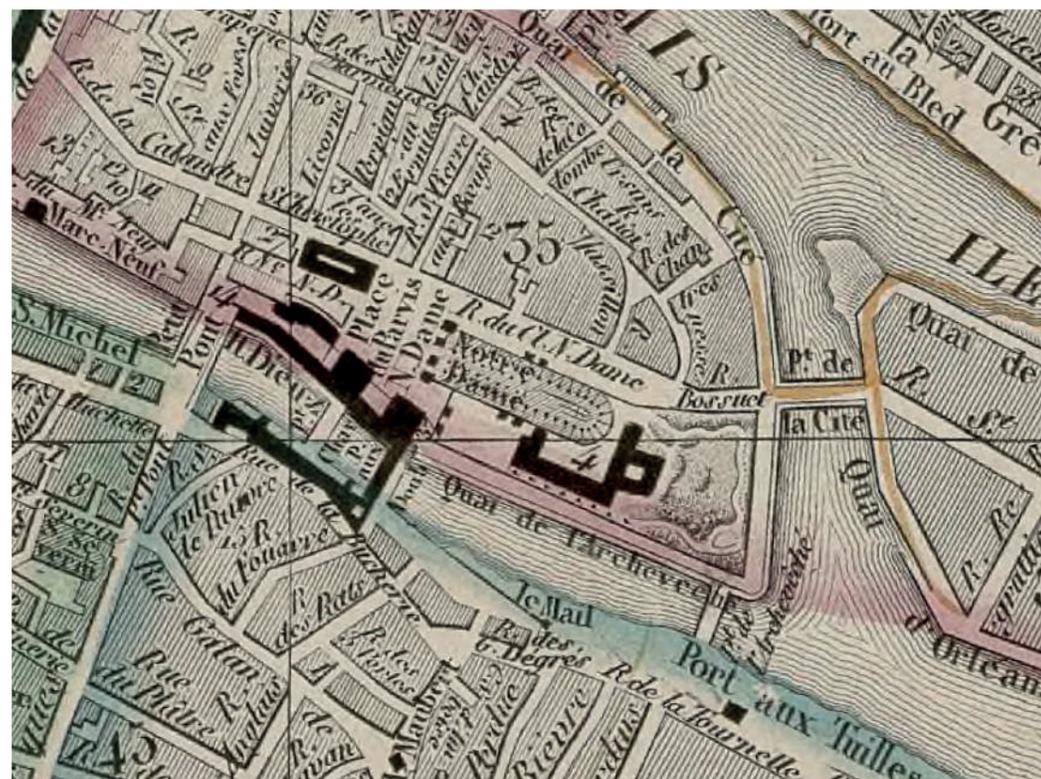
1820 - Extrait du «Plan topographique de Paris. Divisé en ses 12 arrondissements et indiquant tous les édifices et établissements publics. Dressé pour servir à tous les itinéraires et guides de cette Capitale par Alexis Donnet Ingénieur-géographe attaché au Cadastre». Source-<https://bnf-jadis>

1820



1820 - Extrait du «Plan topographique de Paris. Divisé en ses 12 arrondissements et indiquant tous les édifices et établissements publics. Dressé pour servir à tous les itinéraires et guides de cette Capitale par Alexis Donnet Ingénieur-géographe attaché au Cadastre». Source- <https://bnf-jadis>

1832



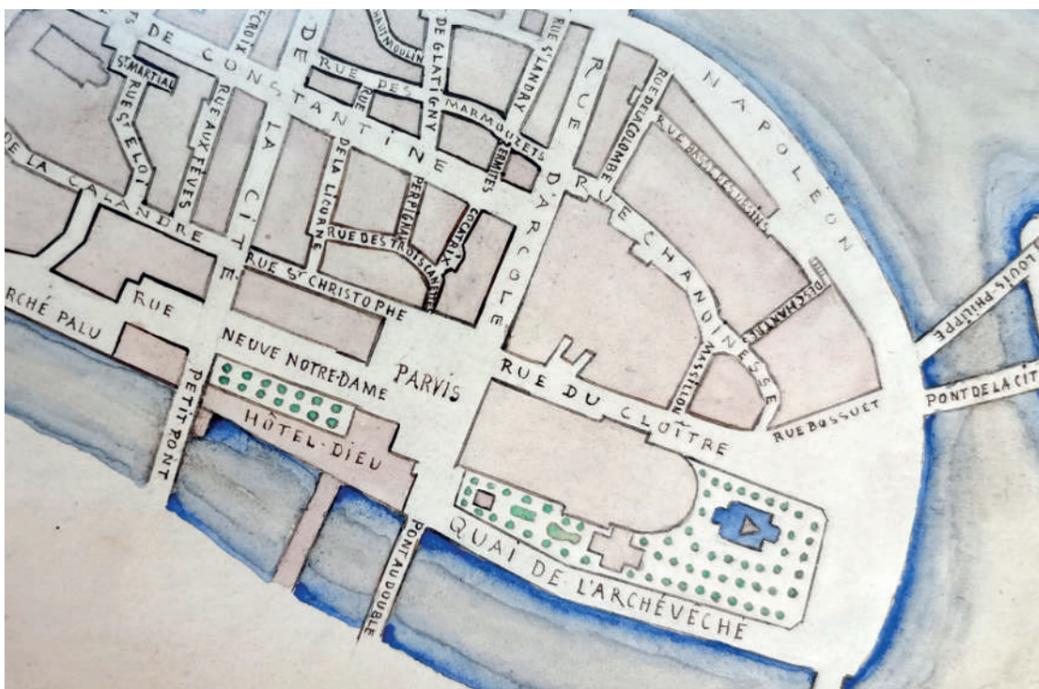
1832 - Extrait du «Plan de la ville de Paris divisé en 12 arrondissements et 48 quartiers... Dressé par X. Girard. Publié en 1820, revu et augmenté». Source- <https://bnf-jadis>

1845



1845 - Extrait du «Plan de Paris fortifié» ; dressé par J. Andriveau-Goujon. Source- <https://bnf-jadis>

1848



1848 - Extrait du plan «Notre-Dame. Huitième promenade dans le quatrième arrondissement de Paris», Bourdon. Source- BHVP -Ms 3173

## INTERPRÉTATION

Après l'arasement du palais de l'archevêché, la façade méridionale et le chevet sont entièrement dégagés, laissant un grand espace libre autour de la cathédrale. Dans cet espace, le plan de 1845, illustre la composition d'un mail étendu, évidé au droit d'un bassin.

Sur le parvis, la Rue Saint Christophe et la Rue Neuve Notre Dame sont enchâssées au milieu d'une trame urbaine dense composée de maisons et de l'Hôtel-Dieu.

Le plan de 1848 apporte une précision sur l'aménagement du jardin au Sud de la cathédrale qui enveloppe le nouveau presbytère et la nouvelle sacristie. Le graphisme indique la présence d'une promenade plantée adossée à l'Hôtel-Dieu.

Le plan de 1894 montre l'extension du parvis après l'arasement d'îlots d'habitation et de l'ancien Hôtel-Dieu et la construction de l'actuel Hôtel Dieu et de la caserne ; le parvis trouve alors son cadre actuel à l'Ouest et au Nord; au-devant du nouvel Hôtel Dieu, un double alignement d'arbres apparaît.

A l'aplomb du quai, un jardin est créé dans lequel est implantée la statue de Charlemagne.

L'espace au sud du chevet est remanié : une partition apparaît nettement entre le quai et le square d'une part et les jardins privés entourant presbytère, sacristie et cathédrale d'autre part ; cette séparation est matérialisée par une clôture.

Une perspective est créée sur le chevet tandis qu'au tour de la fontaine un compartiment rectangulaire engazonné est placé.

A la pointe de l'île, est implantée une morgue.

1894



Extrait du plan parcellaire municipal dit des « draps de lit », 1894, 9ème feuille. Source -Archives municipales, PP/11884

## INTERPRÉTATION

Sur les plans de 1913 et 1916, le Quai de l'Archevêché apparaît comme une surface uniformément minérale, absence probablement liée au statut de ce plan. Les deux plans montrent la partition entre le Quai de l'Archevêché d'une part et square et jardinet du presbytère et sacristie d'autre part, eux-mêmes distincts. Ces trois séquences, au traitement paysager différencié, sont aujourd'hui toujours perceptibles, même si le plan de 1932 les représente de manière uniforme.

La composition de la partie amont de l'île de la Cité évolue : en 1916, la morgue n'est plus représentée et le plan de 1932 montre l'extension de l'île qui trouve sa disposition actuelle.

Le parvis reste inchangé dans son emprise comme dans sa composition.

## 1916



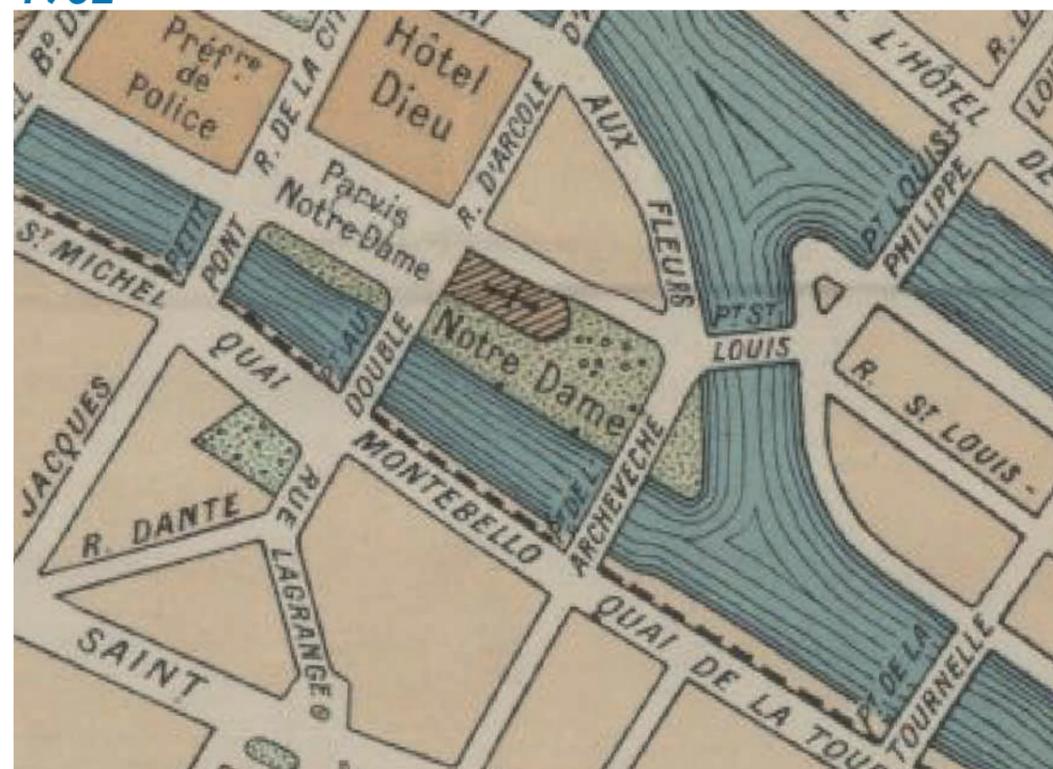
1916 - Extrait de la «Carte Campbell. Nouveau plan de Paris et banlieue». Source-<https://bnf-jadis>

## 1913



1913 - Extrait du « Plan du Paris, Hachette ». Source- <https://bnf-jadis>

## 1932



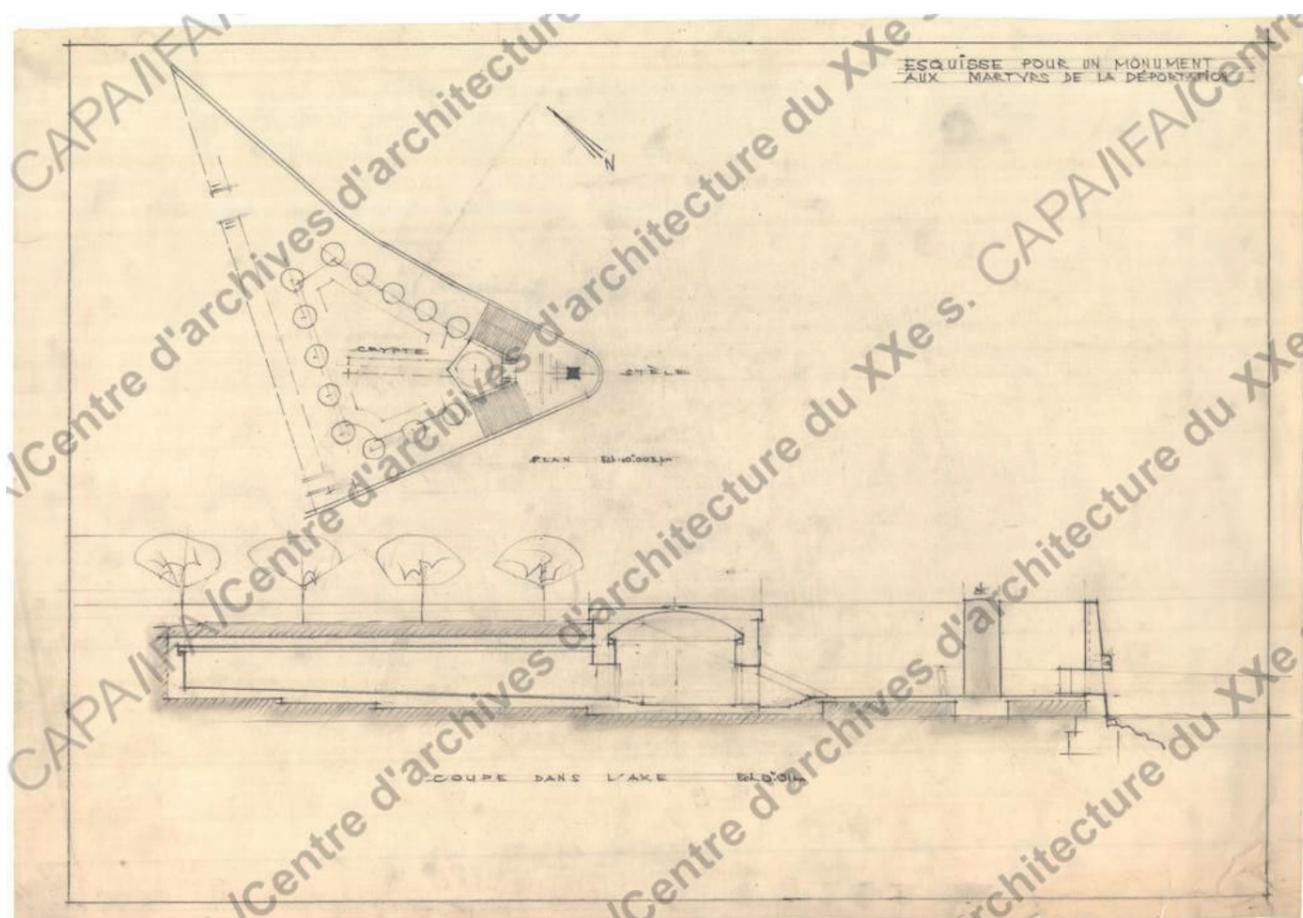
1932 - Extrait du «Plan Taride du sens unique de Paris». Source-<https://bnf-jadis>

## INTERPRÉTATION

Le projet de mémorial aux martyrs de la déportation établi par l'architecte Georges-Henri Pingusson est construit sur le principe d'un parcours initiatique cadencé en trois séquences sur l'emplacement du square de l'Île de France.

Le square correspond à la première séquence de découverte, en continuité visuelle du Square Jean XXIII. Le compartiment de pelouse est rogné côté Est au profit des éléments architectoniques partiellement enterrés. La hauteur de ces derniers remonte la ligne d'horizon vers la Seine contribuant à isoler le promeneur du fleuve.

## 1954-62

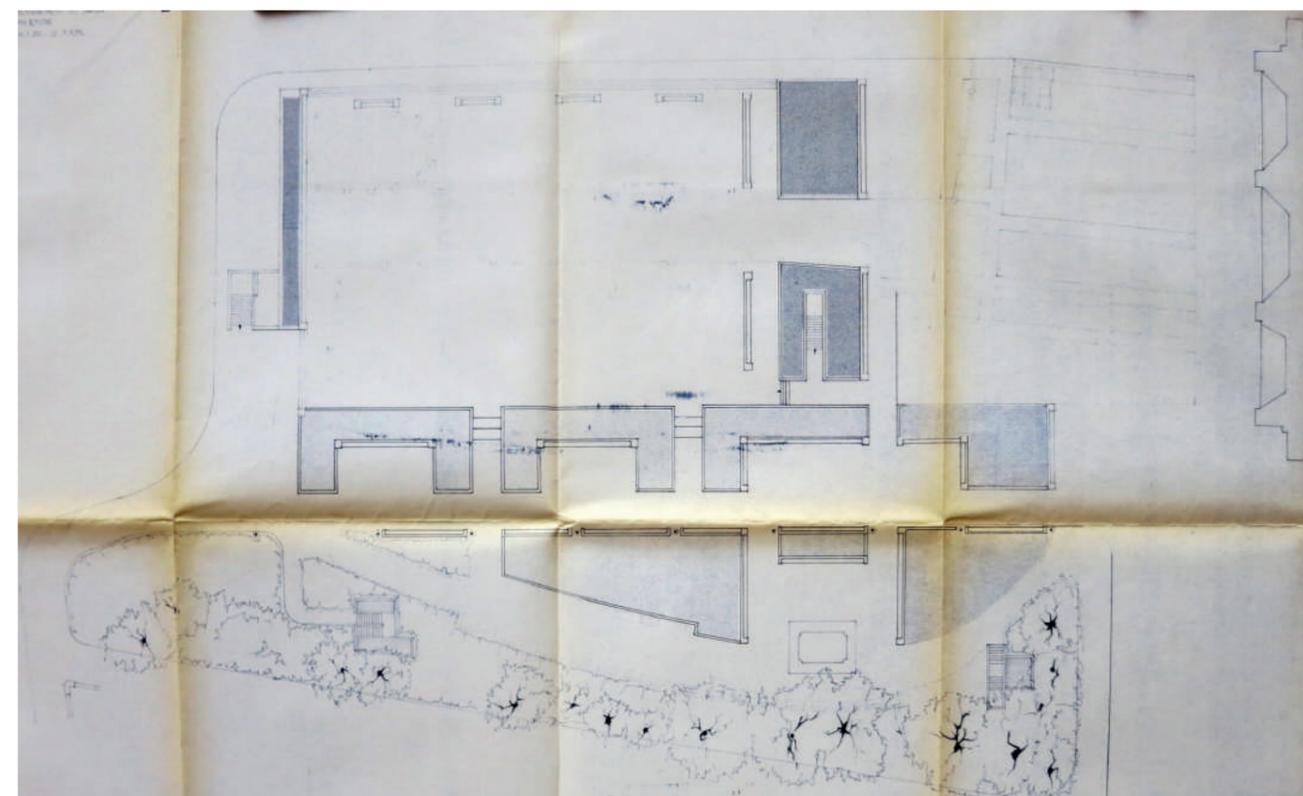


1954-1962 - Esquisse pour un monument aux martyrs de la déportation, plan et coupe, Pingusson Georges-Henri.  
Source- <https://archiwebtute.citedelarchitecture.fr/fonds/PINGU-H-54>. Dossier 046 lfa 88

## INTERPRÉTATION

Réaménagement du parvis par les architectes André Hermant et Jean-Pierre Jouve : la mise en valeur de la crypte archéologique amène à revoir le niveau du parvis rehaussé et percé d'accès aux espaces inférieurs. Quatre vastes jardinières aux bancs adossés ferment le côté Sud du parvis et déterminent des vues vers le quai ; le cordon paysager hérité est maintenu. L'espace libre entre massifs arborés Est et Ouest héritage de la fin du XIXe siècle est maintenu.

## 1975



1975 - Plan d'aménagement du jardin modifié, 4ème étude. Source- Archives de Paris, 99W 74

### 1.1.2 Analyse des photographies aériennes

#### Parvis

Surface minérale dédiée à la voirie excepté un îlot de refuge central.  
Deux rangs d'arbres axés sur le porche de la préfecture

#### Rues d'Arcole / du Cloître Notre-Dame, Massilon, des Chanoinesses

Traitement minéral / pas d'arbre

#### Quai de l'archevêché

Transparence des clôtures

1944



#### Espace vert du parvis

Un parterre de pelouse rectangulaire bordé d'une ligne continue d'arbres laissés en port libre. Essences et tailles hétérogènes.

#### Jardin clos de la cathédrale

Espace enserré d'une clôture, traité en surfaces végétale et minérale  
Des arbres laissés en port libre et des massifs arbustifs encadrent le chevet, la sacristie et le presbytère.

#### Square de l'Île de France

1 haie basse le long du quai de l'Archevêché  
1 arbre pleureur (saule)  
14 arbres, en port libre, de petite dimension  
Des allées en stabilisé en périphérie  
Une pelouse centrale  
Une pointe aménagée en belvédère sur la Seine.

#### Square Jean XXIII

Un mail d'arbres laissés en port libre, encadrant la fontaine.  
Un parterre engazonné central agrémenté d'une fontaine sculptée  
Une promenade le long d'un mur parapet, agrémentée de parterres de pelouse rectangulaires et en cercle, entrecoupée de groupe d'arbres de petite dimension.  
Des allées minérales en stabilisé.

*(en italique et rouge : les changements par rapport à la photographie antérieure)*

Sources : photographies aériennes <https://geoportail.fr>

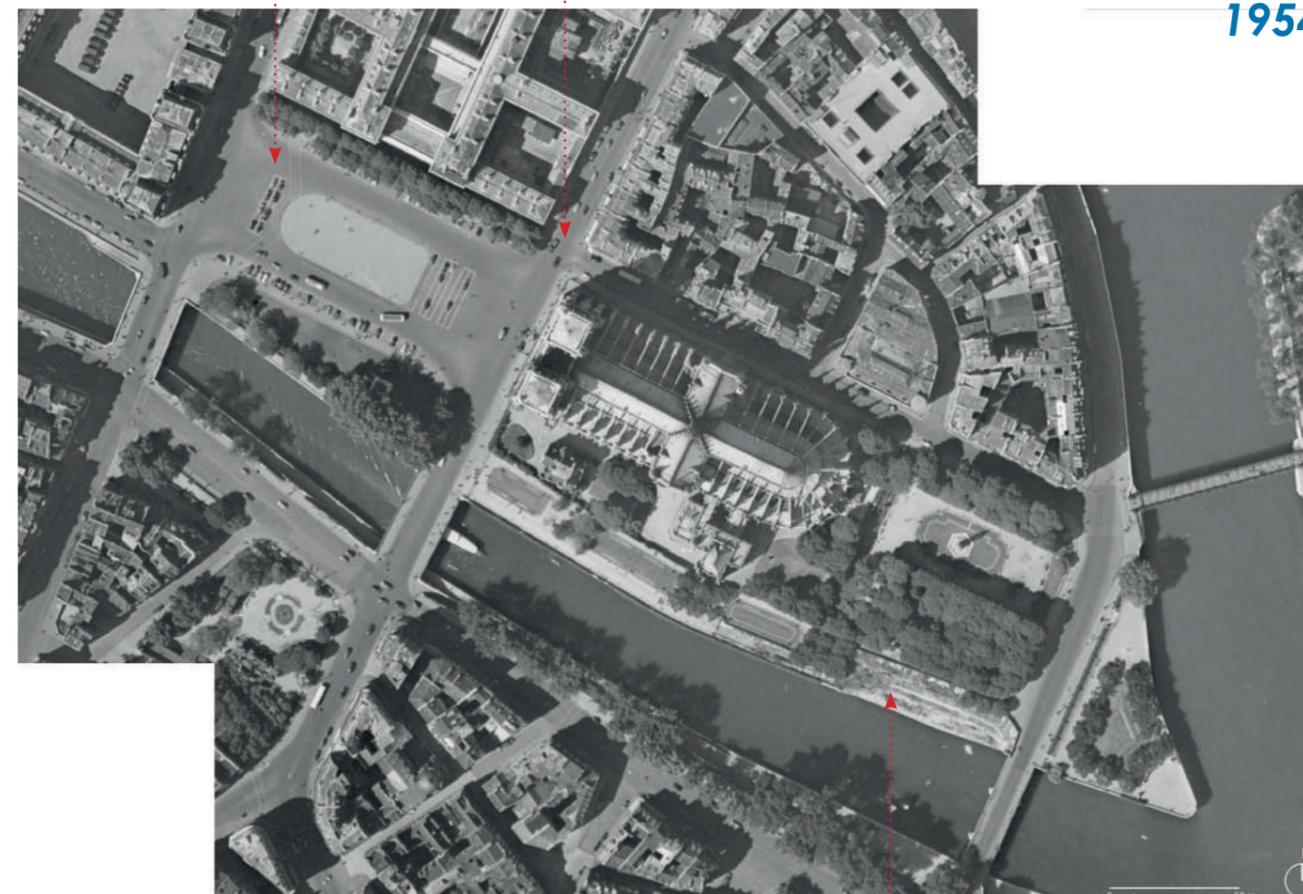
#### Parvis

*Le stationnement des cars et des voitures s'organise autour de l'îlot refuge et l'espace vert latéral.*

#### Axe rue d'Arcole / Pont au Double

*Circulation automobile au pied de la façade occidentale.*

1954



#### Square Jean XXIII

*Affaissement du mur de soutènement. Trois ormes ont disparu.*

*Taille en rideau du mail d'arbres, au droit de l'axe visuel du chevet.*

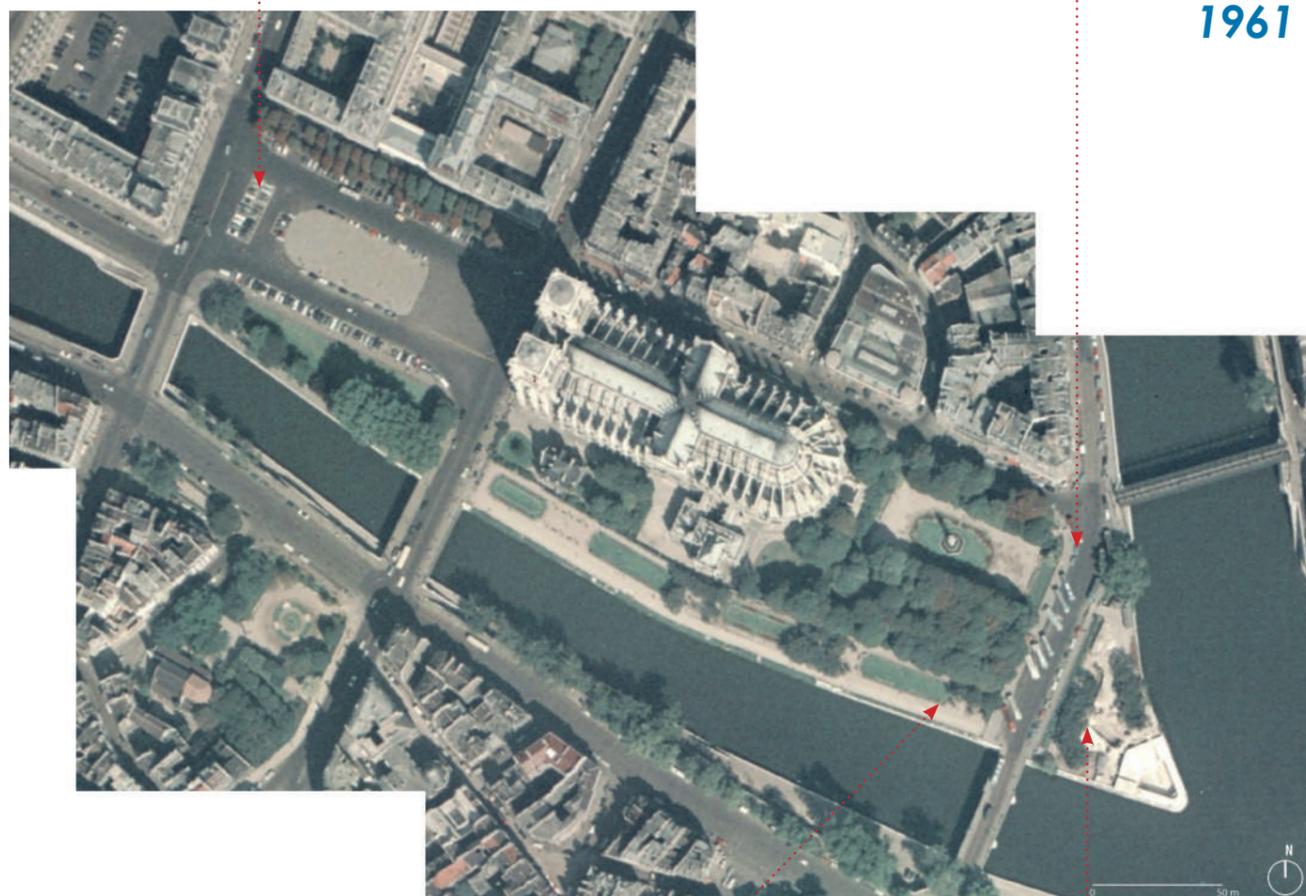
**Parvis**

Proportion inchangé îlot de refuge / Voirie.  
Les aires de stationnements sont réorganisées - dans leurs disposition et orientation.

**Quai de l'archevêché**

Aire de stationnement de bus organisée en épis..

1961



**Square Jean XXIII**

Les travaux de consolidation du mur sont terminés. Restitution du parterre régulier antérieur mais avec une simplification du tracé au profit d'un seul grand rectangle de pelouse. Disparition de certains ormes à l'intérieur des bouquets d'arbres, et remplacement par des arbres de petit développement (introduction des cerisiers du Japon ?)

**Square de l'Île de France**

Zone en travaux. Le monument du mémorial de la déportation est aménagé. La pelouse centrale remplacée par une rampe de chantier. Trois arbres ont été enlevés, les autres en périphérie sont conservés.

**Parvis**

Pression toujours plus grandes de la voiture et des aires de stationnement.  
Fouilles archéologiques dans l'îlot central.

**Quai de l'Archevêché**

Stationnements réservés aux voitures, perpendiculaire et longitudinal.

1970



**Pont St-Louis**  
Création d'un nouveau pont.

**Jardin clos de la cathédrale**

Traitement différencié du patrimoine végétal - la volumétrie des arbres est conservée.

**Square Jean XXIII**

Les alignements de marronniers du mail ont été abattus. Ils ont été remplacés par des jeunes tilleuls.

**Square de l'Île de France**

Massifs végétaux placés contre la clôture du quai de l'Archevêché et en cubes flanquant le monument commémoratif.

**Parvis**

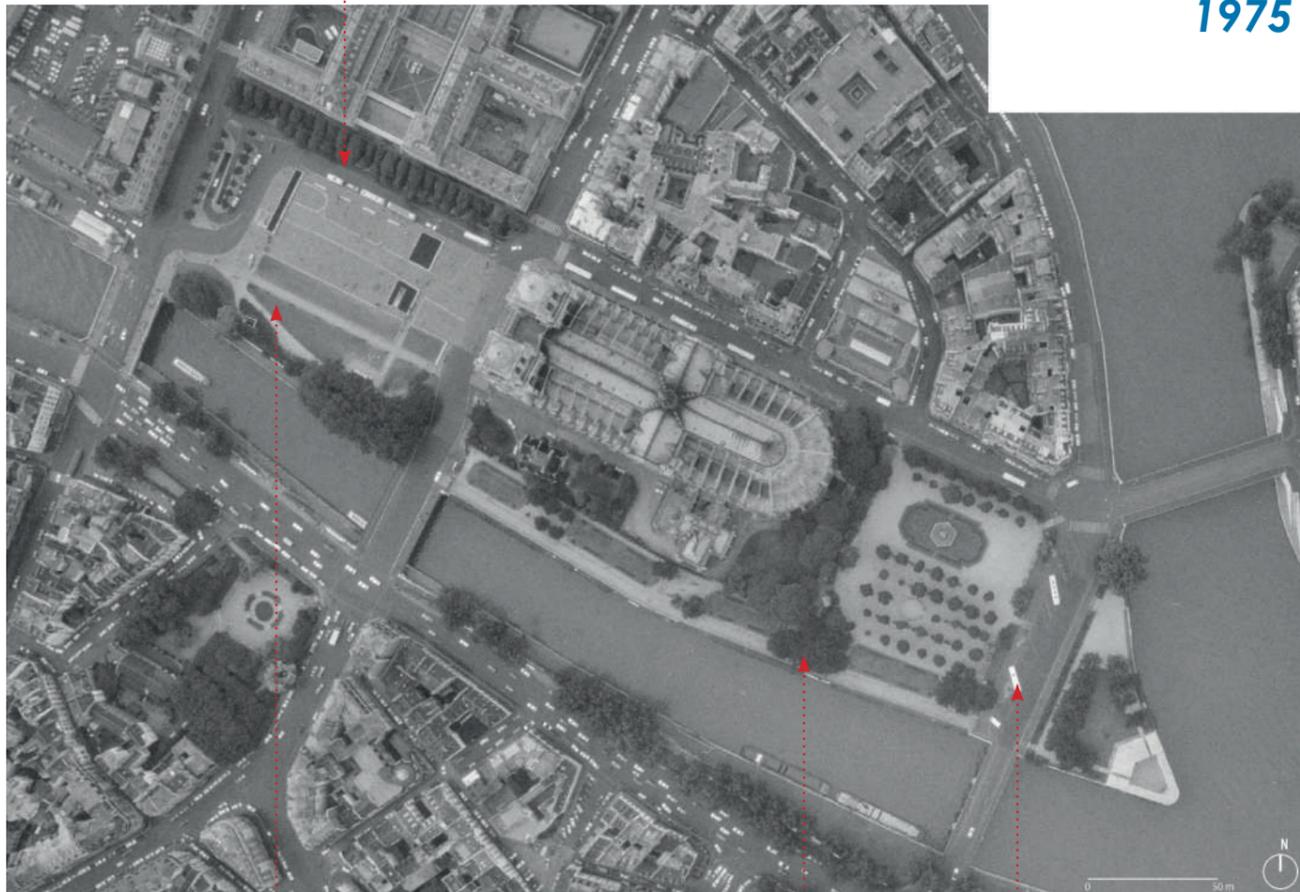
Dessin d'un parvis minéral rehaussé, interdit à la circulation, limité à l'Est par l'axe automobile rue d'Arcole/ Pont au Double. Le stationnement est organisé aux abords de la préfecture et longitudinalement le long des emmanchements du parvis.

Des ouvrages maçonnés encadrent la rampe d'accès au parking souterrain, et les escaliers menant à la crypte archéologique et au parking.

Le parvis est marqué d'un calepinage de lignes plus claires et de jardinières plantées d'arbustes.

Deux rangées d'arbres sont placées de part et d'autre de la rampe d'accès au parking souterrain fermant partiellement le parvis côté Ouest.

1975



**Espace vert du parvis**

La surface d'espace vert est augmentée avec une grande aire engazonnée traversée d'allées en stabilisé. Le long du mur de soutènements, certains arbres ont disparu et ont été remplacés.

**Quai de l'Archevêché**

Stationnement en épis réservé aux bus.

**Squares Jean XXIII et de l'Île de France**

Pas de changements notoires, hormis le développement en volume des canopées.

1985



**Espace vert du parvis**

Le grand compartiment de pelouse est remplacé par une aire en stabilisé et des jardinières arbustives basses. L'espace vert est réduit à un parterre engazonné au contour souple, planté d'une ligne d'arbres à l'aspect hétérogène.

**Square de l'Île de France**

Disparition des arbres disposés en périphérie du parterre engazonné.

**Squares Jean XXIII et de l'Île de France**

Disparition progressive des ormes en bouquet, remplacement par des cerisiers du Japon.

1996

**Quai de l'Archevêché**  
*Stationnement réservé aux bus, longitudinalement. Les vues sont bornées de part et d'autre de la rue par des volumes végétaux devenus épais.*

**Square de l'Île de France**  
*Plantation de 4 arbres. Épaississement des masses arbustives opaques.*

**Parvis**  
*Disparition de deux jardinières, encadrant le tracé de l'ancienne rue centrale.*

**Rue d'Arcole**  
*Plantation de deux rangs d'arbres.*

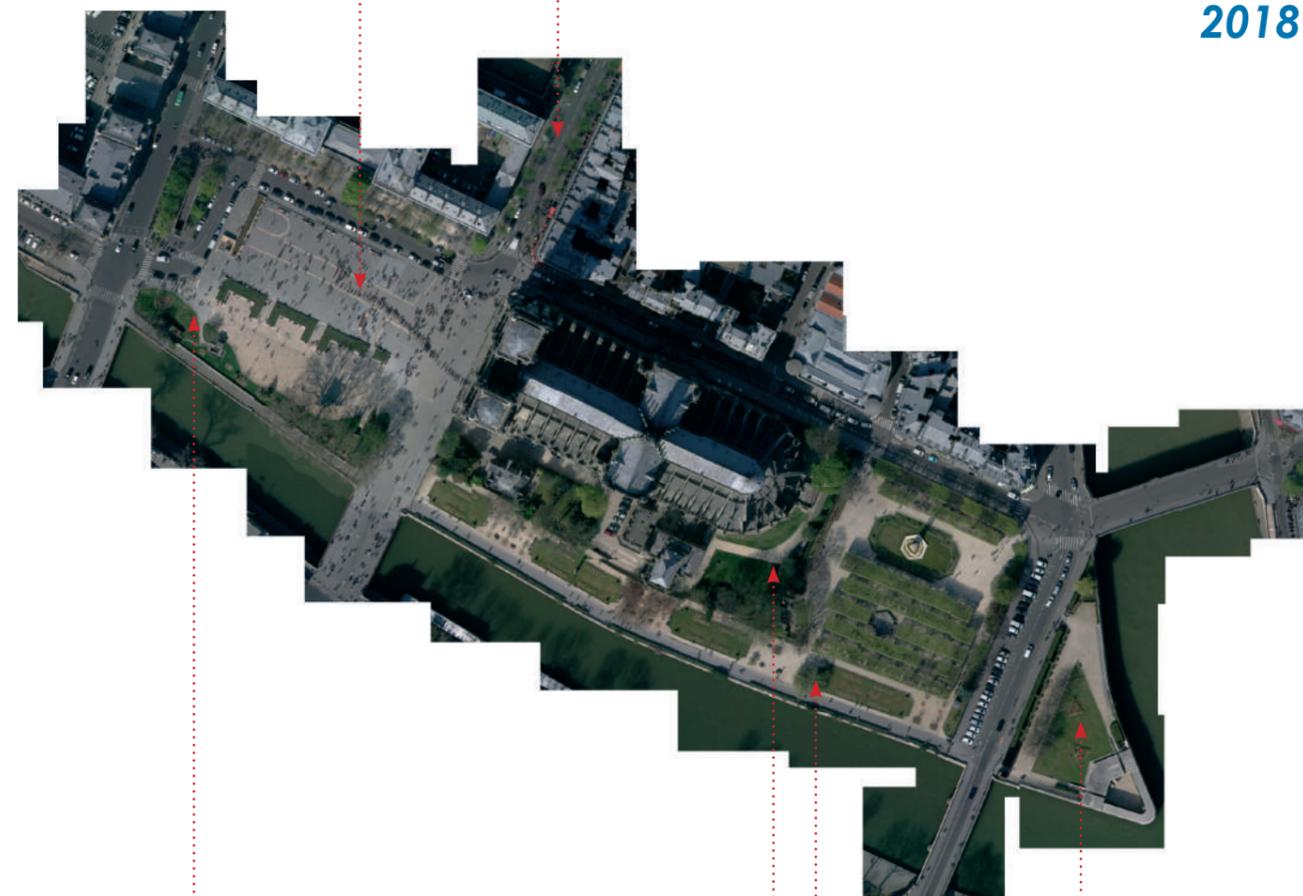
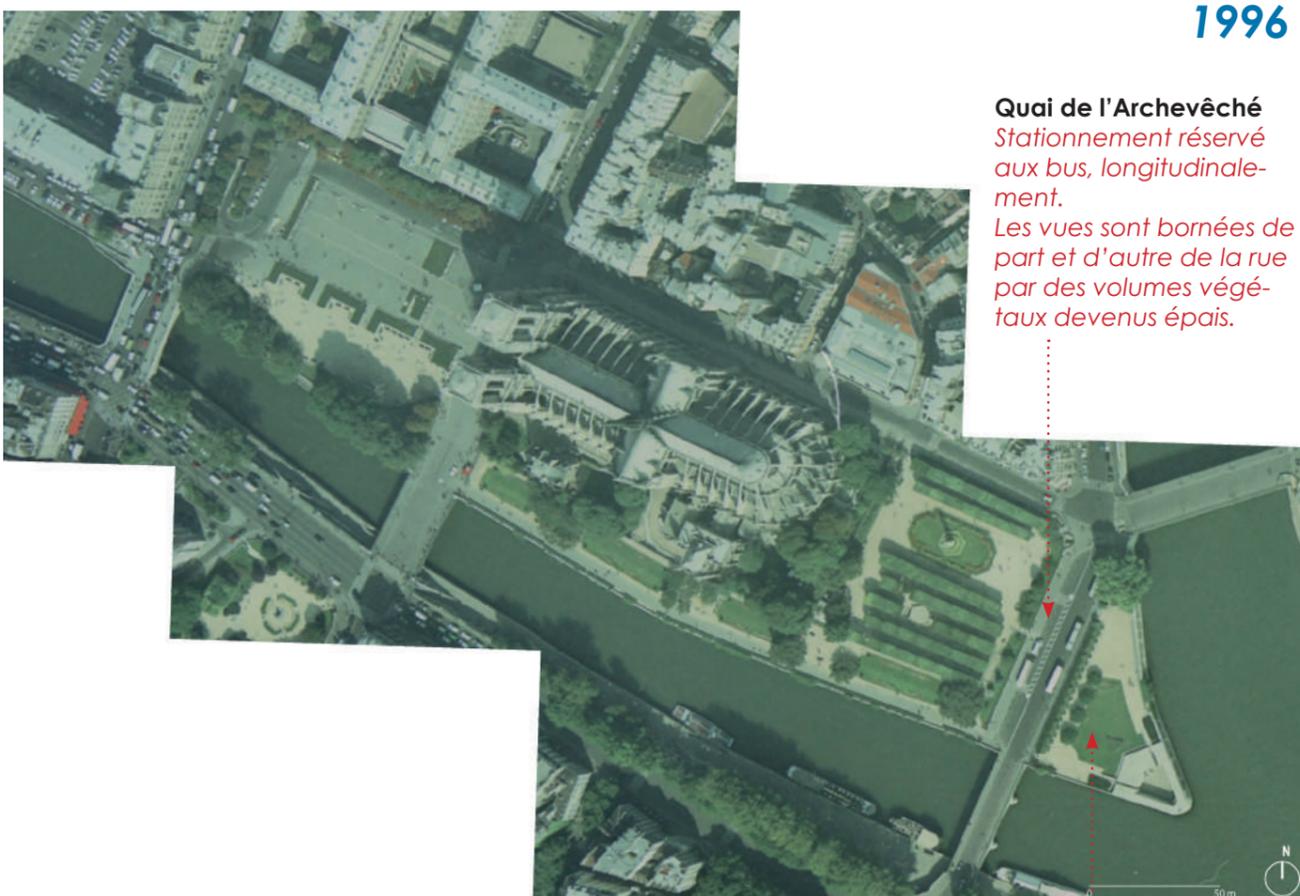
2018

**Espace vert du parvis**  
*Arbres abattus, ligne arborée lacunaire.*

**Jardinets clos de la cathédrale**  
*La frange végétale qui s'était à nouveau développée autour du chevet est rabattue. Agrandissement de la surface minérale.*

**Square de l'Île de France**  
*Disparition du vieux saule pleureur et renouvellement. Les chanfreins du parterre engazonné sont abandonnés, les angles sont traités en pointes.*

**Square Jean XXIII**  
*Disparition des ormes, sauf un.*

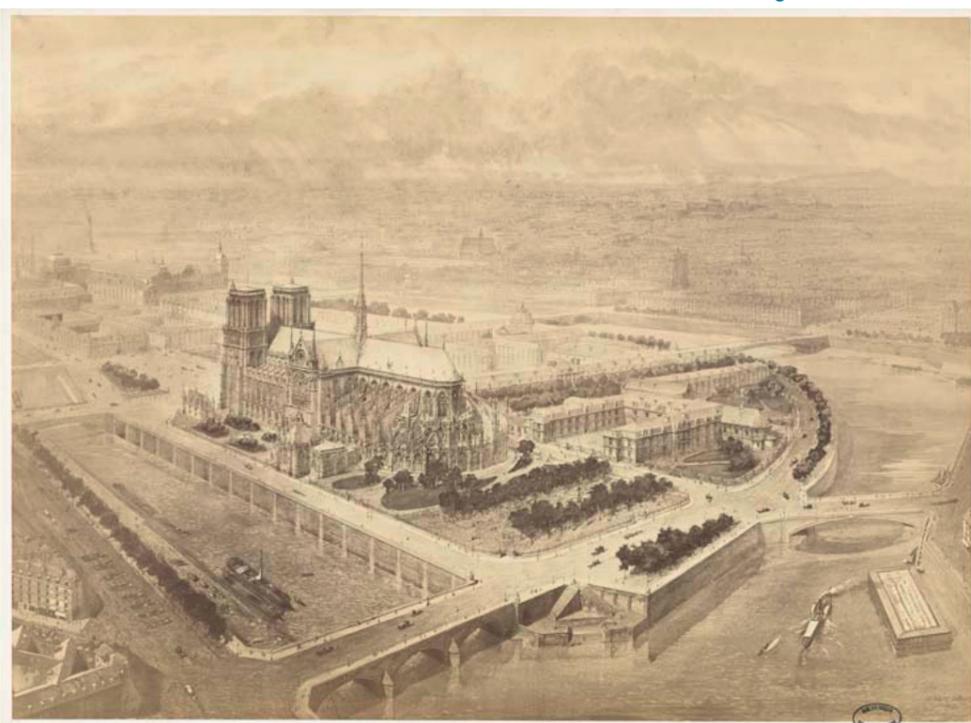


### 1.1.3 Analyse des vues aériennes

#### INTERPRÉTATION

Cette vue à vol d'oiseau réalisée par Viollet-le-Duc est intéressante par le projet de degrés permettant de descendre jusqu'à la Seine entre le pont de l'Archevêché et l'extrémité amont de l'île et par l'absence de percée visuelle sur le chevet séparé par deux alignements d'arbres d'orientation Nord Sud gérés en port libre.

#### Projet 1859

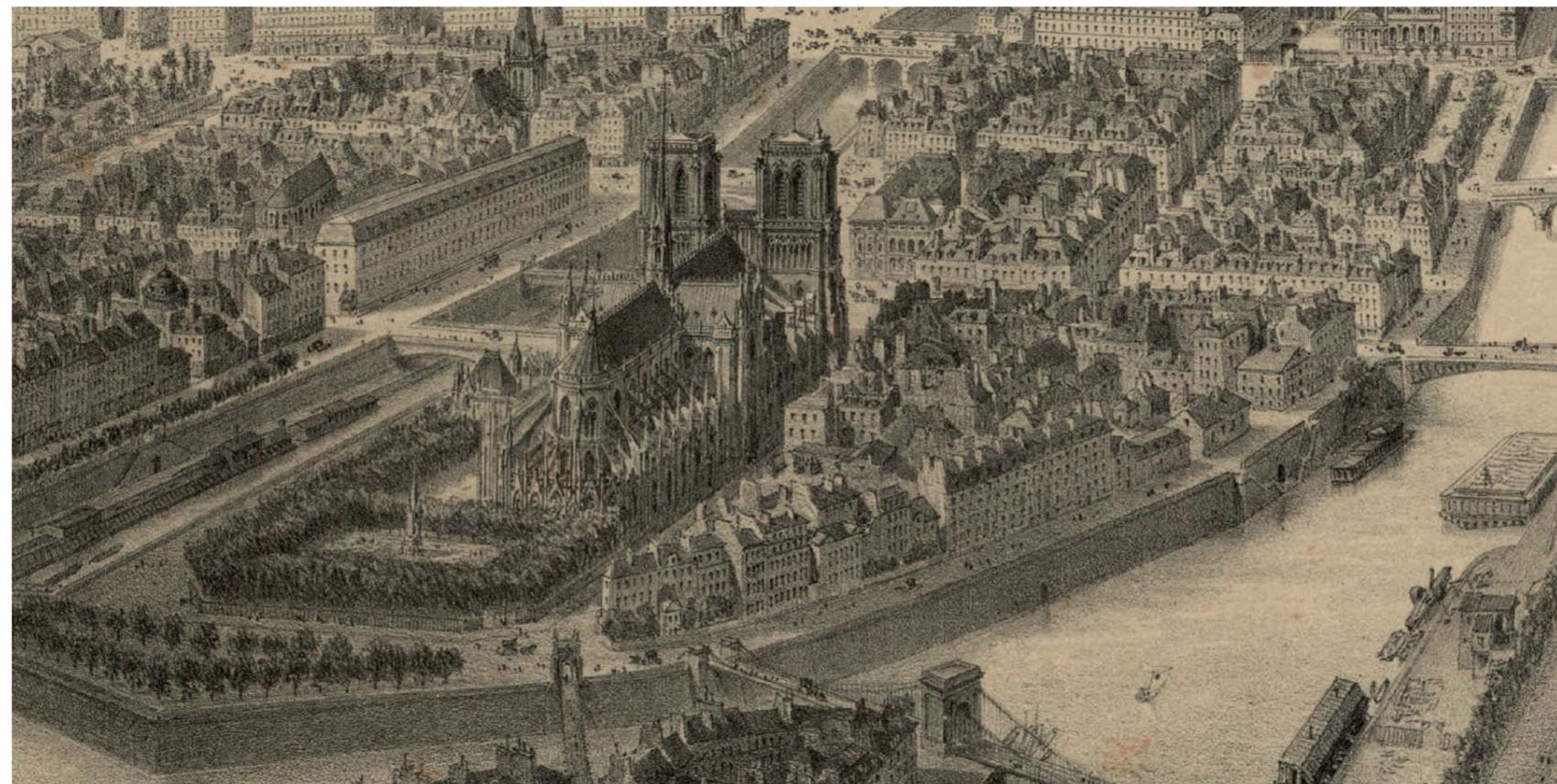


1859 - «Vue à vol d'oiseau de Notre-Dame de Paris avec indication et projet de l'Archevêché», Viollet-le-Duc. Source- MAP APMDP05113

#### INTERPRÉTATION

Cette vue à vol d'oiseau montre l'organisation initiale du square de l'Archevêché : bassin orné au centre d'un quadrilatère délimité par deux rangs d'arbres taillés en port libre, se prolongeant le long du bras Sud de la Seine.

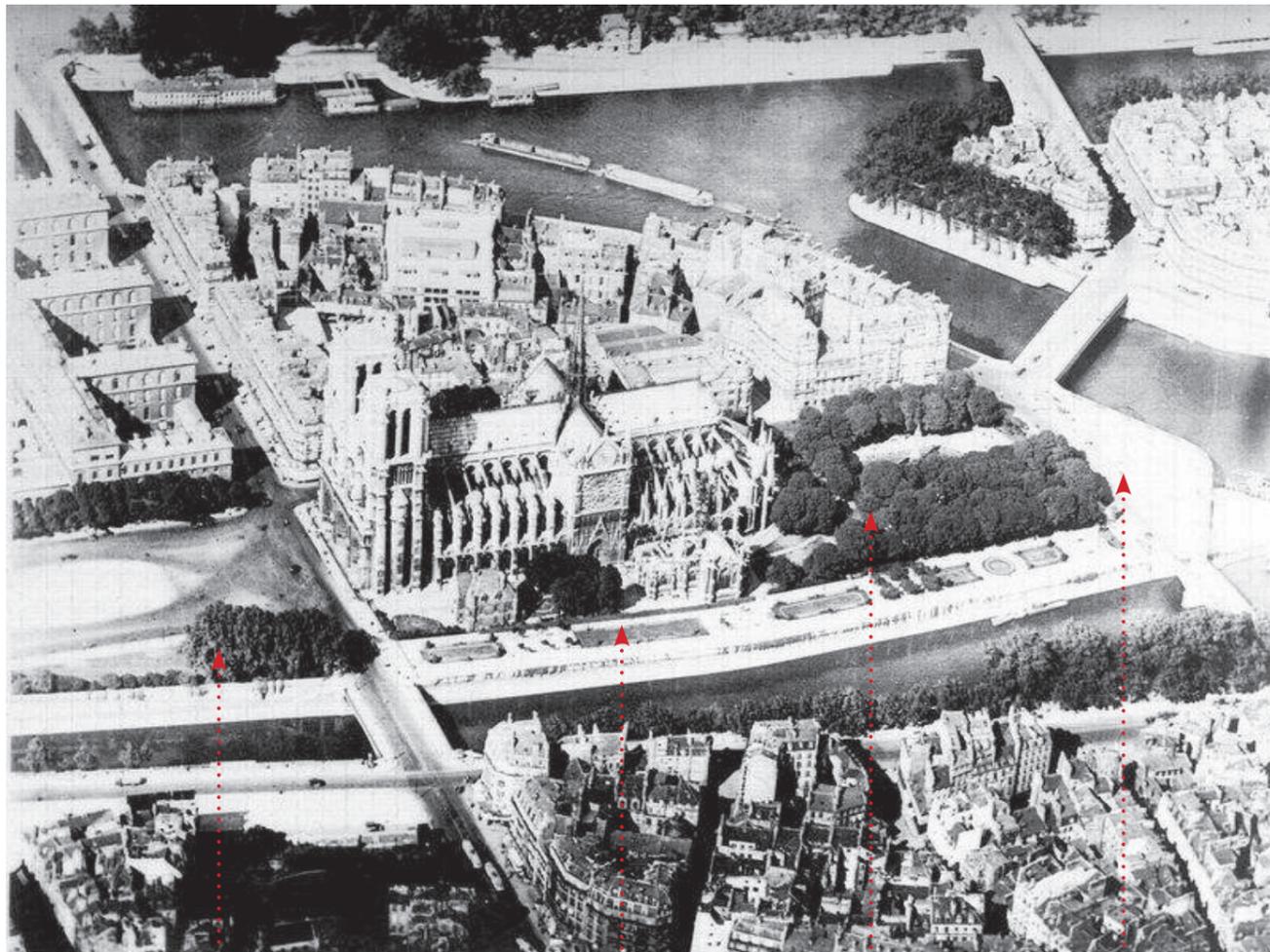
#### 1860



1860 - «Paris, à vol d'oiseau», Zoom-sur-Notre-Dame, Benoist Félix. Source- <https://histoirebnf.hypotheses.org-7372>

Avant 1920 - Vue aérienne de la cathédrale. Source - MAP APMDP062349

Vers 1920



**Parvis**

Présence visuelle déjà structurante des platanes.  
Le massif de pelouse est bordé en liseré du quai d'une ligne arbustive souple.

**Square Jean XXIII**

Composition de rectangles et de cercle de pelouse ornés de fleurs et de cônes d'ifs.

**Square Jean XXIII**

Le mail de marronniers est laissé en port libre, avec une perspective axée sur la fontaine. Le flanc Est du square n'est pas planté mais la disposition générale reprend celle de la gravure de 1860.

**Pointe de l'île**

Zone en travaux après la démolition de la morgue.  
Extension de l'emprise de la pointe de l'île.

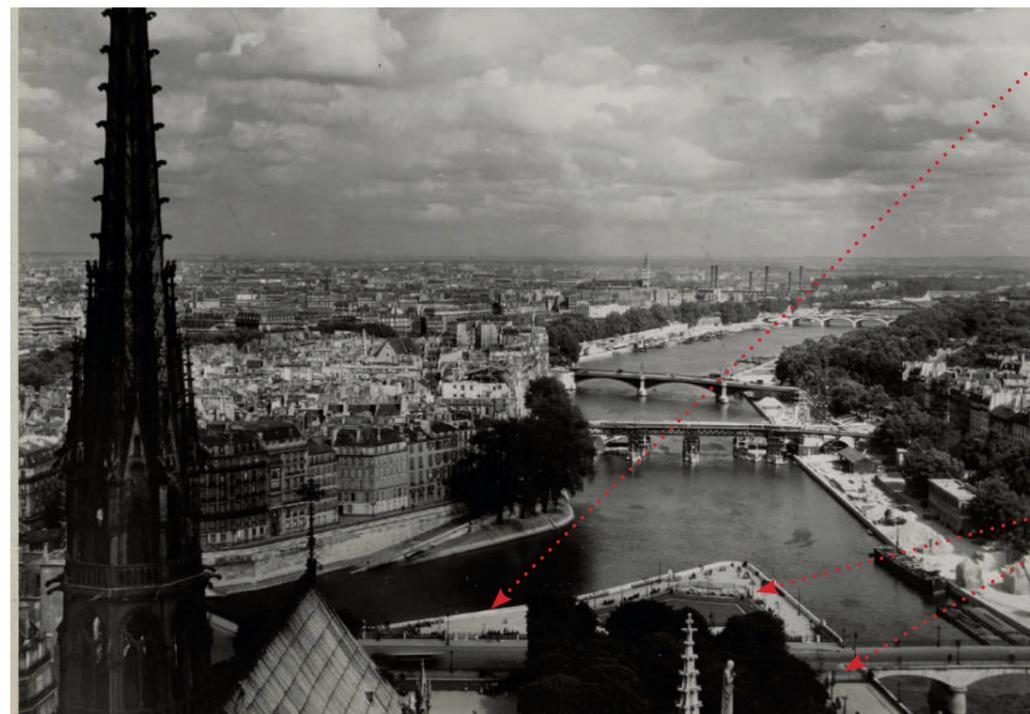


1929 - Carte postale ancienne aérienne de Notre-Dame.  
Source- <https://www.cparama.com> 9290602-100100

**Pointe de l'île**

La surface de la pointe de l'île est agrandie

Le nouveau square est composé dans un style régulier se rapprochant de celui du Quai du Square Jean XXIII; au Nord apparaît la silhouette d'un arbre, probable saule pleureur reconduit depuis.



1932 - Vue prise de la tour sud sur la flèche et Paris. Source- MAP APMMF140021

Lien visuel étroit entre les deux squares au-dessus de clôtures basses

Unité de composition des deux squares

1.1.4 Analyse des iconographies : dessins / peintures / photographies

**LE QUAI DE LA TOURNELLE**

**XVIIe**

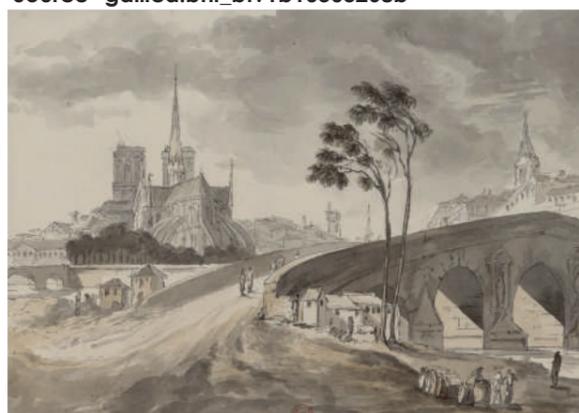


16.- L'archevêché-et-Notre-Dame, dessin. Source- gallica.bnf\_btv1b10303294s

**XVIIIe**



17.- Vue de l'ancien Hôtel-Dieu, Germain Louis. Source- gallica.bnf\_btv1b10303268b

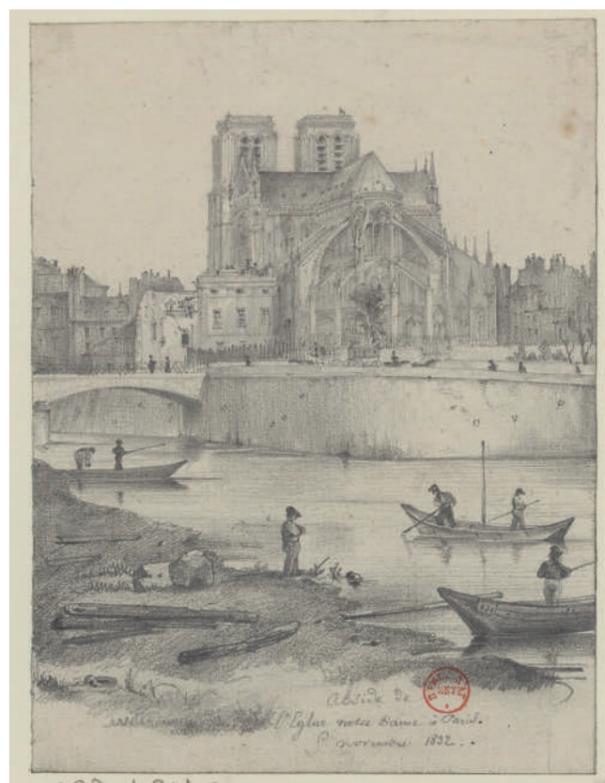


17.- Pont de la Tournelle. Source - gallica.bnf\_bv1b103035548

**XIXe 1e moitié**



1827- La pointe de l'île Notre-Dame, Hamilton. Source- gallica.bnf\_17\_btv1b10303354h



1832 - Abside de l'Eglise Notre Dame. Source- gallica.bnf\_btv1b10303345j

**XIXe 2e moitié**



1852 - Notre-Dame vue du quai de la Tournelle - Jongkind Johan Barthold, Source- <https://fr.wikipedia.org>



1854 - L'abside-de-Notre-Dame de Paris, Meryron-Charles. Source- gallica.bnf\_btv1b55002158d



1859 - Le chevet, Le Gray Gustave. Source- BPVP ark\_73873\_pf0001948932\_v0001

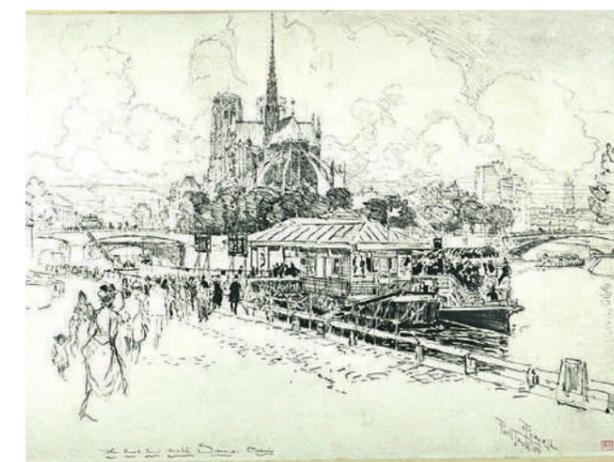
**XIXe 2e moitié**



1881-Notre-Dame. Source - <https://www.cparama.com>



1892 - Notre-Dame de Paris, vue du quai de la Tournelle, Albert Lebourg. Source- <https://www.albert-lebourg.org>



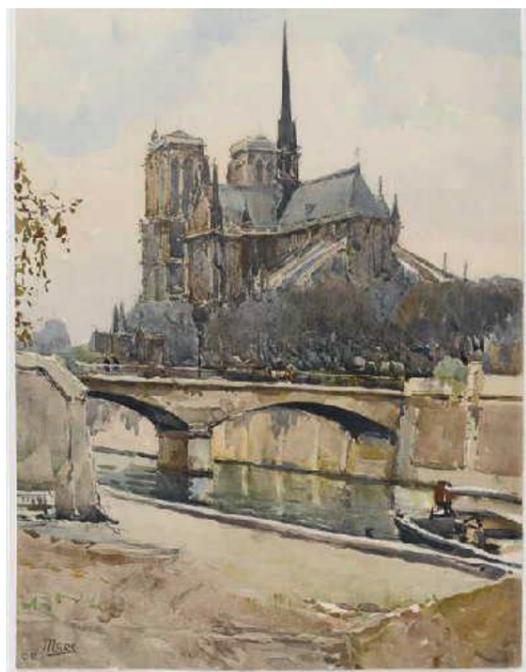
1893 - Le chevet vu du quai de la Tournelle, Pennel Joseph. Source- Joconde 50350233712

## LE QUAI DE LA TOURNELLE

XIXe 2e moitié



2e moitié 19e siècle- La cathédrale et le pont de l'Archevêché, Paul-Adrien Bouroux. Source- Joconde M0809028607



2e moitié 19e siècle - Notre-Dame, Marc. Source- Joconde 5011001491

XXe 1e moitié



1901 - L'abside de Notre-Dame, Marquet Albert. Source réf- Joconde M0332001059



1ère moitié 20e siècle - Vue de Notre-Dame, Meyron Olivier. Source- Joconde 07480012099



1910 - carte postale ancienne. Source - <https://www.cparama.com>

XXIe



2017 - Île de la Cité avec ND de Paris vue depuis le port de la Tournelle. Source <https://www.wikipemedia.org-F1142>

### INTERPRÉTATION

Notre-Dame depuis le quai de la Tournelle est fortement représentée. Cela témoigne de la qualité du point de vue, qui peut être choisi pour être le point de vue le plus couvrant des façades de Notre-Dame mais aussi pour son caractère pittoresque. Les images du port de la Tournelle, lieu d'activité et de loisirs, sont récurrentes à partir du XIXe siècle. Les peintures et les photographies réalisées pendant cette époque d'essor du développement touristique participent à la notoriété de la cathédrale.

Les iconographies illustrent des conversions successives de la pointe de Notre-dame, d'abord terrain aux talus tombant sur la Seine, jardin arboré, espace dénudé vers 1832, puis converti en morgue jusqu'à 1914, puis en square.

## QUAI HENRI IV

XVIIe



16..- «Veuë de dedans l'isle Louviers (...)», Flamen Albert. Source gallica.bnf\_btv1b10303553f

XVIIIe



vers 1790- «Vue du pont de la Tournelle, de l'isle Saint-Louis, de l'isle Louviers (...)», Niquet Claude (gravure), Lacombe Etienne (dessin). Source <http://www.bellefrance.fr>

### INTERPRÉTATION

Les deux représentations réalisées à partir de l'actuel quai Henri IV illustrent d'un paysage vivant, fourmillant d'activités sur les bords de Seine. La cathédrale Notre-Dame représentée au même titre que d'autres monuments valant le coup d'œil, fait partie prenante d'un bel ensemble habité.

Le quai Henri IV est situé à l'emplacement de l'île de Louviers, rattachée à la rive droite de la Seine vers 1840. C'est un lieu toujours privilégié de découverte de Notre-Dame bien qu'ayant perdu en intensité pittoresque.

## ÎLE SAINT-LOUIS

XIXe 1e moitié



18..- «Vue de la pointe de l'Isle Notre-Dame et de la Coupole du Panthéon prise sur l'Isle St Louis à Paris», Nicolle Victor. Source- gallica.bnf\_btv1b103031573

XXe



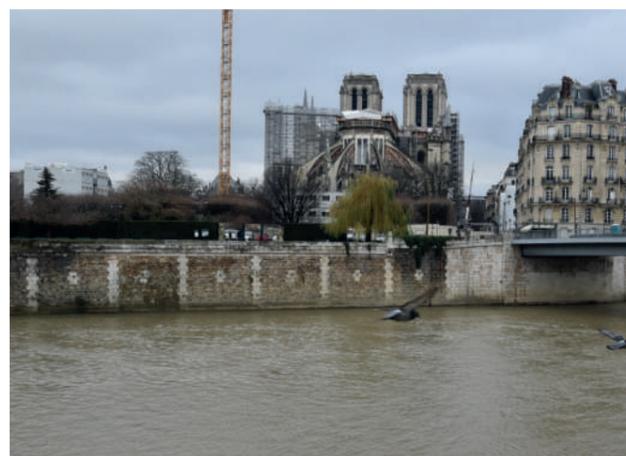
1942 - Cathédrale Notre-Dame, Ensemble est, abside, Bovis Marcel. Source- MAP AP73L02405

XXe



1942 - Ensemble et flèche depuis la Seine, Bovis Marcel. Source- MAP AP73L19328

XXIe



Cliché 2020 - depuis l'île St-Louis vers la cathédrale

### INTERPRÉTATION

L'iconographie la plus ancienne, n'est pas dirigée sur Notre-Dame mais appartient à l'une de ces nombreuses représentations animées des bords de Seine, couronnée de loin en loin par des monuments hauts - ici l'église Saint-Etienne-du-Mont et la coupole du Panthéon, à une époque où (avant l'œuvre de Victor Hugo), Notre-Dame ne focalisait pas encore toutes les attentions. Les autres iconographies plus récentes, montrent à l'inverse la prégnance visuelle du monument dans l'île St-Louis, avec le débordement de l'axe visuel valorisant son chevet.

## SQUARE VIVIANI

XXe

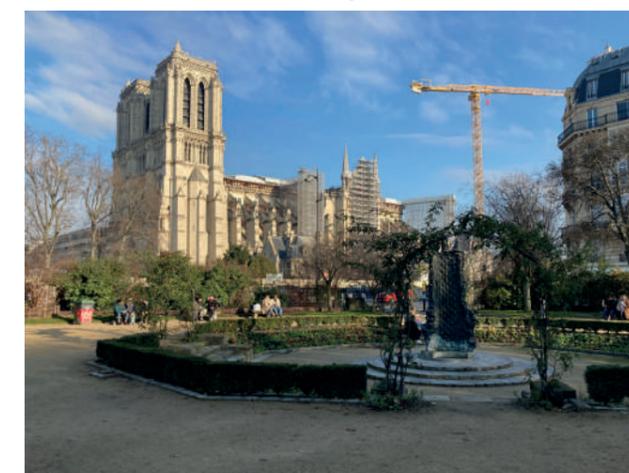


20..-Ensemble sud-est depuis le square Viviani animé, Rurpich-Robert Gabriel. Source - MAP AP60L05100



20..-Cathédrale Notre-Dame, vue d'ensemble côté sud-ouest. Source - MAP APMDP062505

XXIe



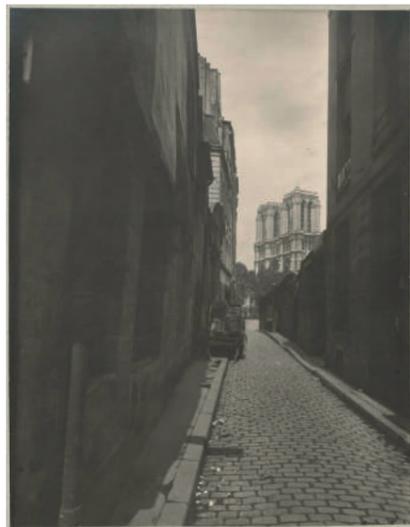
Cliché 2021 - Square Viviani

### INTERPRÉTATION

Les photographies de Notre-Dame au travers du square Viviani datent du XXe siècle, plus précisément après la réalisation du square en 1928. Elles attestent du lien visuel fort entre le square, son arbre remarquable et la cathédrale et interrogent sur ce qui a prévalu à l'existence du square Viviani, semblant tenir avant tout d'une volonté de dégager les abords de la cathédrale pour en valoriser les vues.

## RUE ST-JULIEN-LE-PAUVRE

XXe



1912- La façade de la cathédrale depuis la rue St-Julien-le-Pauvre, Atget Eugène. Source - MAP MMF097132



1942- Rue St-Julien-le-Pauvre. Source - MAPAP60L05101

### INTERPRÉTATION

La création du square René Viviani à proximité de l'église St-Julien-le-Pauvre en 1928, à l'emplacement des annexes de l'ancien Hôtel Dieu, donne à voir une nouvelle mise en scène de Notre-Dame. Celle-ci ne s'inscrivant plus selon un cadrage visuel étroit mais dans un champ visuel plus large révélant avantagement les tours et la façade méridionale.

## QUAI ST-MICHEL / QUAI MONTBELLO

XVIIIe



17..-Cagnards de l'Hôtel-Dieu à Paris (...). Source- gallica.bnf btv1b10302975q



17..-Le pont de l'Hôtel-Dieu (...). Lallemant Jean-Baptiste. Source- gallica.bnf btv1b10302958



17..-Le Pont au Double de l'Hôtel-Dieu (...). Nicolle Victor. Source- gallica.bnf btv1b530829464

XIX 1e moitié



1830- Vue du petit-bras de la Seine, Raffet Denis-Auguste-Marie. Source- gallica.bnf btv1b10303665h

XIX 2e moitié



1852-1853 - Meyron Charles. Source- gallica.bnf bt6k15224621

XIX 2e moitié



1854 - «Notre-Dame au clair de lune», Jongking Johan Barthold. Source- Joconde 03110007373

XX



1950- Janet-le-Caisne Eliane. Source- MAP 66L015418

### INTERPRÉTATION

Les représentations du XVIIIe siècle illustrent d'un monde grouillant d'activités autour de l'Hôtel-Dieu, des cagnards et du petit bras de la Seine. Celles plus tardives du XIXe siècle, sont tout autant pittoresques ouvrant sur des enfilades de ponts et des quais au clair de lune. Depuis la démolition de l'ancien Hôtel-Dieu, des vues directes des quais dévoilent la façade ouest de Notre-Dame, souvent découpées au travers d'arcs de ponts.

## SQUARE JEAN XXIII

XIXe 1e moitié



1832 - Chevet de Notre-Dame, Chapuy Nicolas. Source - gallica.bnf\_btv1b103033532

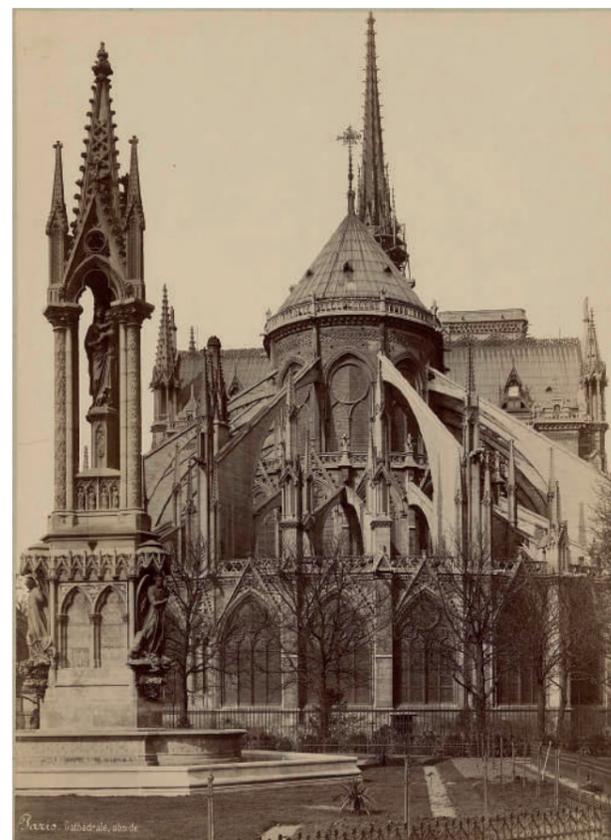
XIXe 2e moitié



1892 - Côté sud du chevet, Mieusement Médéric. Source- MAP APMD062740



1885 - Côté sud du chevet, Mieusement Médéric. Source - MAP APMDP062737



1885 - Côté Est du chevet, Mieusement Médéric. Source- MAP APMDP062738



1892 - Sacristie prise du jardin, côté sud, Mieusement Médéric. Source- MAP APMD062561

XXe 1e moitié



1912 - Square de l'Archevêché, Agence Rol. Source - gallica.bnf\_btv1b69201653

XXe 1e moitié



1914- après la chute d'une bombe square de l'archevêché, Lansiaux, Charles. Source : BPVP 4C-EPF-004-0058)



1914- après la chute d'une bombe square de l'archevêché. Source- BPVP 4C-EPF-004-0057



1930 - Chevet de la cathédrale et fontaine de la vierge, Epron Marcel. Source- MAP AP32K000887

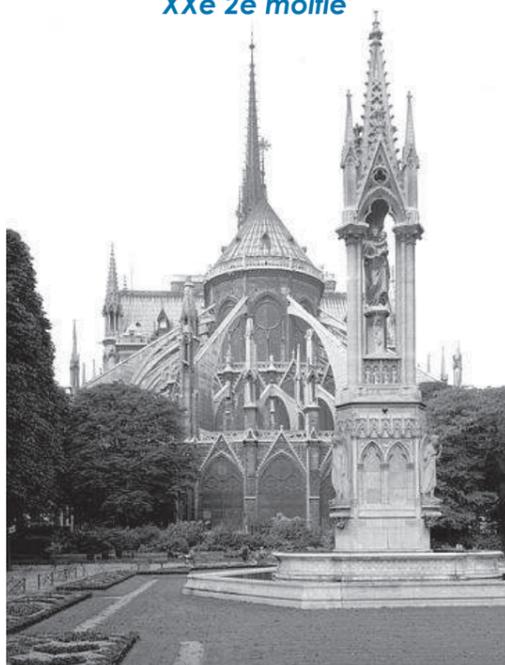
## SQUARE JEAN XXIII

XXe 1e moitié



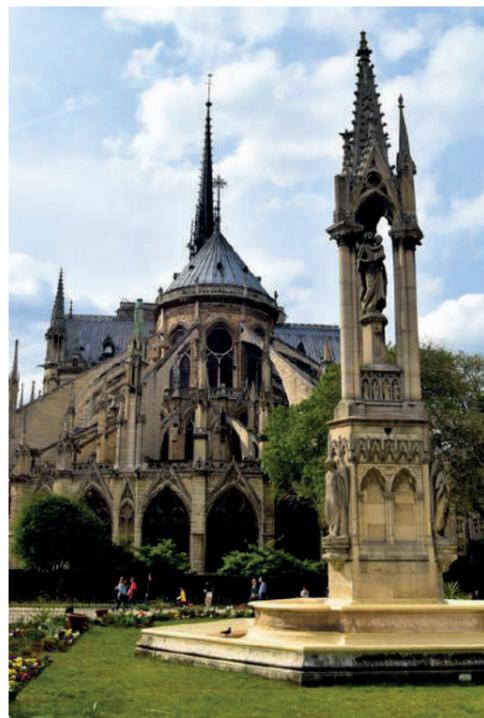
Avant 1927 - Chevet depuis le jardin, Atget Eugène. Source - MAP APMDP062762

XXe 2e moitié



19.. - Ensemble est de l'abside, Graindorge Henri. Source - MAP AP56P00726

XXIe



2018 - Cathédrale Notre-Dame : Chevet et vue partielle, Genestoux Franck. Source- MAP AP80L056897

### INTERPRÉTATION

La première représentation du lieu date de 1832, à une époque où l'espace autour du chevet est dégagé après l'arasement du palais de l'archevêché. Les autres photographies, hormis celles montrant un rassemblement de curieux observant l'impact d'une bombe tombée en 1914, représentent la fontaine de la Vierge et le chevet, avec comme seule variation le gradient arboré, dévoilant plus ou moins le chevet. La surreprésentation de la fontaine et du chevet, l'intitulé même des photographies montre que le square est un espace d'accompagnement, plutôt qu'un jardin en soi.

## SQUARE DE L'ÎLE DE FRANCE

XVIIe



16..- Vue de dessus le terrain ntre Dame du pont de lisle et St jan [sic] en greve , Flamen Albert. Source- gallica.bnf\_btv1b10303274z

XXe 1e moitié



1930 - Chevet de la cathédrale pris depuis le square Jean XXIII, Epron Marcel. Source- MAP AP32K000888

XXe 2e moitié



1963-1964- Marquis Jean. Source - BHVP 4-ENA-00162-0023

XXIe



2014 - Vue du square avec Notre-Dame en arrière-plan. Source <https://www.wikipemedia.org- P1240650>

### INTERPRÉTATION

Peu d'iconographies sont consacrées à l'actuel square de l'île de France. Les iconographies relatent ou bien de perspectives sur la Seine hérissées d'immeubles et de monuments hauts, ou bien de vues dirigées vers la cathédrale. Vues sur la cathédrale au demeurant de plus en plus ténues.

## 1.2 Synthèse historique de l'évolution de la composition urbaine et paysagère

### 1.2.1 Synthèse historique sous forme de frises chronologiques

## SQUARE DE L'ÎLE DE FRANCE

XII<sup>e</sup>

XVII<sup>e</sup>

VERS 1810

1831



### Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle

- La pointe de l'île de la Cité est une langue de terre nue, close de murs. Elle est qualifiée de terrain ou encore de « Motte-aux-Papelards. C'est un terrain délaissé, envahi de gravats et de détrit. L'on y fait paître les bêtes. Des talus en terre descendent jusqu'à la Seine.



1609 - Le Terrain à la pointe est de l'île de la Cité. Source- <https://fr.wikipedia.org/>



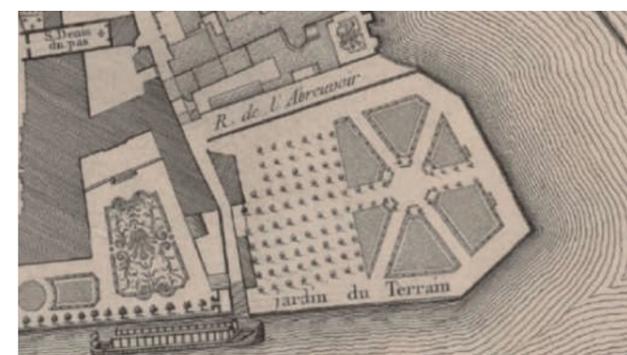
1618 - Le Terrain. Source- <https://fr.wikipedia.org/>

### Au XVII<sup>e</sup> siècle

- Le terrain est orné d'un jardin d'agrément entièrement clos de mur, encadré de part et d'autre de deux ruelles permettant d'accéder aux rives de la Seine. Le jardin de style régulier, est composé d'un mail d'arbre et d'un parterre parcouru d'allées formant une étoile au centre. Une balustrade couronnant des murs de soutènement le long des rives laisse passer les vues vers la Seine.



1753 - Extrait «Les Délices de Paris et de ses environs (...)». Source- [Vue-69-e1555863783918](https://www.bnf.fr/fr/ark:/12148/bpt6q-1555863783918)



1754 - Extrait du « Plan détaillé de la Cité (...), Jean Delagrive. Source - Bibliothèque Nationale de France, département Cartes et plans, GE C-3638

**Entre 1791 et 1809** - Le secteur du palais de l'archevêché connaît de grandes restructurations architecturales et urbaines. La pointe est bordée, au nord-ouest d'une place triangulaire nommée Fénélon, et à l'est d'un quai haut.

**Après 1809** - Nouveau remaniement architectural du palais de l'archevêché en même temps qu'est composé un nouveau jardin de style irrégulier. Ce jardin attribué à Gabriel Thouin, est parcouru d'allées sinueuses découpant des massifs végétaux et engazonnés. Il est bordé à l'est et au sud par le quai de l'archevêché formant maintenant un quai continu reliant les Ponts au Double et de l'Île de la Cité.



1820 - Extrait du «Plan topographique de Paris», Alexis Donnet. Source- <https://bnf-jadis>

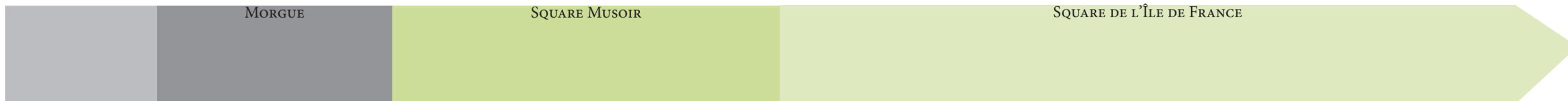
## SQUARE DE L'ÎLE DE FRANCE

1831

1864

1913

1960



**1831**- Faisant suite aux saccages des émeutes anti-légitimistes du 14 février, le palais et son jardin sont rasés.

**1831-1864** - L'espace est laissé vacant.

**1864**- Construction d'une morgue par le baron Haussmann. Bâtiment massif et austère, organisé autour d'une salle des expositions. La morgue devint une attraction pour le Paris de la seconde moitié du XIXe siècle, on y fait la queue pour voir les derniers arrivés de la salle des expositions.

**1913** - La morgue, victime de son succès est déplacée.

**1914**- projets d'embellissement de la pointe de l'île et élargissement en 1920.

**1927** -Création d'un jardin, le square Musoir de la Cité, inauguré en 1927.

Ce jardin de style régulier emprunte le même registre stylistique que celui du quai du square Jean XXII, soit une pelouse centrale ponctuée de cônes d'if et d'arbres greffés (ormes pleureurs ? ) placés en périphérie. Des allées en stabilisé bordent les murs de soutènement de la pointe tirant profit de vues panoramiques sur la Seine et sur Paris. Une clôture basse grillagée, surlignée d'une palissade taillée en banquette le long du quai de l'Archevêché, laisse filer le regard vers le chevet.

**1960** - A l'initiative du Réseau du Souvenir, le Mémorial des martyrs de la déportation est construit. Son architecte, Georges-Henri Pingusson intervient de manière minimaliste. Il évide la pointe de l'île pour y placer son monument, réutilise le motif de la pelouse centrale dont il chanfreine les pointes, conserve les arbres en place sauf trois.

**1962** - Inauguration du Mémorial des martyrs de la déportation par le général de Gaulle.

**1975** - Des massifs de rosiers du cultivar « Résurrection » créé à cette occasion sont plantés par l'Amicale de Ravensbrück pour le 30e anniversaire de la libération des camps de concentration.

**1985** - Les arbres du square sont abattus, sauf un saule pleureur (placé dans un angle, à proximité du pont St-Louis).

**Vers 1996** - Plantation de 4 mûriers

**2007**- Le mémorial est classé au titre des monuments historiques.

**2008** - Le vieux saule pleureur est abattu et remplacé. Il participe à la réécriture de l'histoire - il ne peut être dédié aux victimes du nazisme (cf <https://www.paris.fr/equipements/square-de-l-ile-de-france-32>) puisqu'il est présent sur site bien avant la création du mémorial.

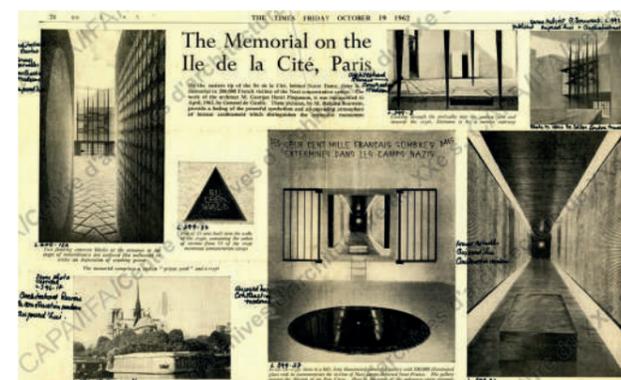
**Avant 2018** - Construction d'un pavillon métallique délivrant des informations sur les conditions d'accès au Mémorial. Cela participe à cloisonner le square, à l'isoler du quai de l'Archevêché. Les chanfreins du parterre engazonné sont abandonnés, au profit de pointes.



1913 - La morgue du quai de l'Archevêché, Agence Rol.  
Source - gallica.bnf\_btv1b53102464z



1920 - Square Musoir. Source BHVP ark:/73873/pf0001937336/0012/v0001



1962-Source -[https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fondsFRAPN02\\_PINGUinventairevignettefdocument-45926](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fondsFRAPN02_PINGUinventairevignettefdocument-45926)

## SQUARE JEAN XXIII

XII<sup>e</sup>

XVII<sup>e</sup>

1813

1832

1848

FORTE OCCUPATION BÂTIE

FORTE OCCUPATION BÂTIE

/ COEXISTENCE D'UN JARDIN RÉGULIER

OCCUPATION BÂTIE

QUAI

SQUARE ET QUAI L'ARCHEVÊCHÉ

**Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle-** Au sud de Notre-Dame, le palais épiscopal fait partie des grands programmes d'aménagements créés par Maurice de Sully. Il occupe avec ses dépendances une surface importante autour de Notre-Dame laissant peu de place à des jardins. La surface des espaces plantés est réduite.

**XVII<sup>e</sup> siècle-** Le secteur du palais de l'archevêché connaît de grandes restructurations architecturales et urbaines dont notamment la création d'un jardin de style régulier. Celui-ci, développé le long du quai, est composé d'un enchaînement de parterres

réguliers et d'alignement d'arbres- un voire deux (selon certains plans). Un parterre de broderie, dominé par une terrasse, dans le renforcement des murs du palais, ouvre en direction du sud, vers la Seine.

**1813-** Les jardins ont disparu ainsi que les arbres, au profit d'un quai - nommé de l'archevêché.

**1831-** Démolition de l'Archevêché, faisant suite à sa dévastation lors des émeutes anti-légitimistes. Le flanc Sud de la cathédrale est maintenant offert à la contemplation. Ce qui va dans le sens des idées du XIX<sup>e</sup> siècle, favorisant de larges perspectives sur Notre-Dame depuis l'autre rive du fleuve et depuis les ponts.

**1836-** Cession de l'Etat à la Ville de terrain anciennement occupé par le palais épiscopal aux conditions suivantes : 1. de contribuer pour une somme de 50.000 francs à la construction d'une nouvelle sacristie ; 2. D'établir et d'entretenir dans les terrains concédés une promenade publique ; 3. De clore cette promenade d'une grille.

**1843-1863** - Pendant le chantier de restauration de la cathédrale, l'emprise du quai de l'Archevêché est une zone de chantier partagée entre des aires de stockage de matériaux et des bâtiments provisoires.

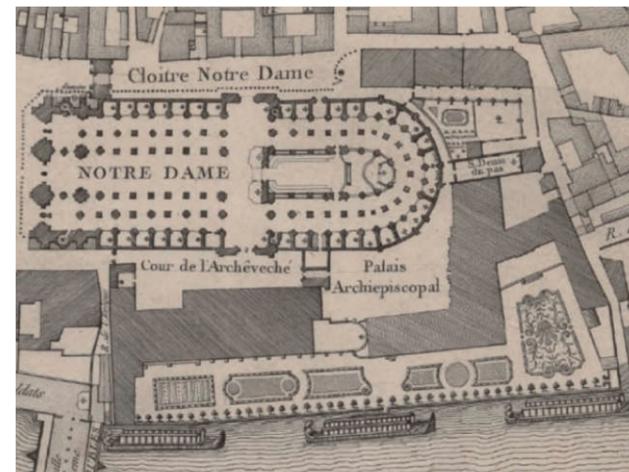
**1848-** La ville fait exécuter les travaux nécessaires à la promenade sous l'égide du préfet Rambuteau. La composition est minimaliste, soit un mail d'arbres, évidé autour d'une fontaine, couvrant uniformément une surface en stabilisé. La fontaine, nommée fontaine de la vierge est l'œuvre néo-gothique de l'architecte Alphonse Vigoureux et du sculpteur Louis Merlieux.



sd - Extrait de la reproduction d'un plan de Paris sous Henri IV, Thuillé. Source- MAP APMDP062346



16.- Vue de l'Hôtel-Dieu, Israël Silvestre. Source- gallica. bnf btv1b532109851



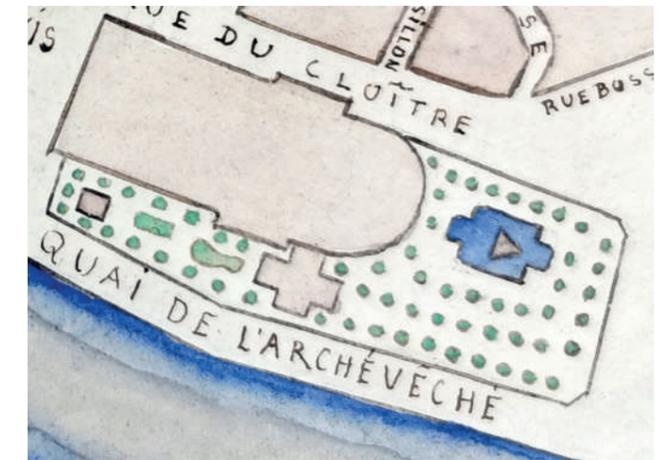
1754 - Extrait du « Plan détaillé de la Cité (...), Jean Delagrive. Source- Bibliothèque Nationale de France, département Cartes et plans, GE C-3638



Vers 1775 - «Vue de Notre-Dame, de l'archevêché (...), Lallemand Jean-Baptiste. Source- joconde 11040000354



avant 1858- Photographie, Baldus Edouard. Source- APMDP046995



1848 - Extrait du plan «Notre-Dame. Huitième promenade dans le quatrième arrondissement de Paris», Bourdon. Source- BHVP -Ms 3173



1860 - «Paris, à vol d'oiseau», Zoom-sur-Notre-Dame, Benoist Félix. Source- histoirebnf.hypotheses.org-7372

## SQUARE JEAN XXIII

1911

1970

SQUARE ET QUAI DE L'ARCHEVÊCHÉ

SQUARE DE L'ARCHEVÊCHÉ

SQUARE JEAN XXIII

**1865 et 1901**- Travaux de consolidation et de reconstruction partielle du mur de soutènement le long du square de l'archevêché.

**1877**- Modification du dessin du square. Un axe visuel valorisant le chevet et les arcs boutants est composé : les arbres de mail s'interposant dans la perspective du chevet sont enlevés et un rectangle de pelouse orné de fleurs est créé autour de la fontaine.

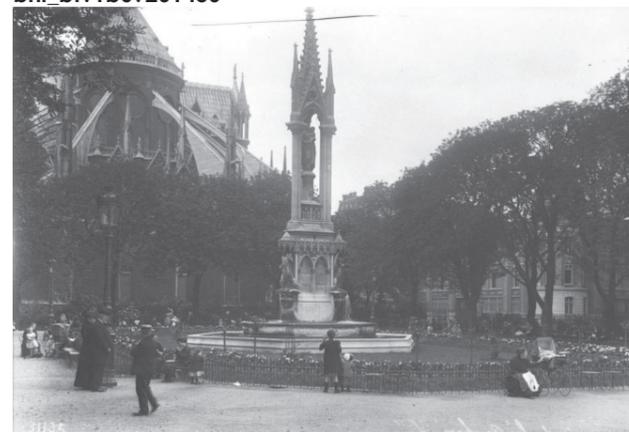
La clôture marquant le jardin autour de la cathédrale entérine un mode de gestion différents - les marronniers s'inscrivant dans l'axe visuel du chevet n'étant pas abattus.

**Après 1910**- Le Bras de la Monnaie au niveau de Notre-Dame est élargi.

**1911**- Le quai de l'archevêché est incorporé au square de l'archevêché qui se développe désormais sur le pourtour sud de la cathédrale. A cette occasion un jardin est composé. Ce jardin de style régulier est directement inspiré du plan de Jean Delagrive, de 1754. Il est partagé entre de longues plates-bandes rectangulaires ou circulaires, gazonnées et fleuries, alternant entre des groupes réguliers d'Ormes pleureurs.



1913-Square de l'Archevêché, Agence Rol, réf - gallica.bnf\_btv1b69261456



1913- Square de l'Archevêché, fontaine, AgenceRol. Source - gallica.bnf\_btv1b6926144s

**Après 1930**- Les marronniers situés à l'intérieur du périmètre clos et au droit de l'axe visuel du chevet sont abattus et remplacé par un cordon végétal arbustif.

**1943**- Nouvel affaissement du mur du quai sur une longueur de 75 m.

**Vers 1960**- Les travaux de consolidations du mur sont terminés avec la restitution du motif du parterre de pelouse. Le dessin en cercle et en petits rectangles est simplifié, remplacé par un grand compartiment de pelouse orné de topiaires d'if.

**Avant 1970** - 28 marronniers sont abattus, Ils sont remplacés par des tilleuls.

Deux concessionnaires exploitent un chalet de vente et un jeu de balançoire

**1970** - Le square de l'Archevêché est renommé square Jean XXIII , après délibération du Conseil Municipal.

**1970-2019**- Permanence de la composition du square. Les ormes à port pleureur disparaissent progressivement, un seul subsiste. Les ormes sont remplacés par des cerisiers du Japon, aux inflorescences roses.

**2019**- Le square Jean XXIII est inclus dans le périmètre du chantier de Notre-Dame. Il est partiellement recouvert de zones de dépôts, de bâtiments préfabriqués modulaires et d'une chape de béton.



1942 - Vue derrière un arbre en fleurs, Bovis Marcel. Source- MAP AP73L02406



1894- Extrait du plan parcellaire municipal dit des « draps de lit », 9ème feuille. Source - Archives municipales, PP/11884)

## PARVIS DE NOTRE-DAME

XII<sup>e</sup>

XVIII<sup>e</sup>

XIX<sup>e</sup>

PARVIS MÉDIÉVAL

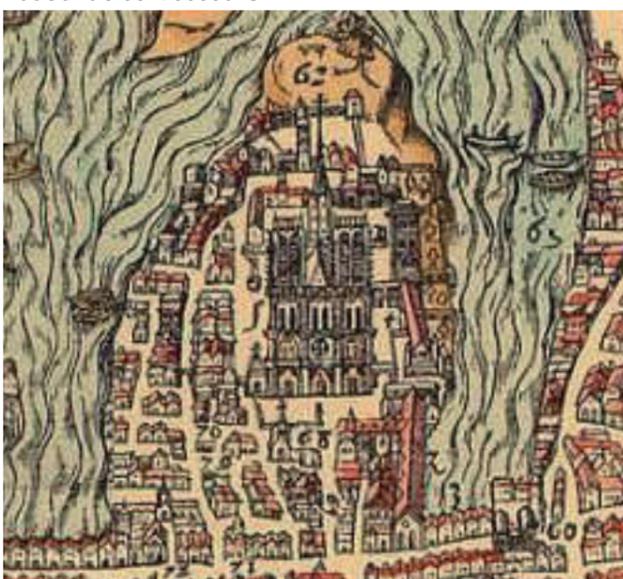
PREMIER ÉLARGISSEMENT DU PARVIS

AUX ORIGINES DU PARVIS CONTEMPORAIN

**XII<sup>e</sup> siècle** - Le premier parvis est contemporain de la cathédrale Notre-Dame. C'est un espace de dimension réduite flanqué « d'un tricot inextricable de rues bizarrement brouillées » et de maisons entassées



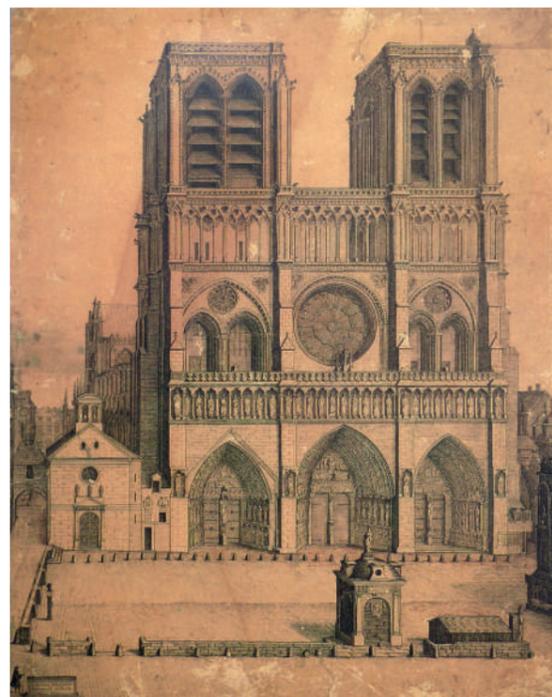
1606 - Le roi allant à Notre-Dame le 22 mars 1594. Source - Joconde 50170000628



1575-Extrait du plan de Bâle. Source - Bibliothèque de l'université de Bâle, Kartensig AA 124)

« Devant Notre-Dame, au plus près, trois rues se dégorgeaient dans le parvis, belle place à vieilles maisons. Sur le côté sud de cette place se penchait la façade ridée et rechignée de l'Hôtel-Dieu, et son toit qui semble couvert de pustules et de verrues. Puis, à droite, à gauche, à l'orient, à l'occident, dans cette enceinte si étroite pourtant de la Cité se dressaient les clochers de ses vingt-une église de toute date, de toute forme, de toute grandeur (...). Derrière Notre-Dame se déroulaient, au nord, le cloître avec ses galeries gothiques ; au sud, le palais demi-roman de l'évêque ; au levant, la pointe déserte du Terrain. »

Victor Hugo, Notre-Dame de Paris, L. III, Ch. 2, « Paris à vol d'oiseau », Le Livre de poche, n° 1698, p.209.



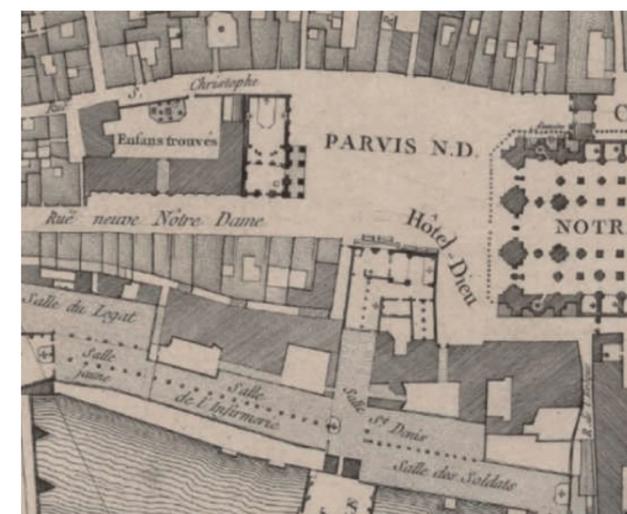
1699- Façade et parvis de N-D de Paris, Antier (dessinateur). Source - Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes, n° VA 419

**Au XVIII<sup>e</sup> siècle** - Les projets architecturaux se multiplient ayant pour objectif de modifier et d'agrandir le parvis.

**1748** - La fontaine disparaît du parvis. L'aménagement de la place du parvis occasionne d'important travaux de nivellement. Le sol de l'ancien parvis est mise au niveau des rues adjacentes.

« Trois choses importantes manquent aujourd'hui à cette façade : d'abord le degré de onze marches qui l'exhaussait jadis au-dessus du sol (...). »  
« Le degré, c'est le temps qui l'a fait disparaître en élevant d'un progrès irrésistible et lent le niveau du sol de la Cité ; mais tout en faisant dévorer une à une, par cette marée montante de pavé de Paris, les onze marches qui ajoutaient à la hauteur majestueuse de l'édifice. »  
Victor Hugo, Notre-Dame de Paris, L. III, Ch. 1, « Notre-Dame », Le Livre de poche, n° 1698, p. 190-191.

Avec l'arasement de l'église St-Jean-le-Rond, l'entrée dans le cloître Notre-Dame est dégagée.

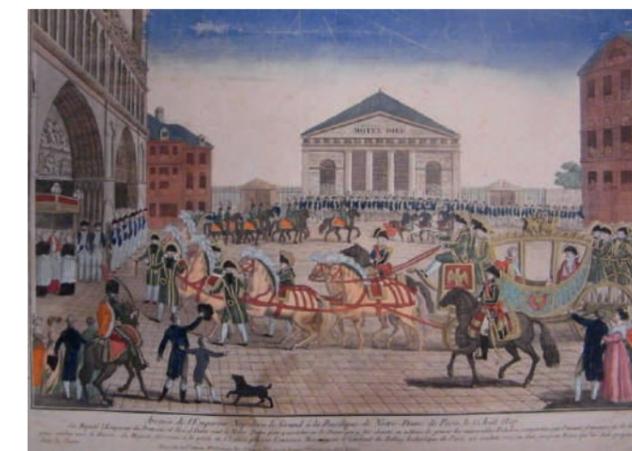


1754 - Extrait du « Plan détaillé de la Cité (...), Jean Delagrave. Source- Bibliothèque Nationale de France, département Cartes et plans, GE C-3638

La surface du parvis triple. Son accès est plus aisé et les rues sont élargies.

**XIX<sup>e</sup> siècle** - Le dégagement du parvis et des abords de la cathédrale se poursuit.

**1802** - La partie sud-est du parvis est libérée avec la démolition de la chapelle gothique de l'Hôtel-Dieu.



1807 - Arrivée de l'Empereur Napoléon le Grand (le 15 août 1807), Chereau. Source- Joconde 07760001996



1782- Vue extérieure de Notre-Dame, MoitteAlexandre. Source- gallica.bnf btv1b10303275

## PARVIS DE NOTRE-DAME

1973

### AUX ORIGINES DU PARVIS CONTEMPORAIN

### LE PARVIS ACTUEL

**1819**- Nicolas-Marie Clavereau reconstruit à la place de la chapelle gothique, l'entrée de l'Hôtel-Dieu avec son portique à colonnes doriques.

**1808-1839**- Arasement de maisons de part et d'autre de la rue Neuve Notre-Dame dans le cadre du projet d'embellissement de l'Hôtel-Dieu.

**1831**- Publication du roman de Victor Hugo, Notre-Dame-de-Paris. L'écrivain sauve le monument en pitoyable état, en construit une image mentale durable. Après la publication du roman, le monument est mis en avant dans les guides touristiques.

**1837** - Création de la rue d'Arcole par Rambuteau.

**1843-1863** – Grande campagne de restauration de la cathédrale par Eugène Viollet-le-Duc et Jean-Baptiste-Antoine Lassus



1851-1853- Façade occidentale de Notre-Dame de Paris, Nègre Charles. Source- Joconde 08750049430

**XIXe - 2e moitié** - Le dégagement complet du parvis et de son ouverture à la Seine sous le règne de Napoléon III est confié au préfet Haussmann. L'aménagement des abords de Notre-Dame fait parti d'une restructuration d'envergure de l'ensemble de l'île de la Cité.

Accélération du tourisme avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur. Les tours de Notre-Dame offrent les plus belles vues panoramiques de Paris.



1865- Rue du cloître Notre-Dame Melville Charles. Source- BHVP NDark\_73873\_pf0000952446\_v0001



1878 - Le parvis après la destruction de l'ancien Hôtel-Dieu et du bâtiment de l'assistance publique, Melville Charles. Source- <https://fr.wikipedia.org/>

**1853** - Début de la construction de la caserne par l'architecte Jacques Gilbert).

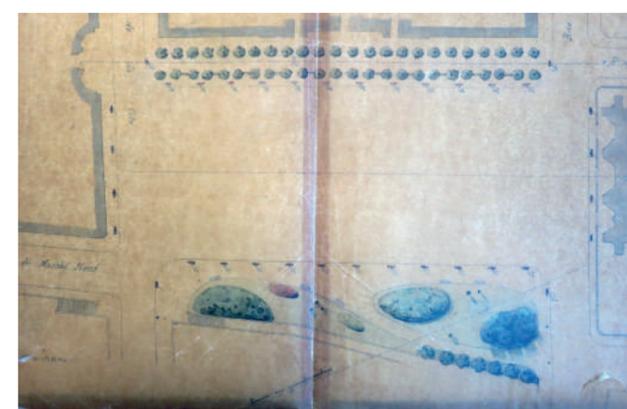
**1867-1878** - Reconstruction de l'Hôtel-Dieu par l'architecte Jacques Gilbert.

**1862**- Classement de la cathédrale sur la liste des monuments historiques

**1867-1878** - Chantier d'aménagement du nouveau parvis lié à la démolition de l'ancien Hôtel-Dieu. Deux rangées d'arbres sont plantées le long de la façade Sud du nouvel Hôtel-Dieu dans l'axe de la porte monumentale de la caserne. Un compartiment rectangulaire de pelouse, agrémenté d'arbres et de massifs arbustifs est placé en surplomb du quai. 35 candélabres à 3 branches sont implantés le long de la place.

**1879**- Un groupe sculpté de Louis Rochet, représentant Charlemagne entouré de ses écuyers est placé sur le rectangle de pelouse. Son socle est un dessin d'Eugène Viollet-le-Duc

**1880**- Reconstruction du pont Au Double dans l'axe de la rue d'Arcole. Reconstruction du quai à l'aplomb de la place et disparition des cagnards (quai aujourd'hui nommé Maurice Carême).



vers 1878 - Plan d'aménagement de la place du parvis de Notre-Dame, «plan établi par la Direction». Source - Archives de Paris, VM90 367

**En 1910**- Aménagement d'un terre-plein pour les piétons, îlot de refuge destiné à contempler la façade de Notre dame sans se faire renverser.

**1911-1964**- Pression de la circulation automobile, toujours plus forte.

**1965-1970**- Fouilles archéologiques sur le Parvis.

**1969**- Les architectes André Hermant et Jean-Pierre Jouve sont missionnés pour concevoir le projet d'aménagement du parvis et de ses abords ainsi que celui de la crypte archéologique. Deux objectifs sont fixés : la conservation des fouilles in situ et la suppression de la circulation automobile en surface.

**1971**- Mise en service du parking souterrain

**1973**- Les travaux d'aménagement du parvis sont entièrement achevés.

**1976**- La grande aire engazonnée est supprimée, remplacée par des jardinières de buis aux plans géométriques en C et en L

**2018**- Disparition de volume végétaux en surplomb du quai et remplacement.

**2019**- Le parvis est un espace public fortement sollicité, douze millions de visiteurs annuels de la cathédrale, mais aussi des manifestations.



Avant 1965 - Le parvis de Notre-Dame.

### 1.2.2 Synthèse historique sous forme de carte des permanences historiques

Les extraits du livre de Notre-Dame de Paris de Victor Hugo vont dans le sens de la carte des permanences historiques, à savoir que les abords de Notre-Dame, tout comme le monument, sont des espaces hybrides.

### CARTE DES PERMANENCES HISTORIQUES

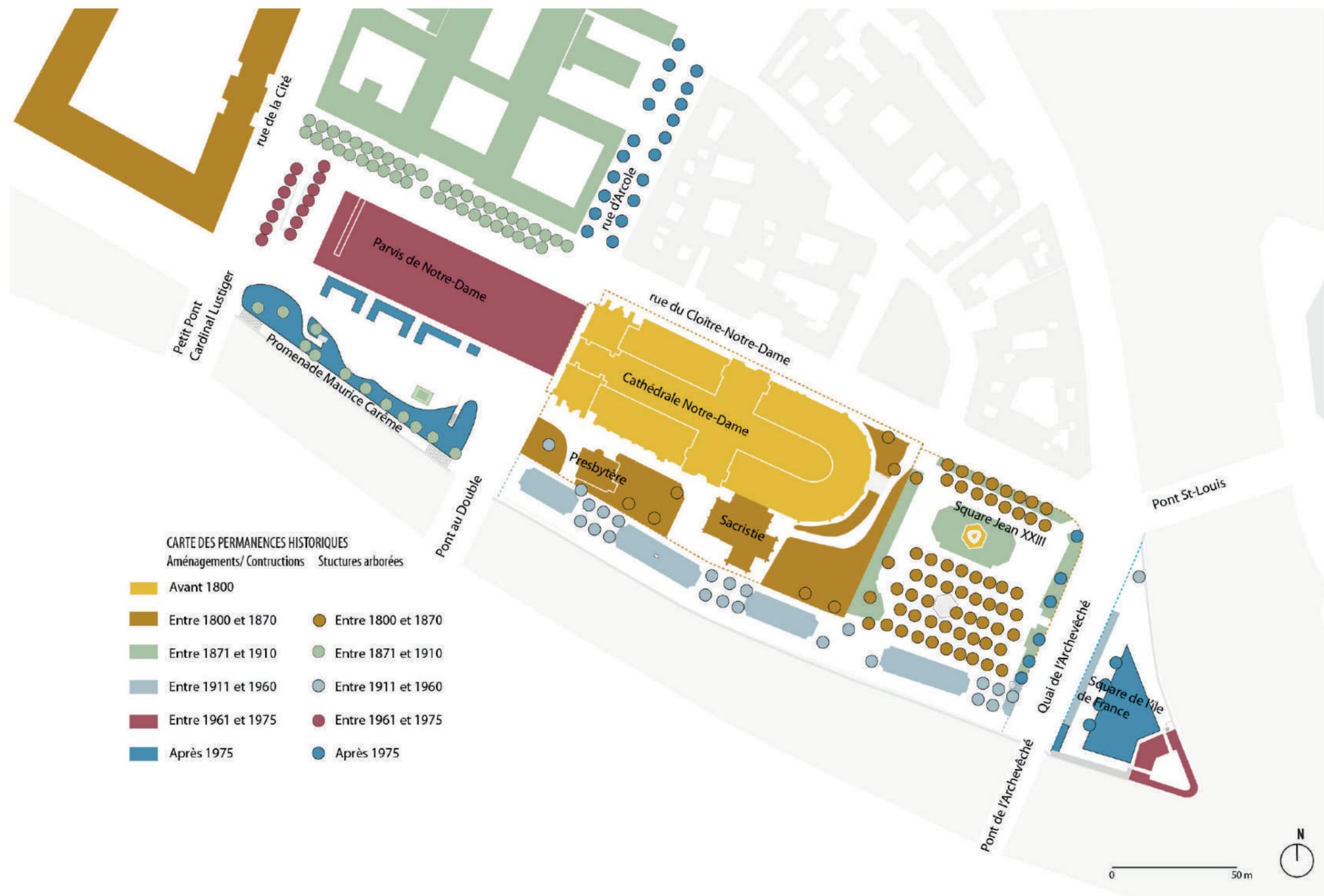
#### EXTRAITS DE NOTRE-DAME DE PARIS DE VICTOR HUGO

« Notre-Dame n'est point, du reste, ce qu'on peut appeler un monument complet, défini, classé. Ce n'est plus une église romane, ce n'est pas encore une église gothique. Cet édifice n'est pas un type (...) C'est un édifice de la transition.(...) Notre-Dame de Paris est, en particulier, un curieux échantillon de cette variété. Chaque face, chaque pierre du vénérable monument est une page non-seulement de l'histoire du pays, mais encore de la science et de l'art. »

Victor Hugo, Notre-Dame de Paris, L. III, Ch. 1, « Notre-Dame », Le Livre de poche, n° 1698, p. 196.

« Nous le répétons, ces constructions hybrides ne sont pas le moins intéressantes pour l'artiste, pour l'antiquaire, pour l'historien. Elles font sentir à quel point l'architecture est chose primitive, en ce qu'elles démontrent (...) que les plus grands produits de l'architecture sont moins des œuvres individuelles que des œuvres sociales ; plutôt l'enfantement des peuples en travail que le jet des hommes de génie ; le dépôt que laisse une nation ; les entassements que font les siècles ; le résidu des évaporations successives de la société humaine ; en un mot, des espèces de formations. Chaque flot du temps superpose son alluvion, chaque race dépose sa couche sur le monument, chaque individu apporte sa pierre. (...) Les grands édifices, comme les grandes montagnes, sont l'ouvrage des siècles. »

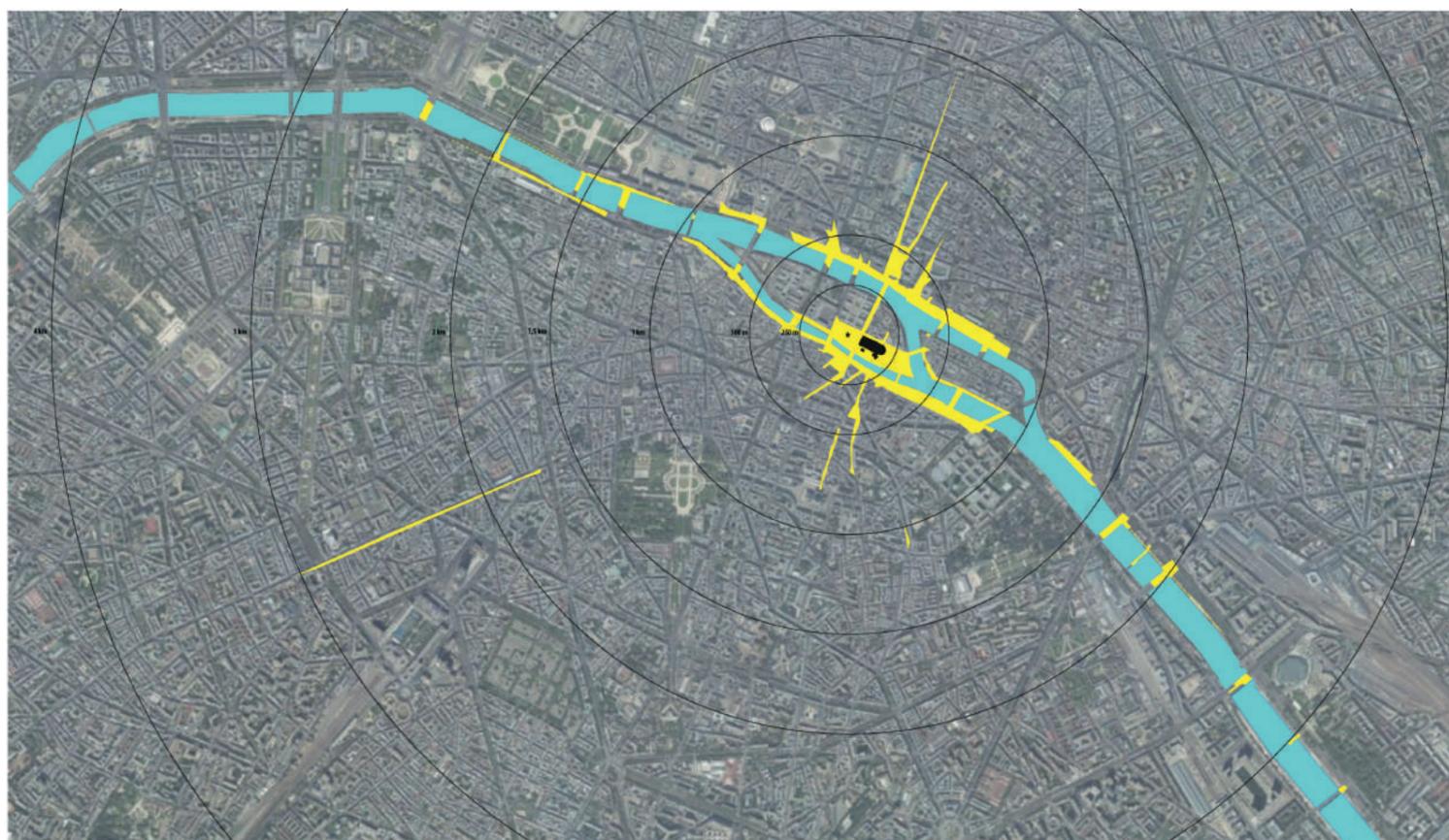
Victor Hugo, Notre-Dame de Paris, L. III, Ch. 1, « Notre-Dame », Le Livre de poche, n° 1698, p. 197-198.



CARTE DE LA ZONE D'INFLUENCE VISUELLE DE LA FLÈCHE DE NOTRE-DAME (SELON L'ÉTUDE APUR)



CARTE DE LA ZONE D'INFLUENCE VISUELLE DE NOTRE-DAME, DU PRESBYTÈRE ET DE LA SACRISTIE



## 2 – ANALYSE DES FONCTIONNEMENTS VISUELS

### 2.1 La zone d'influence visuelle de Notre-Dame

La zone d'influence visuelle est réalisée à partir d'un arpentage de terrain effectué à pied, au travers d'espaces publics urbains. Elle a pour objectif de cartographier les espaces depuis lesquels les vues dévoilent la cathédrale de Notre-Dame-de-Paris mais aussi les bâtiments du presbytère et la sacristie qui y sont accolés.

La zone d'influence visuelle, complète l'étude réalisée par Atelier Parisien d'Urbanisme, Analyse urbaine p18, p21), réalisée pour mesurer l'incidence visuelle de la flèche, aujourd'hui disparue.

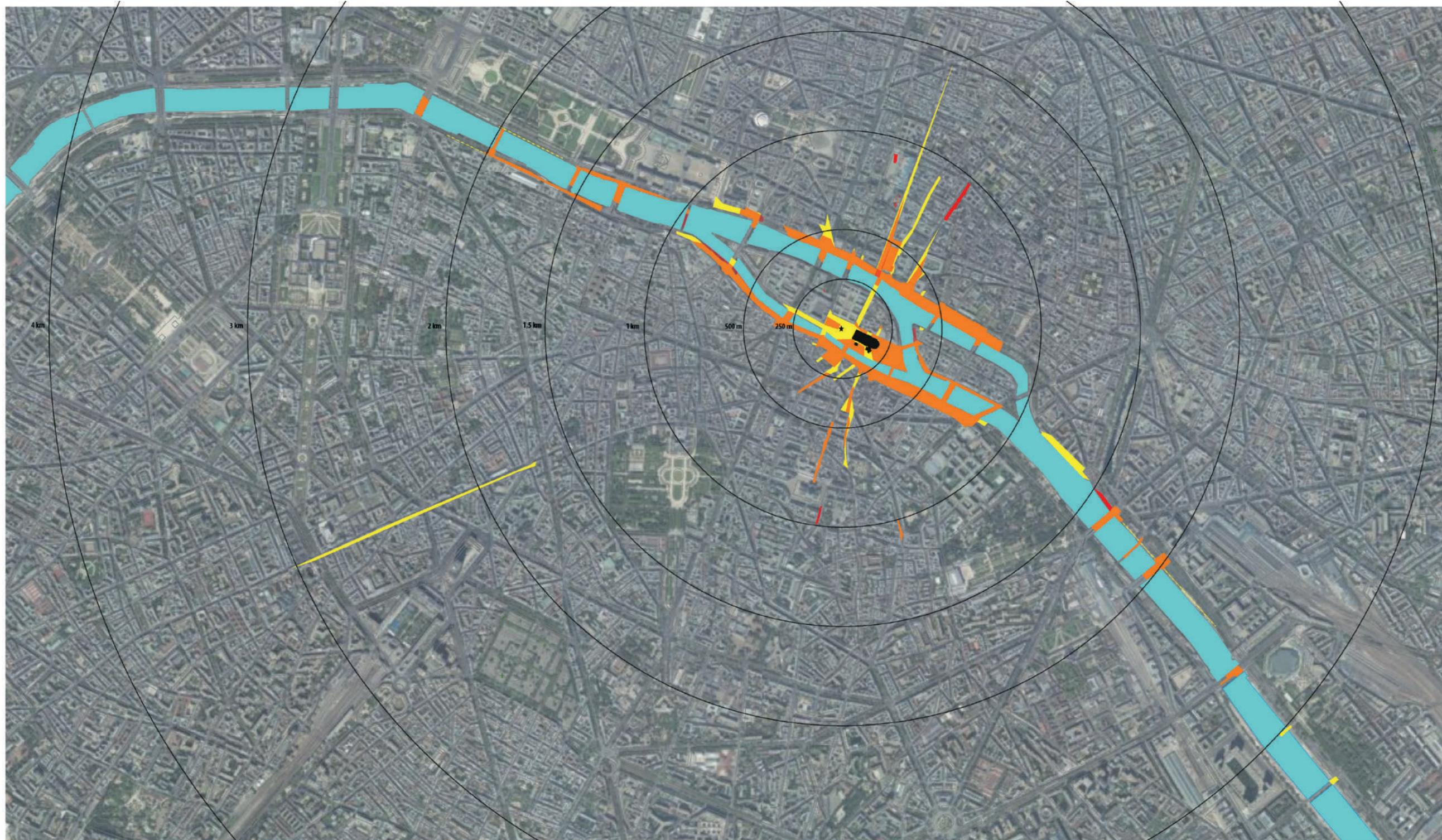
Les zones de visibilité correspondent à des lieux depuis lesquels les vues d'une et/ou des façades de la cathédrale sont possibles, même si les vues des façades peuvent être partielles, voire ténues filtrées par des bâtiments formant l'avant-plan et/ou par les arbres.

La lecture de la carte laisse apparaître la prédominance de zones de visibilité depuis les ponts et les quais de la Seine mais également depuis certaines sections de rues convergentes vers Notre-Dame.

Bien qu'il y ait un différentiel d'altitude de 29 m environ en faveur de la flèche, l'influence visuelle de la cathédrale est légèrement plus étendue. Cela s'explique par la couleur claire de la cathédrale, de ses tours culminant à 69 m de hauteur et de son emprise au sol (longueur de 127 m sur une largeur de 48m).

Les zones de visibilité sont larges et continues le long de la Seine depuis les quais hauts, morcelées depuis les quais bas, récurrentes depuis les ponts, kaléidoscopiques depuis les rues.

CARTE DE LA ZONE D'INFLUENCE VISUELLE DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME, DE SA SACRISTIE, DE SON PRESBYTÈRE ET DE SA FLÈCHE (TELLE QU'ELLE ÉTAIT AVANT L'INCENDIE DE 2019)



Source : photographie aérienne 2018 - geoportail.gouv.fr

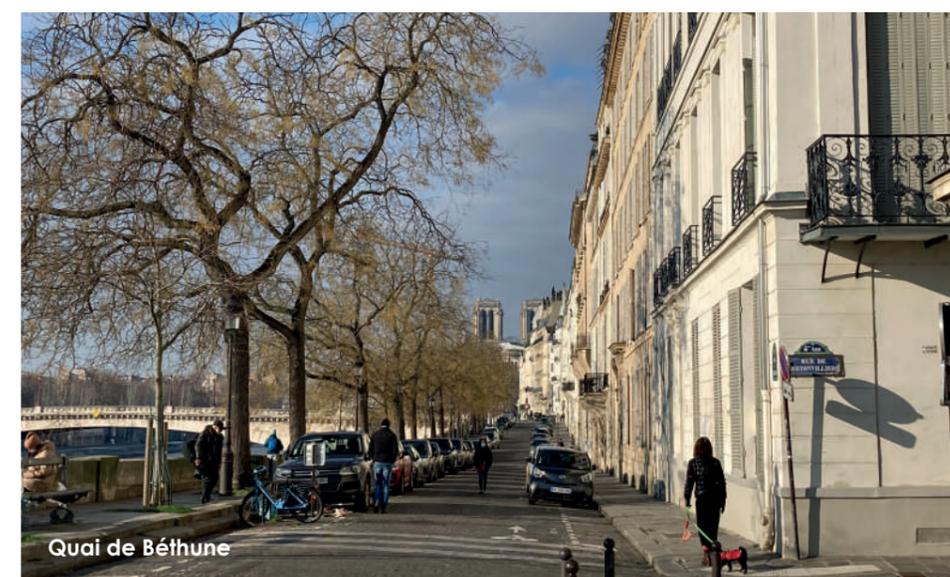
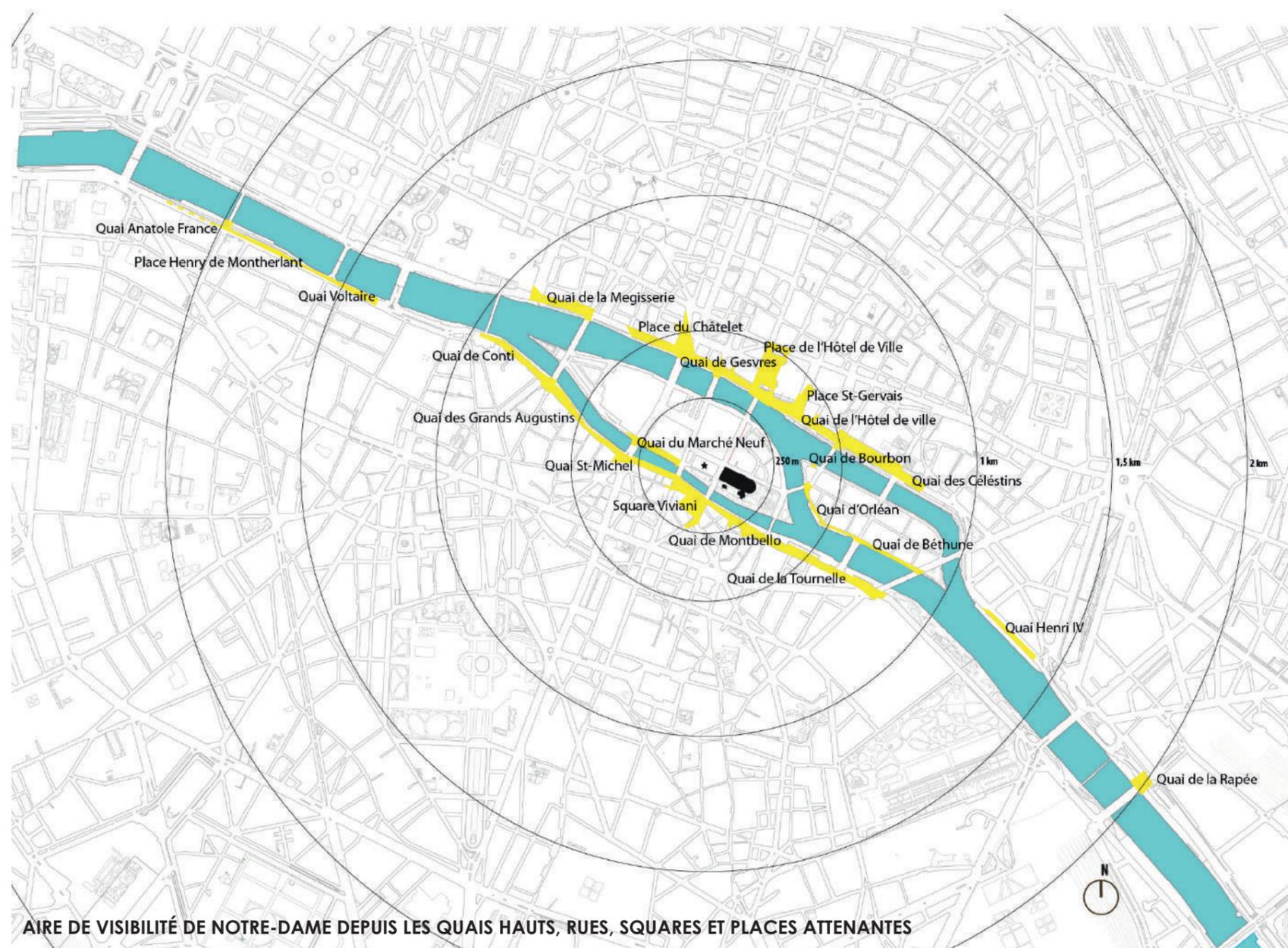
- Zone d'influence visuelle de Notre-Dame
- Zone d'influence visuelle de la flèche de Notre-Dame avant l'incendie de 2019 (selon l'analyse urbaine APUR)
- Zone d'influence visuelle de Notre-Dame et de sa flèche

## 2.2 Les vues de l'extérieur vers Notre-Dame

### 2.2.1 Les typologies visuelles

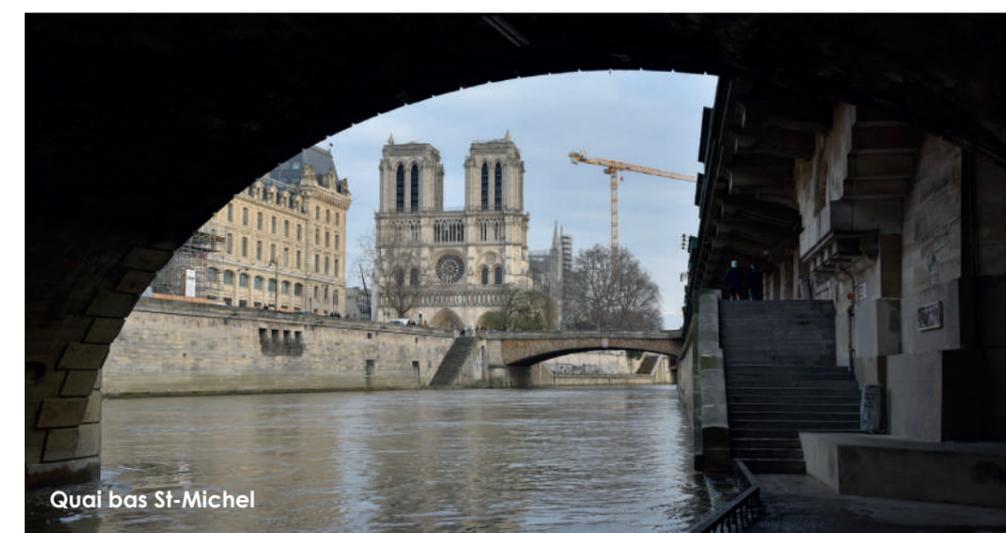
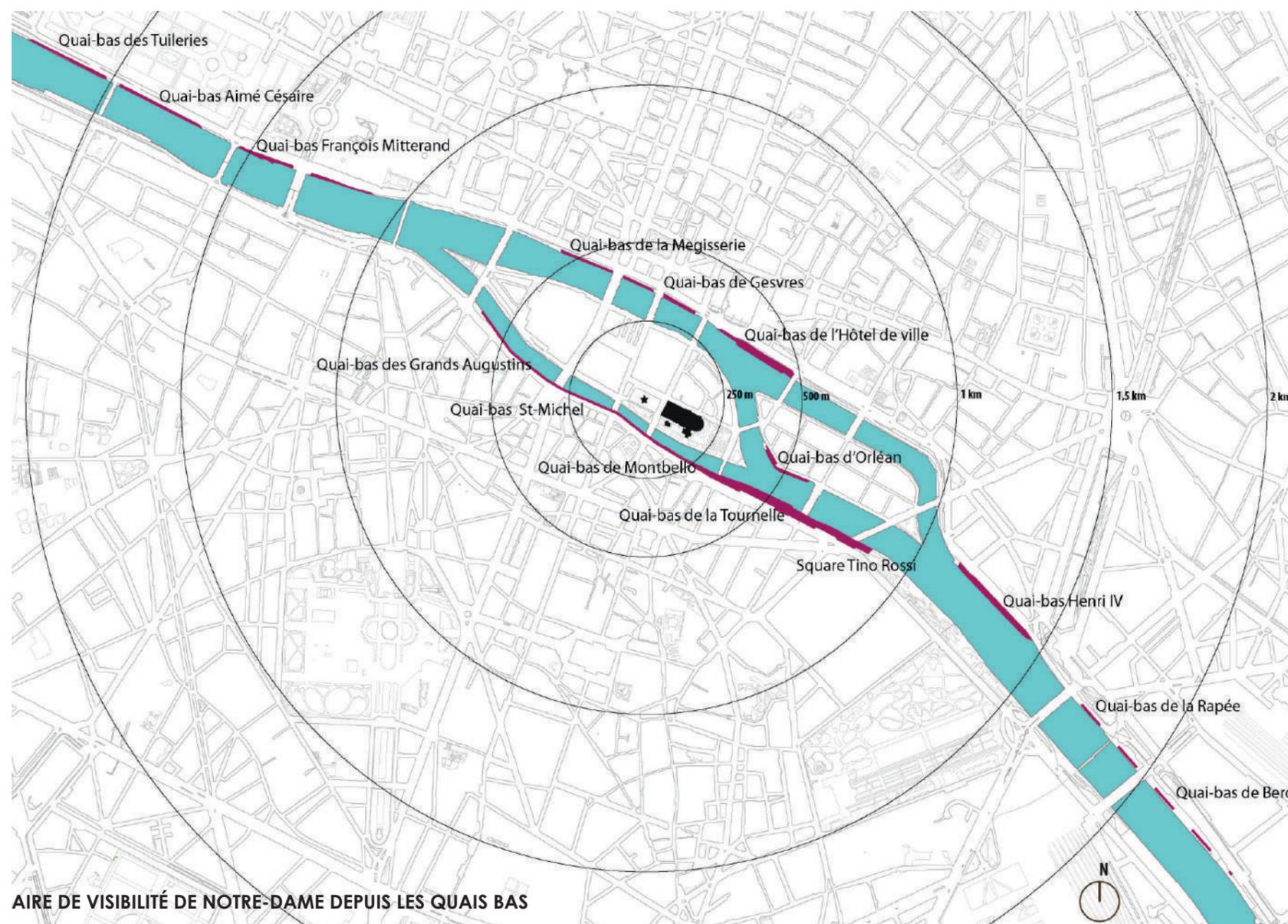
#### LES VUES PANORAMIQUES ET FENÊTRES VISUELLES DEPUIS LES QUAIS HAUTS ET PLACES ATTENANTES

Cas de figure le plus fréquente, cette typologie visuelle ouvre à de multitude possibilités de découverte de Notre-Dame. D'une façon générale, depuis la rive droite, les vues sont filtrées par un première ligne bâtie haute, laissant visible les deux tours. Les vues sont mémorables depuis les quais de la rive gauche les plus proches de Notre-Dame, du Quai St-Michel jusqu'au Quai de la Tournelle, en n'omettant pas le Square Viviani attenant au Quai Montebello.



## LES VUES PANORAMIQUES ET FENÊTRES VISUELLES DEPUIS LES QUAIS BAS

La séquence des quais bas, offre des points de vue très variés, alternant entre des visions panoramiques et des fenêtres visuelles se découpant au travers des enfilades des ponts. Sur une distance d'1,4 km s'étendant du quai des Grands Augustins jusqu'au quai de la Tournelle, les vues de la cathédrale sont particulièrement prégnantes. Le caractère pittoresque est renforcé par le murmure de la Seine, en avant-plan. Le quai bas Henri IV, sur la rive droite de la Seine offre une vision des plus intéressantes de Notre-Dame, saisissant la puissance de la Seine et l'insularité des îles Saint-Louis et de la Cité. La proximité à l'eau ravive le souvenir de l'ancienne île Louviers, présente à cet emplacement.

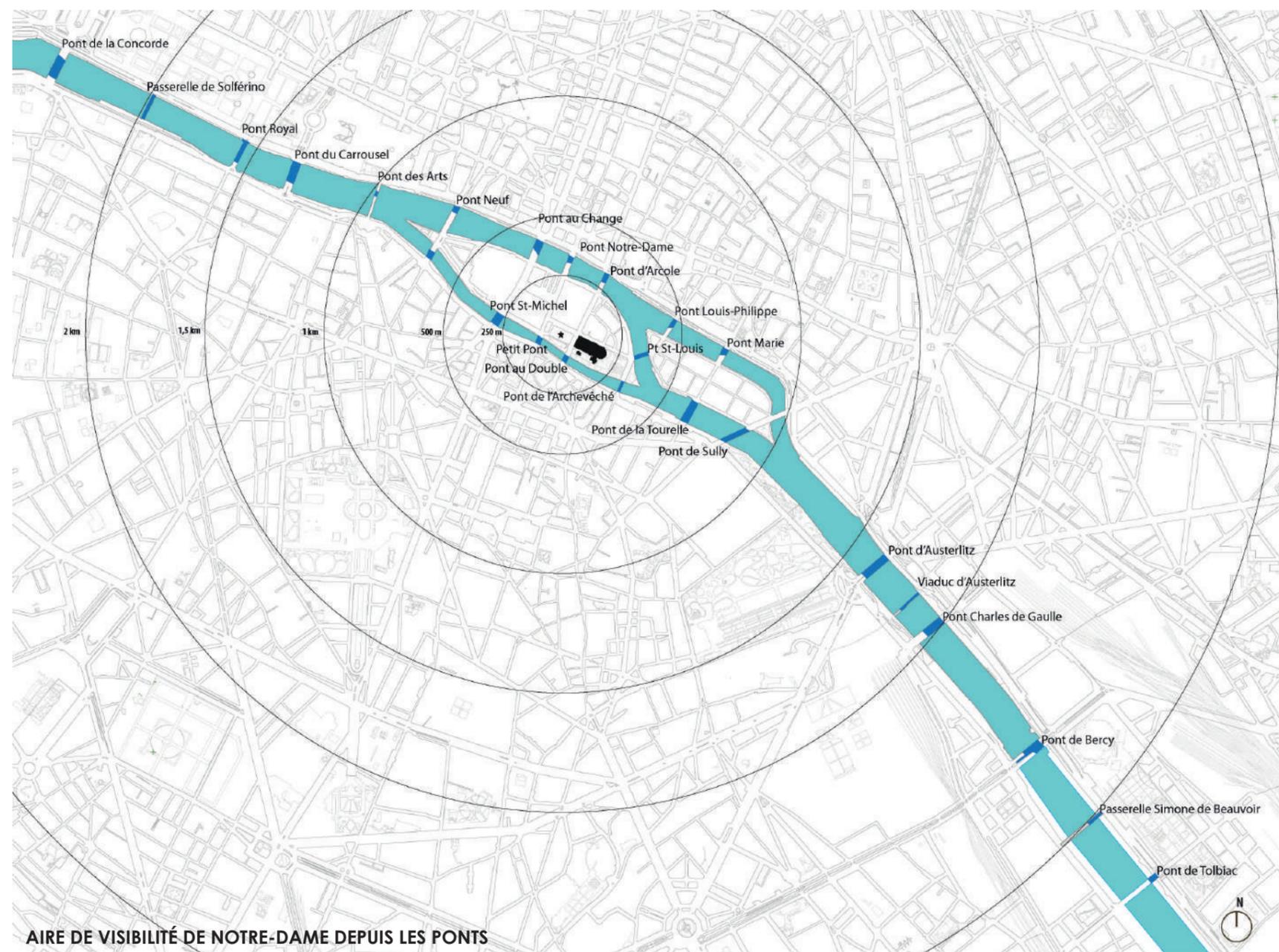


## LES VUES PANORAMIQUES DEPUIS LES PONTS

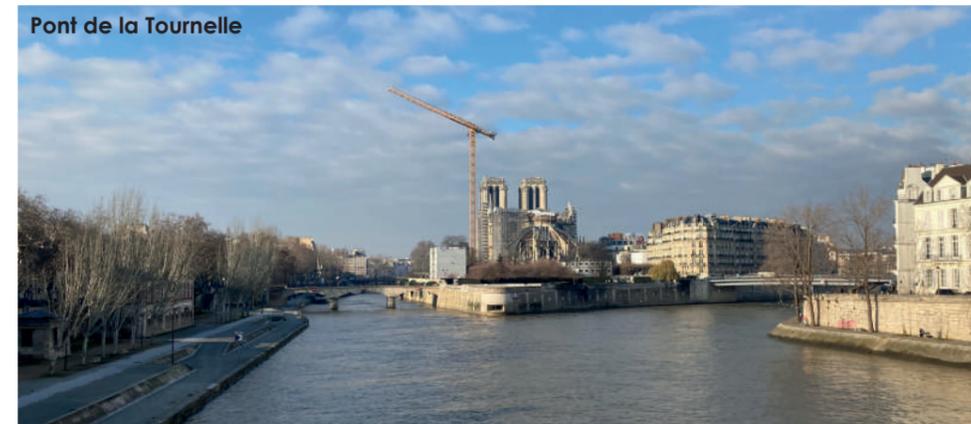
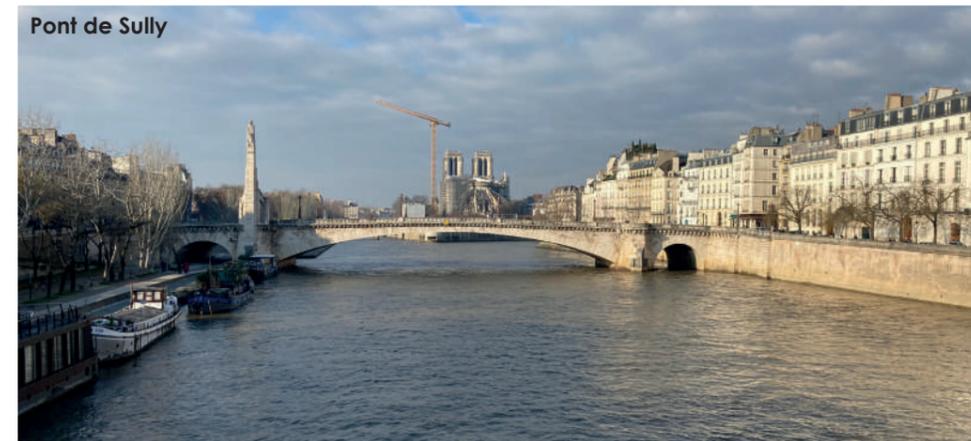
Depuis les ponts, les vues sont panoramiques. Le déroulé de la Seine est un magnifique couloir visuel approfondissant le champ de vision et mettant en relation les hauts monuments de Paris, qui viennent émailler la ligne d'horizon bâtie. La cathédrale si elle s'inscrit parmi d'autres monuments parisiens, est le monument que l'on a de cesse de chercher. En cela sa dimension hautement symbolique, dépasse son empreinte visuelle.

Les vues les plus mémorables de Notre-Dame s'ouvrent :

- depuis les ponts de Sully et de la Tournelle desquels Notre-Dame figure l'élément central du panorama;
- depuis le pont des Arts lorsque la silhouette de Notre-Dame est cadrée par les immeubles de la place Dauphine;
- depuis les ponts lointains en aval du pont du Carrousel jusqu'au pont de la Concorde, lorsque la vision de Notre-Dame intervient dans le même champ visuel que le musée d'Orsay, le Louvre, le dôme de l'Institut supérieur de France, la Sainte-Chapelle et les tours de la Conciergerie.



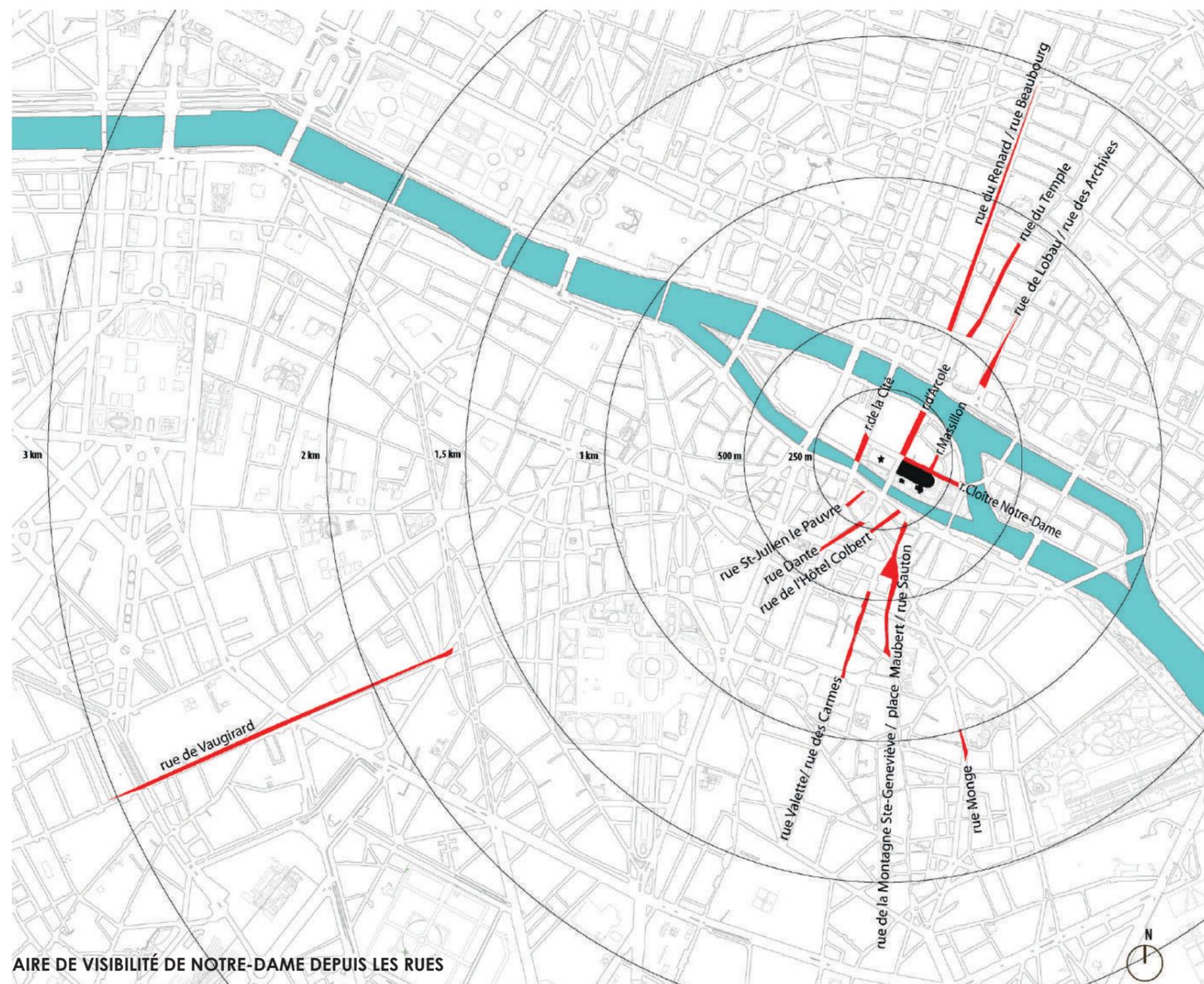
AIRE DE VISIBILITÉ DE NOTRE-DAME DEPUIS LES PONTS



## LES PERCÉES VISUELLES DEPUIS LES RUES, RUELLES

Depuis les rues, la vision de la cathédrale est kaléidoscopique. Seulement possible depuis certaines sections et / ou rues convergeant vers Notre-Dame. Ce sont des percées visuelles encadrées par des bâtiments dévoilant partiellement les façades. Les vues sont le plus souvent furtives. Exceptions faites depuis l'axe des rues d'Arcole/ du Renard/ de Beaubourg portant sur la tour Nord sur une distance d'1,4 km, et depuis la rue de Vaugirard, axée pendant 1,2 km sur la tour Sud.

D'autres vues intéressantes se dégagent depuis la place du Panthéon se poursuivant par la rue Valette et une portion haute de la rue des Carmes, sur une distance de 300 m.



AIRE DE VISIBILITÉ DE NOTRE-DAME DEPUIS LES RUES



Rue du Renard/ rue Beaubourg



Rue du temple



Place du Panthéon



Rue de Vaugirard

## 2.2.2 Analyse sensible de la découverte de la cathédrale au travers de la déambulation

Notre-Dame, élément central de l'île de la Cité, elle-même lieu central et berceau de Paris est un lieu de convergence. Sa rencontre ouvre à des sensations différentes selon l'itinéraire de découverte, ô combien multiples. On tombe nez à nez sur le transept septentrional au détour d'une rue étroite de l'îlot des Chanoines, ou à l'inverse, on perçoit ses deux tours de loin en loin au travers du parvis. On peut découvrir son chevet filtré par les feuillages de squares, ou contempler son transept méridional sur la rive opposée de la Seine. On la voit en contre-plongée par les quais bas, à niveau depuis les quais hauts ou les rues. Le temps de découverte de Notre-Dame peut être long, soit à pied, plus rapide soit à vélo, en voiture, en bus. Elle est ce que l'on a sous nos yeux, mais elle est également tout ce qui est parallèle, sous-tendu : symbole, histoire de la France, culture, spiritualité... certains disent même qu'elle est prophétie<sup>1</sup>. Sa dimension nous échappe.

### DEPUIS LA RIVE DROITE

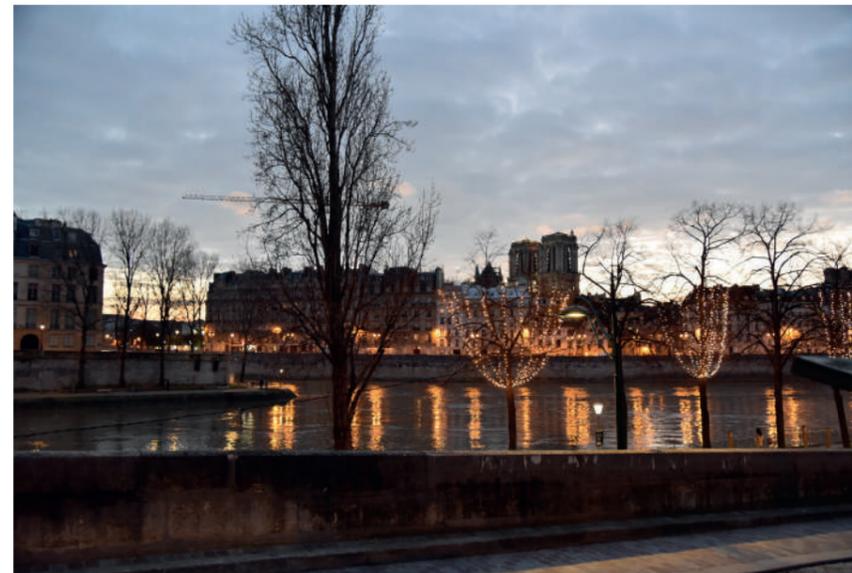
Depuis la rive droite de la Seine, la cathédrale émerge au-dessus d'un front bâti haut. La vision en est partielle, réduite à ses deux tours-clochers. C'est une vision où les composantes urbaines priment, dans laquelle la part de la nature est réduite à quelques arbres lacunaires le long des quais. L'appréhension de Notre-Dame tient de la superposition de deux plans bâtis, un front urbain dans l'ensemble homogène aux immeubles dessinant une ligne de faîtage haute et peu crénelée que chapeautent les deux tours de Notre-Dame.



Depuis le quai bas de l'Hôtel de Ville

La perception de cette ligne d'horizon monocorde formée par les immeubles du premier plan est plus subtile en face de l'îlot Chanoinesse, aux lignes de toitures plus crénelées.

A la tombée du jour, la perception de Notre-Dame de la rive droite, devient marquante, lorsque la silhouette dentelée de la cathédrale apparaît telle une ombre chinoise se détachant à contre-jour.



Depuis le quai de l'Hôtel de Ville le soir tombant

<sup>1</sup> Bruno Lemaire L'Ange et la Bête. Mémoires provisoires (éd. Gallimard)

### DEPUIS L'ÎLE DE LA CITÉ

Dans l'île de la Cité, les hauts bâtiments administratifs de la préfecture, du palais de Justice, de l'Hôtel-Dieu, forment des enclaves bâties monumentales coupant tout lien visuel vers la cathédrale et les autres quartiers de l'île de la Cité. De dimension disproportionnée en comparaison aux rares maisons ayant subsistées aux aménagements du Baron Haussmann, ces bâtiments isolent le marché aux fleurs du parvis, le parvis de la Sainte-Chapelle, la Sainte-Chapelle de la place Dauphine.

Les perspectives sont le reflet de la dissymétrie de l'espace public autour de Notre-Dame :

- Le manque de recul, donne à voir une vision ascensionnelle spectaculaire sur la Tour Nord depuis la rue d'Arcole. La rue Massillon et la rue Chanoinesse dévoilent des gargouilles se détachant du ciel et des arcs boutants. Ces percées visuelles étroites et verticales sont-elles les plus authentiques ? Rémanences d'images de Notre-Dame liées au Moyen-âge ?

- Au niveau de la rue de la Cité, la façade occidentale de la cathédrale se livre au-dessus du plan orthogonal du parvis. La silhouette à cette distance éloignée apparaît sans relief dans un champ de vision horizontal. Cette vision ne valorise pas la cathédrale, l'amenuise même dans sa puissance mystique et spirituelle.



Marché aux fleurs



Depuis la rue d'Arcole



Depuis la rue de la Cité

## DEPUIS L'ÎLE SAINT-LOUIS

En arrivant de l'île Saint-Louis, le regard est happé par le profil en poupe de vaisseau de l'île, puis par l'image rigide, formelle du Square de l'Île de France, sa minéralité interrogeant sur sa fonction.

Au niveau du Quai de l'Archevêché, surgit la vision fabuleuse de la nef et des arcs boutants, au-dessus et encadrés des ramures du Square Jean XXIII. Cette perspective déjà pittoresque gagnerait cependant en puissance si le Quai de l'Archevêché redevenait un quai ouvert sur la Seine, sans aucun écran entre les espaces.



Depuis le pont St-Louis

## DEPUIS LA RIVE-GAUCHE

Les quais haut et bas de la Tournelle offrent la vision la plus couvrante sur l'architecture de Notre-Dame, développée sur trois façades en même temps (la nef, la façade méridionale et l'arrière des tours clochers). A cette vision plus complète de l'édifice s'ajoute le charme de la Seine en premier-plan et des arbres, soubassement de la cathédrale évoquant une vision pittoresque.

Le Quai Montebello dévoile la façade méridionale de Notre-Dame, avec suffisamment de recul pour la couvrir du regard entièrement, sacristie et presbytère compris. Notre-Dame au-dessus des flots apparaît hissée sur un promontoire de pierre, que quelques rubans de lierre égayent au même titre que les lignes de frondaisons dentelées du Square Jean XXIII.

Au niveau de la rive gauche, l'entrelacs des ruelles du quartier Latin, dévoilent en quelques endroits des percées visuelles débouchant, au gré des déambulations, sur les façades de la cathédrale.



Depuis le quai bas de la Tournelle



Depuis le quai bas de Montebello

Depuis le Square Viviani, la vision de Notre-Dame est particulièrement agréable. Cela tient de l'équilibre subtil entre architecture et arbres, entre masse de pierres sculptées spectaculaires de la cathédrale et cordon végétal festonné.

L'angle visuel sur Notre-Dame est large. L'orientation oblique du point de vue permet d'admirer simultanément les arêtes dentelées des deux tours, la façade méridionale et les silhouettes de la sacristie et du presbytère. L'intérêt du point de vue relève également de la tranquillité du lieu. L'empreinte sonore de la route encore fortement perceptible, ne gomme pas le chant des oiseaux et les voitures masquées par un trait arbustif opaque n'interfèrent pas dans la vision de Notre-Dame.

Au niveau de l'angle de la Rue de la Cité et du Quai de Montebello, la vision de la cathédrale est tout aussi marquante. L'alignement des hauts platanes du parvis et les arbres du quai en donnant un cadrage vertical, restaurent la vue ascensionnelle de Notre-Dame.

En arrivant par les quais bas, comme par exemple par la station de RER Saint-Michel, la vue de la cathédrale est saisissante au travers d'une arche du Pont Saint-Michel, rappelant le découpé en voûte des anciens cagnards, et reconnectant au réseau souterrain. Cette image forte en couleur convoque l'univers romantique autour de Notre-Dame, son univers peuplé de créatures chimériques, son envoûtante étrange-té.



Depuis le square Viviani



Depuis les quai haut Montbello / quai haut St-Michel



Depuis le quai bas St-Michel

## 2.3 Les vues du périmètre opérationnel

L'analyse des vues du périmètre opérationnel vers le paysage extérieur et vers Notre-dame est réalisée par le biais de cartes radars<sup>1</sup> depuis les lieux principaux :

- la rue de la Cité/extrémité du parvis;
- le centre du parvis;
- le quai de l'Archevêché;
- le square de l'île de France.

Les cartes radars figurent des représentations cartographiques balayant la vue à trois cent soixante degrés. Elles traduisent l'épaisseur du champ de vision et la matière des éléments s'inscrivant dans le champ panoramique.

Par un procédé coloré, elles mettent en exergue les silhouettes bâties hautes, émaillant la ligne d'horizon mais également la visibilité ou non du cours de la Seine.

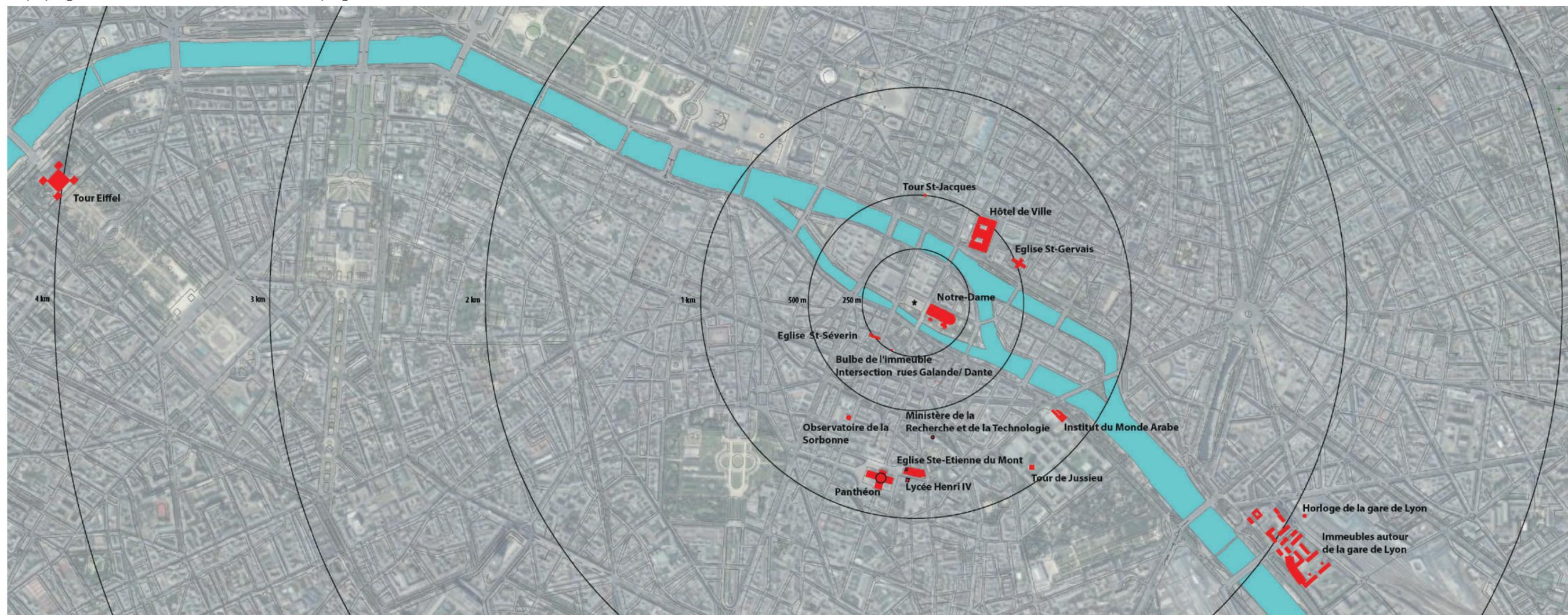
Aussi les cartes radars croisent-elles plusieurs données et rendent compte :

- de la qualité scénographique de la ligne d'horizon qui bosselée et découpée n'en devient que plus pittoresque,
- de la texture de la ligne d'horizon tantôt végétale, tantôt bâtie, façonnant un univers à forte connotation urbaine ou à l'inverse se partageant harmonieusement entre composante naturelle et bâtie.
- de la transcription du rôle des massifs végétaux, comme éléments susceptibles de s'interposer et de concurrencer des vues intéressantes ou bien encore de raccourcir la profondeur du champ visuel.

La carte ci-dessous recense tous les monuments apparaissant sur la ligne d'horizon au fur et à mesure des déplacements dans le périmètre opérationnel.

<sup>1</sup> Les cartes radars sont inspirées du travail de Laurence Crémel, paysagiste DPLG. in «Cartographie, Les Carnets du paysage», Actes Sud et école nationale du Paysage N°20

**CARTE IDENTIFIANT LES MONUMENTS HAUTS VISIBLES SE LIVRANT DEPUIS LE PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL**



## PERSPECTIVE DEPUIS LA RUE DE LA CITÉ

Le point de vue est situé depuis la rue de la Cité, en bordure du parvis.

A l'Ouest la façade de la préfecture forme un écran bornant les vues vers des horizons qui auraient pu être intéressants, comme par exemple sur la Sainte-Chapelle.

Dans l'axe de la rue de la Cité, côté rive droite, l'axe visuel passe au-dessus des ramures d'arbres du marché aux fleurs, dévoile de loin en loin le front bâti haut du Quai de Gesvres, la spectaculaire tour Saint-Jacques et son bestiaire de chimères et les arbres de la rue Saint-Martin.

Dans la direction opposée, la rue Saint-Jacques, forme une percée visuelle étroite bordée de hauts immeubles, couronnée de l'observatoire de la Sorbonne.

Au Nord-Est, les alignements de marronniers axés sur le porche de la préfecture, adoucissent l'austérité de la façade de l'Hôtel-Dieu. Ils opposent à la ligne de faitage peu découpée de l'édifice, une ligne végétale sinueuse et festonnée.

La percée visuelle de la rue du Cloître participe à la mise en scène de la façade occidentale de Notre-Dame. Celle-ci se détachant d'une ligne d'horizon basse, essentiellement végétale à l'exception de l'émergence du presbytère. Aussi, la silhouette célèbre et mémorable de la façade Ouest, n'est pas concurrencée, ni par des volumes bâtis, ni par des arbres trop hauts.

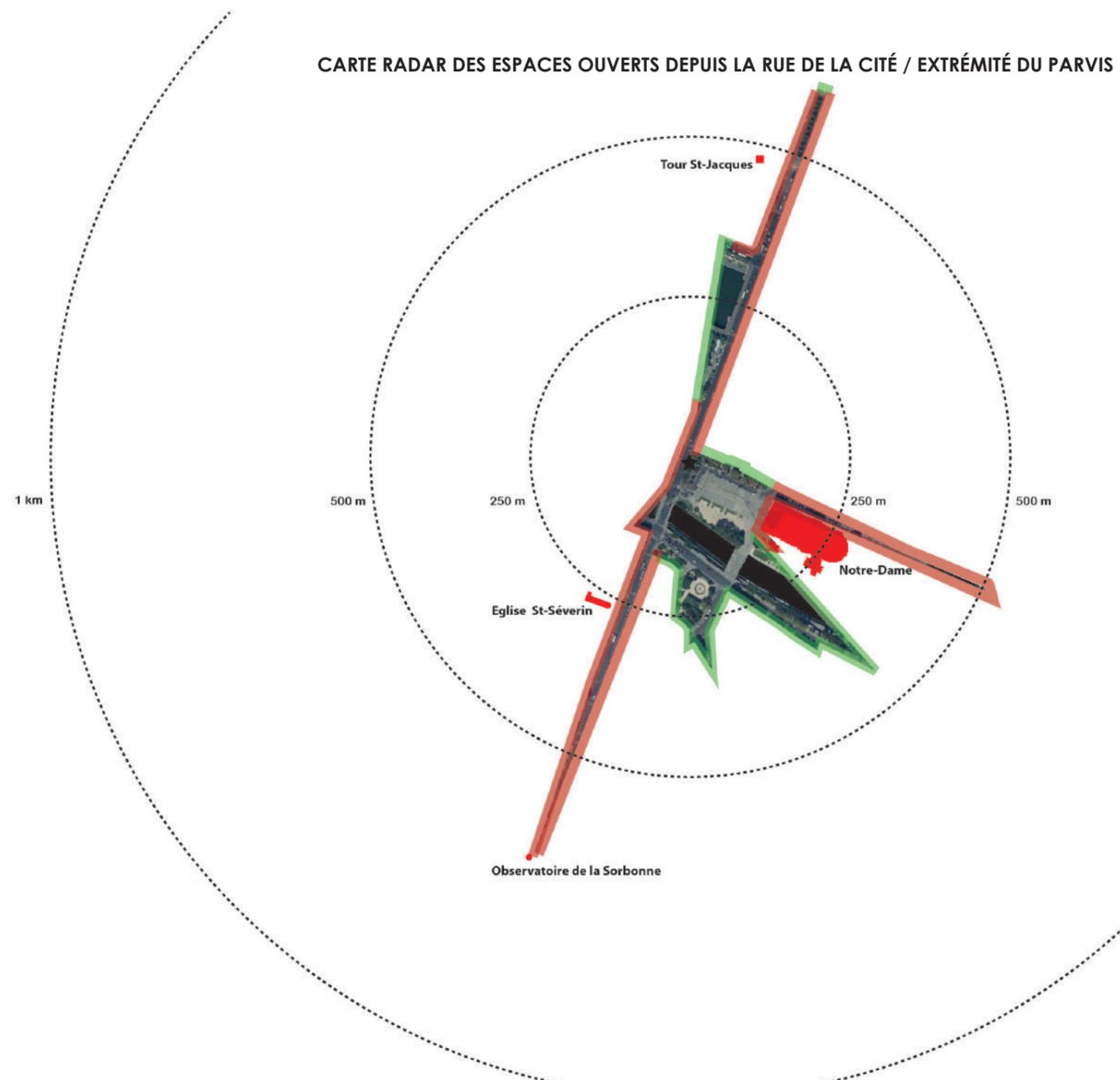
Au Sud, du presbytère jusqu'à l'embouchure de la rue Saint-Jacques, les vues filent entre les coulisses végétales des arbres du parvis, portent sur un champ visuel profond partagé harmonieusement entre composantes bâtie et végétale.

Depuis cet angle de vue, le cours de la Seine n'est pas visible.

La carte questionne la pertinence des massifs végétaux qui en même temps qu'ils sont amènes, doivent rester suffisamment bas à gauche, à droite de la cathédrale, pour garder le côté spectaculaire de la découpe de la façade orientale. Cette même raison questionne également le devenir de la rue du Cloître, qui devrait sans doute rester minérale et sur l'émergence du presbytère. Ce dernier n'est-il pas plus pertinent, emmitouflé de massifs végétaux ?

- ★ LOCALISATION DU POINT DE VUE
- LIGNE D'HORIZON A DOMINANCE BATIE
- LIGNE D'HORIZON A DOMINANCE VEGETALE
- ✗ SILHOUETTE BATIE EMERGENTE
- SECTION DU COURS DE LA SEINE INVISIBLE

## CARTE RADAR DES ESPACES OUVERTS DEPUIS LA RUE DE LA CITÉ / EXTRÉMITÉ DU PARVIS



## Panorama 360° Rue de la Cité



### PERSPECTIVE DEPUIS LE CENTRE DU PARVIS

Le point de vue est situé en position centrale du parvis de Notre-Dame, à l'emplacement où il est possible de voir émerger en même temps la tour Eiffel, le clocher de l'église Saint Séverin, le Panthéon et la tour de Jussieu.

La place du parvis de Notre-Dame est bordée sur ses deux faces Nord et Ouest, respectivement par l'Hôtel-Dieu et par la préfecture. Les deux édifices forment un continuum de front urbain constituant une toile de fond plus que prégnante. Les alignements de marronniers bordant le parvis, ne dépassent malheureusement que trop rarement de la ligne d'horizon bâtie monotone de ces deux bâtiments.

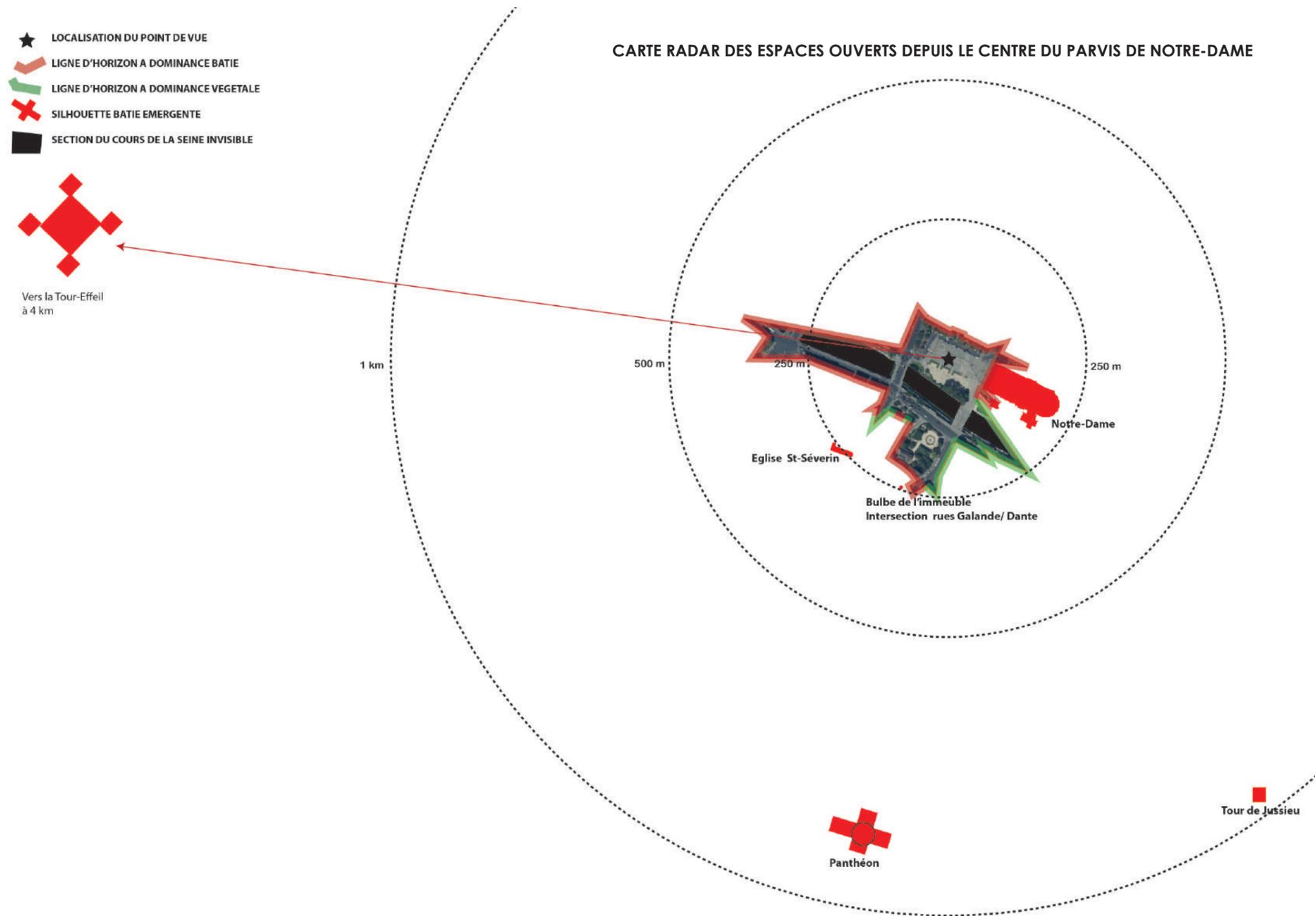
A l'Est, les vues portent sur la façade de Notre-Dame, belle silhouette de pierre sculptée. La position au centre du parvis rend possible une lecture plus fine de la façade. Les sculptures, les denticules et les bosselages commencent à saillir en même temps que la symbolique religieuse.

Le champ de vision s'ouvre au Sud, au-delà de la Seine sur un front urbain en redan bordant les quais et le Square Viviani. Par un jeu de superposition de plans, les silhouettes d'arbres de la place (platanes, sophoras) associés aux arbres des quais et à ceux du Square Viviani entrent en dialogue et façonnent une scène végétale et bâtie, au juste équilibre. L'entremêlas de maisons basses en arrière-plan du square Viviani, participe à la profondeur du champ de vision en même temps qu'il dessine une ligne de faitage des plus pittoresque.

La Seine n'est pas visible depuis le centre du parvis. Masquée derrière un ruban d'espace vert accolé à un mur parapet opaque. On ne pourrait soupçonner son existence.

La Tour Eiffel fait une brève et discrète apparition sans que cela n'en soit mémorable, ce qui n'est pas le cas de l'émergence de la coupole du Panthéon qui, plus proche, est plus marquante.

La carte rend compte de la prégnance des façades confondues de la préfecture et de l'Hôtel-Dieu, comme une toile de fond omniprésente. Surfaces bâties planes, sans découpe et aux proportions massives, qui par un effet de concurrence, nuisent à la perception de Notre-Dame.



### Panorama 360° Rue de l'Archevêché



### PERSPECTIVE DEPUIS LE QUAI DE L'ARCHEVÊCHÉ

Le point de vue est situé au niveau du quai de l'Archevêché, plus précisément à proximité du passage piéton menant au pont Saint-Louis. Il est situé non loin du quai aux Fleurs, à un endroit où la rue de l'Archevêché dispose d'un angle de vision plus large sur le paysage.

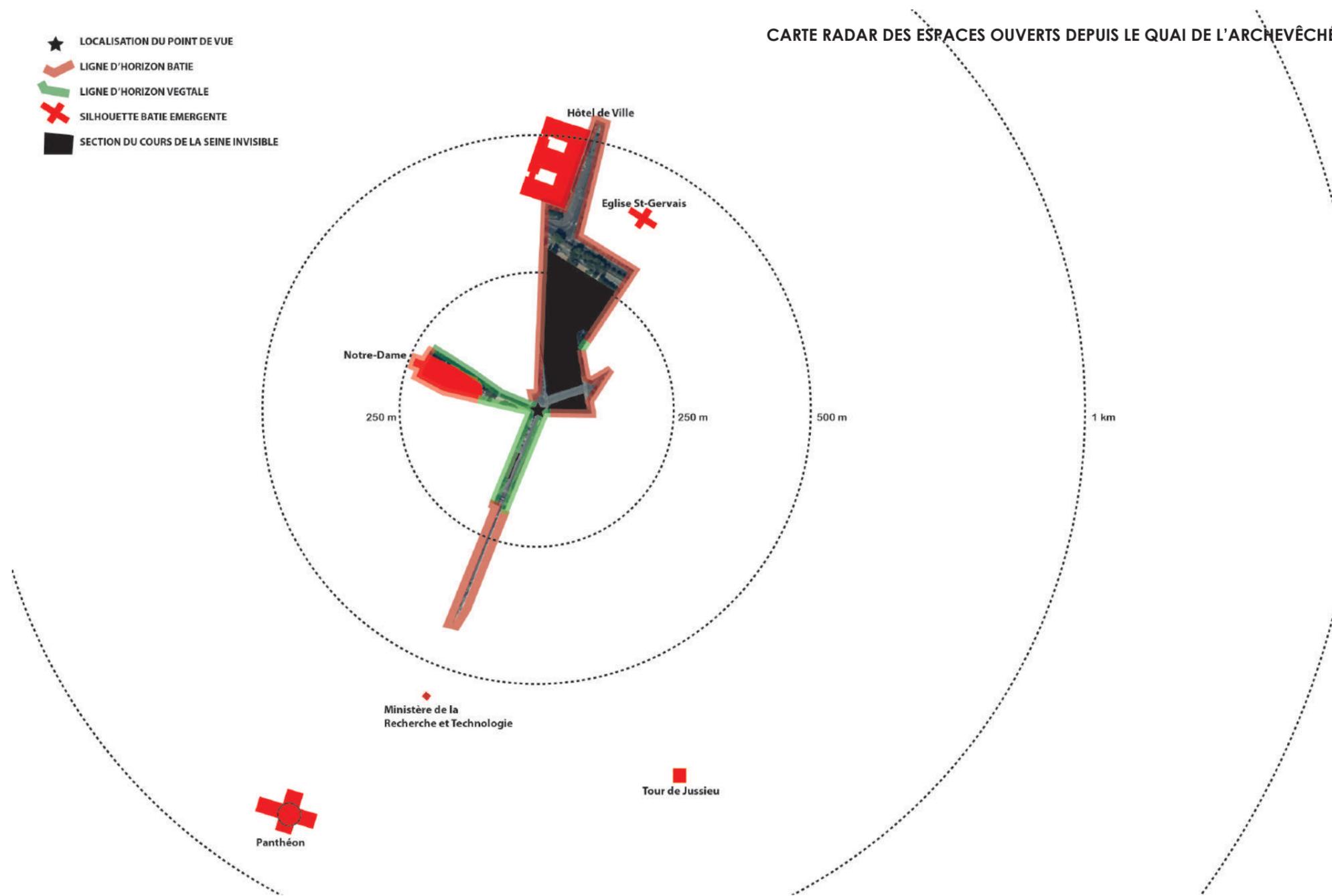
Au Nord, la vue passe au-dessus de murs parapets occultant la vue sur le ruban de la Seine. Elle dévoile une ligne d'horizon bâtie hardie et menuisée, sculptée par les silhouettes découpées de l'Hôtel de Ville et de l'église Saint Gervais.

Ces deux silhouettes participent à la qualité de la scène urbaine, de même qu'à l'opposé, au Sud, la silhouette du bâtiment haut du ministère de la Recherche et de la Technologie se détachant de la rue des Bernardins.

A l'Ouest et à l'Est, les horizons sont particulièrement proches, bornés de part et d'autre par des écrans végétaux, plus subtils et ouverts à l'Ouest, laissant entrapercevoir la silhouette de la cathédrale Notre-Dame, plus opaques à l'Est, occultant la pointe de l'île et le déroulé de la Seine.

Cette carte questionne la pertinence de la marge végétale du square de l'île de France. Elle participe à la banalisation de l'espace, à la dénaturation du quai de l'Archevêché, qui sans vue sur la Seine, n'est plus perçu comme un quai mais comme une rue encombrée de voitures.

- ★ LOCALISATION DU POINT DE VUE
- LIGNE D'HORIZON BATIE
- LIGNE D'HORIZON VEGTALE
- ✗ SILHOUETTE BATIE EMERGENTE
- SECTION DU COURS DE LA SEINE INVISIBLE



CARTE RADAR DES ESPACES OUVERTS DEPUIS LE QUAI DE L'ARCHEVÊCHÉ

### Panorama 360° Quai de l'Archevêché



### PERSPECTIVE DEPUIS LE SQUARE DE L'ÎLE DE FRANCE

Le point de vue est situé au niveau du square de l'île de France, à proximité du mur parapet bordant le bras Saint-Louis.

A l'Est, la vue porte au lointain sur le cours de la Seine et sur les immeubles du quartier de la Gare de Lyon. Cadrée de part et d'autre par les immeubles et les lignes d'arbres, la Seine figure l'élément central de la perspective.

La ligne d'horizon alterne entre fronts d'immeubles hauts bordant les quais et frondaisons souples d'arbres accompagnant les rives. La présence des arbres est importante dans la perception la Seine, adoucissant l'empreinte urbaine.

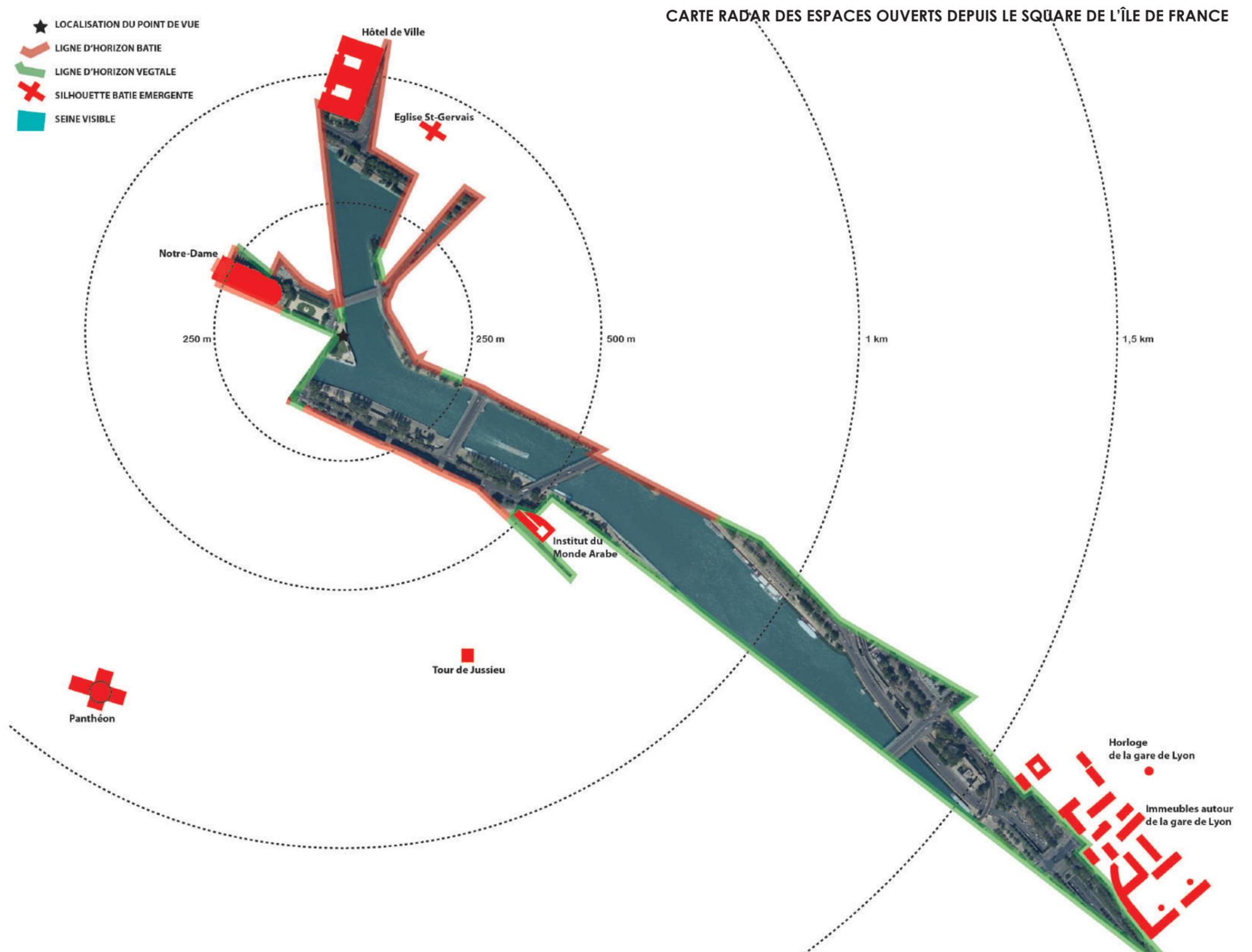
A l'Ouest en direction de Notre-Dame, le champ de vision est réduit, borné par l'alignement de mûriers et une palissade haute d'ifs, cloisonnant la vue sur le Square Jean XXIII. La vision des tours et la volée d'arcs-boutants est cependant possible au-dessus de cet écran opaque.

Au Nord, le bras Saint Louis de la Seine, ouvre une perspective aboutissant sur la silhouette de l'Hôtel de Ville et sur un front bâti haut au-dessus duquel émerge la silhouette pittoresque de l'église Saint Gervais. La force de cet axe visuel est amoindrie par la présence d'un saule pleureur situé dans l'angle du square de l'île de France voilant en partie l'Hôtel de Ville.

Cette carte rend compte de la situation exceptionnelle du square de l'île de France, situé sur la pointe amont de l'île de la Cité. La prégnance visuelle de la Seine et du bras de Saint Louis révèle son insularité.

La carte illustre également l'importance de la maîtrise des volumes végétaux, qui trop opaques ou laissés trop hauts, raccourcissent le champ de vision, fragmentent l'espace, vont à l'encontre de la mise en scène des monuments iconiques.

### Panorama 360° Square d'île de France



## 2.4 Les vues nocturnes

Sur l'ensemble du périmètre opérationnel, domine l'homogénéité des luminaires, candélabres en fonte à 1, 2, 3 branches, de style haussmannien, outre les projecteurs directionnels hissés sur l'Hôtel-Dieu mettant en lumière la façade occidentale de la cathédrale.

D'avantage que le mobilier, l'intensité lumineuse et l'orientation des faisceaux serait à questionner en considérant la relation entre la cathédrale et son environnement, bâti ou jardiné.

Le parvis offre un éclairage très puissant notamment à l'aplomb du Quai Maurice Carême et du cordon jardiné faisant ourlet entre la Seine et le parvis.

L'ambiance générale résulte de l'éclairage des voies publiques et non d'une mise en valeur spécifique de la place, seuil d'accès à la cathédrale. Cette homogénéité de mise en lumière du parvis a pour conséquence de ne pas valoriser l'architecture ni les détails sculpturaux «écrasés» par l'éclairage dirigé des spots.

Les squares Jean XXIII et de l'île de France présentent un éclairage plus discret, *a minima*, respectueux d'une certaine obscurité, gage d'observation des astres et d'une tentative de mise en profondeur du lieu.

Cette diminution de l'intensité lumineuse dans les jardins a un rôle bénéfique à l'épanouissement de la faune et de la flore est sans doute un atout tant pour l'ambiance que pour le maintien d'une biodiversité.

La mise en lumière tricolore du porche d'accès à la préfecture vient concurrencer inutilement la façade occidentale de la cathédrale.

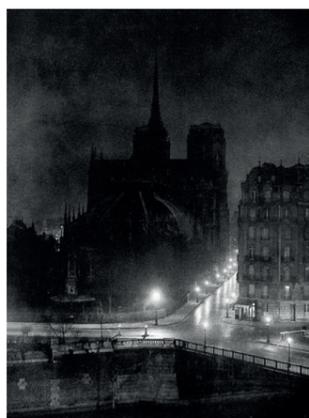
### PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE NOCTURNE (SOURCE - APUR)



Le photographe Brassai, en 1933, met en avant une vision étrange autour de Notre-Dame directement héritée de l'œuvre romantique de Victor-Hugo.

La puissance de l'évocation n'est seulement possible qu'avec une mise en lumière subtile du monument, composant avec les ombres.

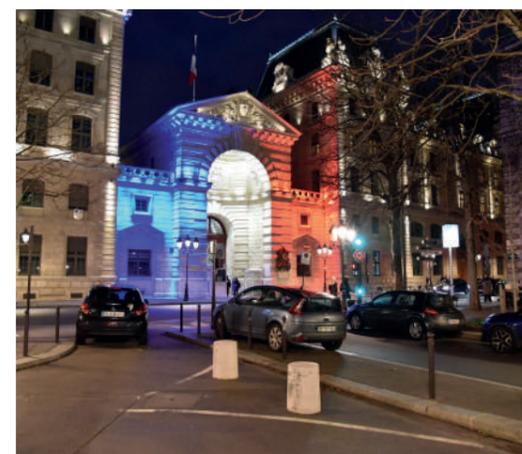
Sources- <https://parismuseesclections.paris.fr> AMPH 133



Le relief de la façade occidentale, la richesse de ses sculptures apparaissent comme écrasés par les faisceaux lumineux projetés des spots de l'Hôtel-Dieu.



Effet éblouissant peu amène engendré par le surnombre de candélabres à trois branches au niveau de l'aire en stabilisé latérale.



La mise en lumière tricolore du porche de la préfecture à pour effet de concurrencer la façade de cathédrale.



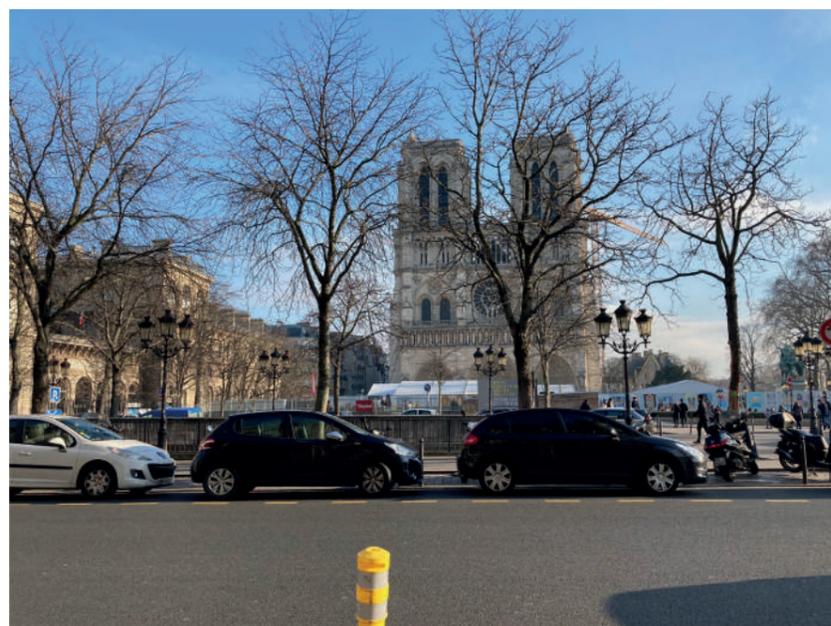
Depuis le pont Saint-Michel, la cathédrale et la préfecture s'inscrivent dans le même champ visuel. La mise en lumière des deux monuments renforce les liens visuels, les placent sur un même plan.

## 3 – ANALYSE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES

### 3.1 Analyse sensible des espaces autour de Notre-Dame

#### LA PLACE JEAN PAUL II

Cette place, méconnue dans sa toponymie, s'étendant entre la façade ouest de la cathédrale et la rue de la Cité, entre l'Hôtel Dieu et le quai, est un lieu singulier. C'est un lieu qui bien que central, est perçu comme un lieu de passage, de rendez-vous, plutôt qu'un lieu que l'on aurait plaisir à fréquenter pour se ressourcer, admirer la cathédrale... Est-ce l'afflux massif des 20 millions de touristes annuels qui fait que l'on s'en détourne ou l'absence d'aménité résultant de la forte artificialisation de l'espace, ou encore la forte empreinte de l'automobile au travers de la rampe d'accès au parking souterrain?



2021 - Notre-Dame au travers de voitures en stationnement

Cet espace est morcelé en plusieurs séquences :

- La première séquence parallèle à la rue de la Cité, dédiée aux aires de stationnements, livre une image panoramique de la cathédrale peu valorisante s'inscrivant entre la frondaison des marronniers et la rampe d'accès au parking souterrain et de voitures en stationnement. Le piéton y trouve peu d'espace, essentiellement parcouru par les pilotes de deux roues qui y stationnent leur véhicule.

- Le parvis figure la deuxième séquence. A l'origine, objet conceptuel complet dessiné par les architectes André Hermant et Jean-Pierre Jouve évoquant par un calepinage rigou-



2021 - Vision frontale, horizontale, aplatie de la façade occidentale

reux aux teintes différenciées l'ancienne occupation bâtie, dessinant chaque détail des bancs insérés dans de vastes bacs jardinés, cette oeuvre compose aussi avec les contraintes complexes notamment altimétriques de la crypte archéologique.

Il apparaît comme un plateau au profil légèrement bombé, surélevé par un jeu de pentes isolant de la voirie périphérique mais perturbant la perception de la façade de la cathédrale. Le dessin initial lui-même est partiellement dégradé par la substitution à l'espace latéral traité en pelouse, d'une surface en stabilisé inerte, sans ombrage, presque aride l'été bordée d'un cordon d'espace vert aux limites sinueuses.

Ce cordon végétal, trop mince pour être signifiant, est plutôt perçu comme un dispositif de mise à distance de la Seine, entravant la perception d'une séquence paysagère pourtant intéressante. Les plantations ponctuelles d'arbres ainsi que la juxtaposition de masses arbustives opaques et de médaillons de rosiers altèrent la perception de cet espace, devenu presque désuet, décousu par la multiplicité des styles, nuisant à la qualité première du lieu, et menaçant même à terme d'occulter les liens visuels avec la rive gauche.



2021 - Jardinière de buis et cordon de pelouse arborée

Le calepinage historique s'il participe à l'écriture architecturale moderniste du parvis n'est pas facilement identifiable. L'accès à la crypte que l'on peut confondre avec l'accès au parking souterrain n'a rien d'évident, les nombreuses issues de secours et les bacs végétalisés qui bien que réduits à leur expression la plus simple (banquettes basses monospécifique de buis à grandes feuilles) participent au morcellement du parvis.

La surélévation du parvis a modifié la perception spatiale de la cathédrale. Dans un champ de vision horizontal et à distance éloignée, le relief de la façade occidentale est aplati de manière uniforme, sans qu'aucun décor sculpté ne soit valorisé.



2021 - Quai Maurice Carême en déshérence

## LE QUAI BAS MAURICE CARÊME

C'est un quai développé en longueur, desservi par deux rampes d'escaliers accolés au pont au Double et au Petit-Pont Cardinal Lustiger. L'espace est résolument minéral, entièrement pavé. Un épais mur de soutènement de 7 mètres de hauteur sépare le parvis du quai Maurice Carême. L'austérité de ce mur à la couverture végétale trop laconique, sa massivité font regretter les percées des cagnards, aux envolées plus pittoresques.

## LA RUE DU CLOÎTRE NOTRE-DAME

Dépourvue d'arbres, la rue du Cloître Notre-Dame offre peu de recul pour l'observation de Notre Dame mais apporte la fraîcheur d'une orientation Est/Ouest. La fréquentation automobile en limite l'intérêt pour le piéton repoussé en bordure de voie. Elle offre en revanche des vues rapprochées des gargouilles et des arcs boutants, des ouvertures sur les rues héritées du tracé médiéval donnant l'illusion de la cathédrale décrite par Victor Hugo.



2021 - Rue de cloître Notre-Dame

## LE QUAI DE L'ARCHEVÊCHÉ

Le quai de l'archevêché est avant tout aujourd'hui perçu comme une rue, la vue de la Seine n'étant qu'imperceptible.

La perception est celle d'un couloir bordé de deux lignes de végétation haute et opaque formant lisières des squares de l'Île de France à l'Est et Jean XXIII à l'Ouest.

Cette disposition offre des vues cadrées au Nord vers l'hôtel de ville et l'église St-Gervais, au Sud vers le dôme du Panthéon et la tour de l'institut de la Recherche et de la Technologie.

L'espace constitue une coupure visuelle, enclave dédiée à la circulation et au stationnement automobile fractionnant une continuité d'espaces jardinés.



2021 - Quai de l'Archevêché

## LE SQUARE JEAN XXIII

Il désigne et regroupe aujourd'hui deux espaces très distincts : l'ancien jardin situé à l'est de la cathédrale et la promenade s'étendant entre le Pont de l'Archevêché et le Pont au Double surplombant la Seine. Ces deux entités s'adossent aux espaces libres plantés ceinturant la cathédrale et enchâssant le presbytère et la sacristie.

Le dessin très formel hérité d'aménagements successifs se présente comme une succession de compartiments rectangulaires de pelouse ornés de plate-bandes fleuries côté Seine, promenade profitant des plantations jalonnant les abords du presbytère et de la sacristie.

Côté chevet, deux ensembles composés chacun autour d'une fabrique : le bassin orné de la fontaine de la Vierge et les bases d'un kiosque. L'ensemble s'inscrit entre des lignes régulières de tilleuls, aujourd'hui taillés en rideau, formant bosquet de quinconces. Seule la première séquence, dont la salle centrale est ouverte, permet au promeneur de deviner la richesse des détails de l'architecture des arcs-boutants.

L'ensemble présente une certaine austérité renforcée par la mise à distance actuelle de la fontaine par la présence d'un compartiment de pelouse et le mode de gestion rigide des arbres.



20.- Noël Christophe. Source <https://ville-de-paris-btv1b53102464z>



20.- Noël Christophe. Source <https://ville-de-paris-btv1b53102464z>



2015 - Cerisiers en fleurs et statue Jean-Paul II. Source <https://fr.wikipedia.org>

Cette taille géométrique permet de dégager le chevet de la cathédrale mais contraste avec les deux bouquets d'arbres en port libre qui le flanquent, au Nord marronniers et noisetier de Byzance, au Sud marronniers, ces arbres étant situés dans la partie privée bordant l'édifice.

La présence de grilles entre l'espace public et privé laisse cependant filer le regard mais questionne la pertinence actuelle de cette séparation compte tenu de l'attrait que constitue l'édifice. Le mode de gestion en rideau peut être questionné au regard de la mise en valeur des éléments sculptés des arcs boutants, non perturbée au droit des arbres laissés forme libre.

A l'Ouest la ligne d'arbres hétéroclite mêlant charme, tamaris, épicéa bleu et cerisiers laisse craindre avec le temps une concurrence non souhaitable entre certaines essences et l'édifice.

## LE SQUARE DE L'ÎLE DE FRANCE

Partiellement réduit à la faveur de la construction du mémorial de la déportation à l'extrémité orientale de l'île, ce square ne laisse rien deviner de son aménagement depuis le quai de l'archevêché *a fortiori* du square Jean XIII voisin. Une épaisse palissade d'ifs interdit toute vue filante, isolant cet espace de l'île et en revanche favorisant une intimité pour cet espace ouvert vers l'Est et la Seine amont.

Si elle peut sembler à première vue correspondre au discours émotionnel du monument, cette épaisseur végétale crée une oppression qui n'apparaît pas dans le programme architectural initial de Georges Henri Pingusson, et en caricature presque le propos en atténuant la dramaturgie guidant le visiteur vers les formes architectoniques situées en bout d'île.

La récente plantation de banquette d'ifs le long du mur parapet nord apparaît incongrue en ce qu'elle met à distance l'eau et contribue à atténuer le contraste entre l'espace libre et le mémorial dans une surinterprétation émotionnelle.



2021 - Mûriers des plus intéressants au port en parasol



2021 - Point de vue depuis la rangée de bancs au travers des arbres



2021 - Banquette basse d'if renforcée d'une ganivelle mettant à distance la Seine

### 3.2 Analyse thématique

#### 3.2.1 Les matériaux de revêtement - perméabilité / imperméabilité

Indissociable de la question de la perméabilité et de l'infiltration, celle du sol vivant constitue un enjeu important en terme de biodiversité et de captation du CO2 atmosphérique.

La place Jean-Paul II est composée très majoritairement de voiries, chaussée et trottoir, en enrobé et asphalte respectivement. Seules les bandes de stabilisé ou les fosses de plantation quadrangulaires sous les marronniers présentent une perméabilité potentielle.

Le parvis, aménagé sur dalle au-dessus de la crypte archéologique et du parking, présente une composition de dalles de pierre de granite et de lignes de pavé selon un calepinage évoquant les traces d'occupation antérieure du lieu. Les massifs arbustifs sont plantés dans des jardinières. Cet ensemble constitue une surface imperméable.

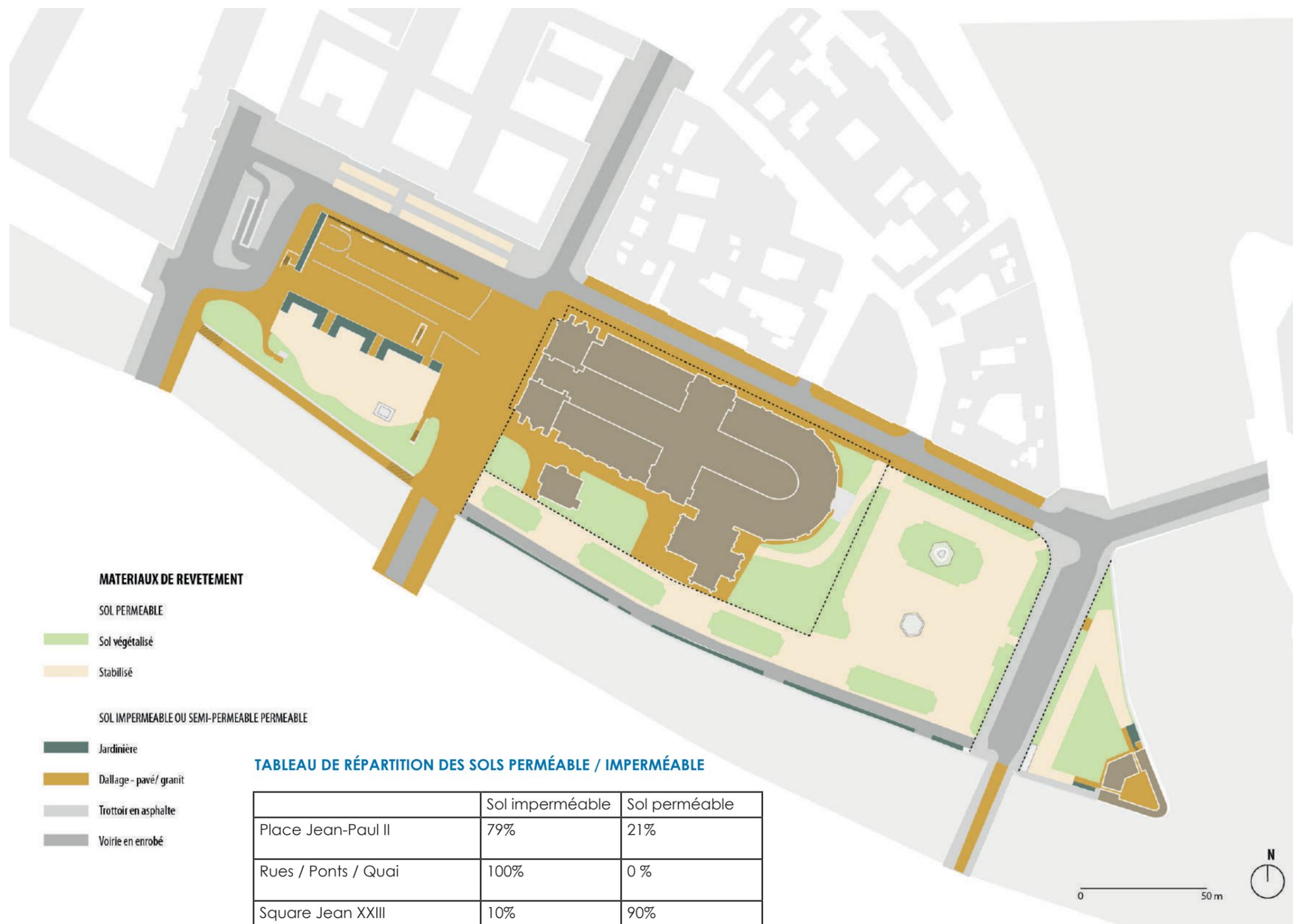
L'aire latérale en stabilisé et le cordon de pelouse planté, bien que partiellement situés au-dessus du parking souterrain figurent les seuls sols vivants de la place.

Les rues, les ponts et le quai forment des surfaces imperméables composés de trottoirs et de voiries en enrobé ou en pavé.

Le square Jean XXIII est un sol essentiellement perméable, composé de surface en stabilisé et de pelouse plantée. Seul le quai haut ponctué de jardinières revêtu d'asphalte forme une surface imperméable.

Le square de l'Île de France, est une surface entièrement perméable, ou en stabilisé, ou en sol végétalisé, hormis des surfaces de dallages de pierre autour et dans le monument commémoratif.

#### CARTE DES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT AVEC INDICATION DE LA PERMÉABILISATION



### 3.2.2 Le patrimoine arboré

#### LA PALETTE VÉGÉTALE

D'une manière générale, l'arbre est sous représenté au niveau de l'espace public devant la façade occidentale, favorisant l'apparition d'îlot de chaleur assorti de sensations d'inconfort.

La palette végétale est éclectique au niveau du secteur sud-ouest du parvis, juxtaposant des végétaux évoquant les palettes végétales haussmanniennes : associations surprenantes voire peu adaptées aux changements climatiques observés (hêtre pleureur, pin noir), alignements communs de marronniers et de platanes.

C'est au niveau de l'enclos autour de la cathédrale que le patrimoine arboré est le plus présent.

Le square Jean XXIII, présente une densité arborée significative, avec des formes de gestion variées : en cône, rideau, port libre. Il y a peu de diversité d'essences, hormis en limite orientale, le long du quai de l'archevêché. Cette débauche d'essences interroge d'ailleurs quant à sa pertinence à moyen terme.

La présence des arbres est trop faible sur le square de l'île de France, réduite seulement à un saule pleureur et à un alignement de quatre mûriers greffés.

Les arbres participant à la qualité du patrimoine arboricole sont :

- l'orme et le noisetier de Byzance pour leur âge et rareté,
- les hauts marronniers et les cinq platanes en ligne du parvis pour leur hauteur,
- les sophoras du parvis et du presbytère pour leur port ouvert,
- L'if de haut-jet situé à proximité du presbytère rappelant la vocation religieuse du lieu,
- le tamaris pour son originalité,
- le mail de tilleuls pour l'ombrage qu'il offre, mais dont on peut questionner la pertinence de l'essence au vu de la gestion qu'elle impose,
- les mûriers pour leur port sculptural en parasol.

#### CARTE ILLUSTRANT LA PALETTE VÉGÉTALE DU PATRIMOINE ARBORÉ



## LES VÉGÉTAUX MARQUEURS ET STRUCTURANTS DANS LA PERCEPTION DE NOTRE-DAME

Les premiers arbres structurants du parvis datent du remaniement Haussmannien. Il s'agit des alignements de marronniers axés sur le porche de la préfecture et du cordon végétal situé en surplomb du quai Maurice Carême.

Les iconographies ci-contre permettent de mieux préciser la composition de ce cordon végétal et de saisir combien ce dernier répond dès son aménagement à un enjeu paysager, celui de la mise en valeur de la façade.

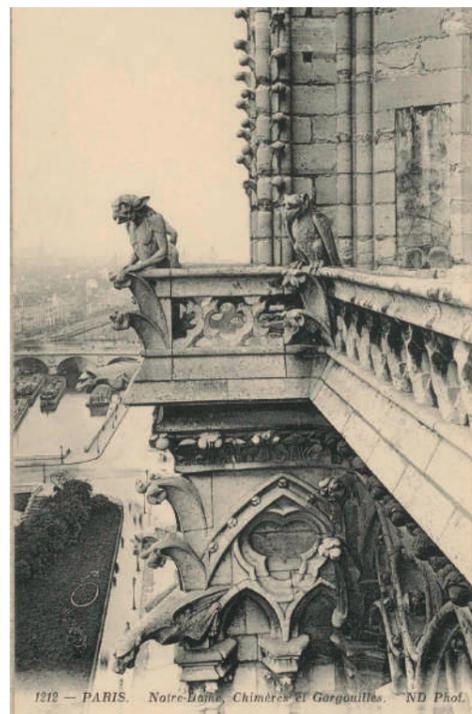
Le plan vers 1878 précise les limites d'implantation des hauts arbres définissant ainsi le cadre du dialogue entre végétal et architecture.

De l'époque de la création du cordon subsistent aujourd'hui cinq platanes et deux sophoras.

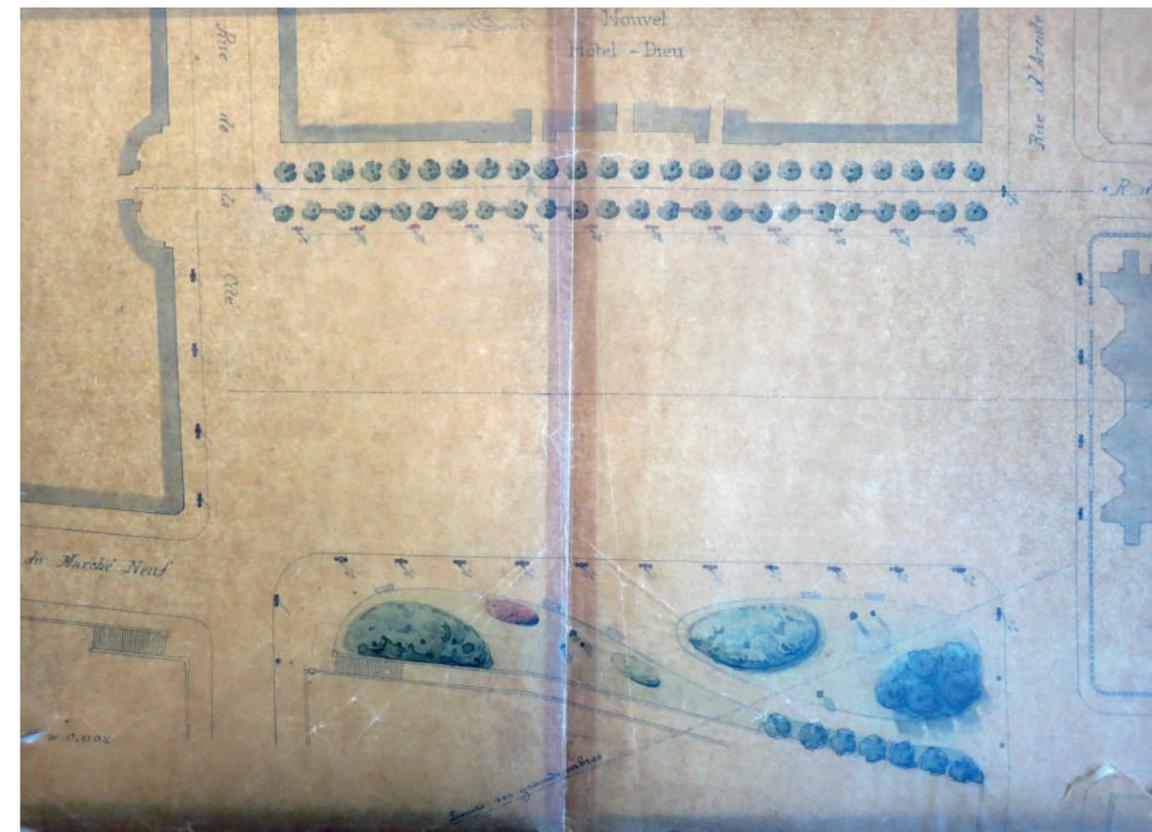
Ce cordon végétal illustre la mise en scène de la façade occidentale en cadrant les vues depuis la rive gauche et en participant à la lecture ascensionnelle de Notre-Dame.



Après 1892 - Façade Ouest - Mieuxement Méric. Source - MAP APMDP062353



Avant 1914. Chimères et gargouilles de la tour Sud, Neurdein Frères. Source MAP APMAPMMF050313



Vers 1878 - Pal d'aménagement de la place du parvis de Notre-Dame, «plan établi par la Direction». Source - Archives de Paris, VM90 367



Sd. Source - BPVP ark\_\_73873\_pf0000308596\_v0001



Sd. La façade Ouest depuis la rive gauche. Source MAP APCF10599



1935- Quai St-Michel. Source - [http://gallica.bnf.fr/Agence\\_de\\_btv1b9027724v1935](http://gallica.bnf.fr/Agence_de_btv1b9027724v1935)

CARTOGRAPHIE REPRENANT LES HAUTEURS DE LA STRATE VÉGÉTALE ET LES STRUCTURES VÉGÉTALES GÊNANTES DANS LA LECTURE DU LIEU

Les arbres structurants du parvis sont complétés aujourd'hui par d'autres massifs végétaux jouant également un rôle dans la perception de Notre-Dame :

- L'allée double de marronniers le long de l'Hôtel-Dieu a été complétée par une autre allée double le long de la préfecture. Ces structures végétales sont trop frêles pour s'interposer réellement devant les façades massives de la préfecture et de l'Hôtel-Dieu.

- L'if et le sophora autour du presbytère enveloppent sa façade, atténuent son empreinte visuelle depuis le parvis.

- Les massifs arbustifs persistants situés dans l'enceinte close attenante à la cathédrale accentuent l'effet de cloisonnement et ont une trop forte emprise au sol, interdisant tout autre usage. D'essences trop communes (Laurier du Portugal), ils apparaissent sans rapport avec la qualité exceptionnelle du lieu.

- Les marronniers contre la façade méridionale sont significatifs. Ils dissocient visuellement le presbytère de la sacristie et accompagnent la nef dans sa verticalité.

- Les marronniers et le noisetier de Byzance en port libre, forment des contreforts visuels encadrant avantagement la nef.

- A l'inverse de ces groupes en forme libre, le mail de tilleuls interroge. Ce mail a remplacé à la fin des années 1960, un mail de marronniers (structure végétale vraisemblablement jugée trop haute ou en mauvais état sanitaire). Aujourd'hui le mail de tilleuls déjà trop poussant, est maintenu en rideau. La taille architecturée a un effet aplatisant, piètre écho avec le profil dentelé remarquable du monument.

- Le compartiment de pelouse autour de la fontaine, interroge également quant à sa pertinence en mettant à distance la statue de la Vierge et surtout l'eau.

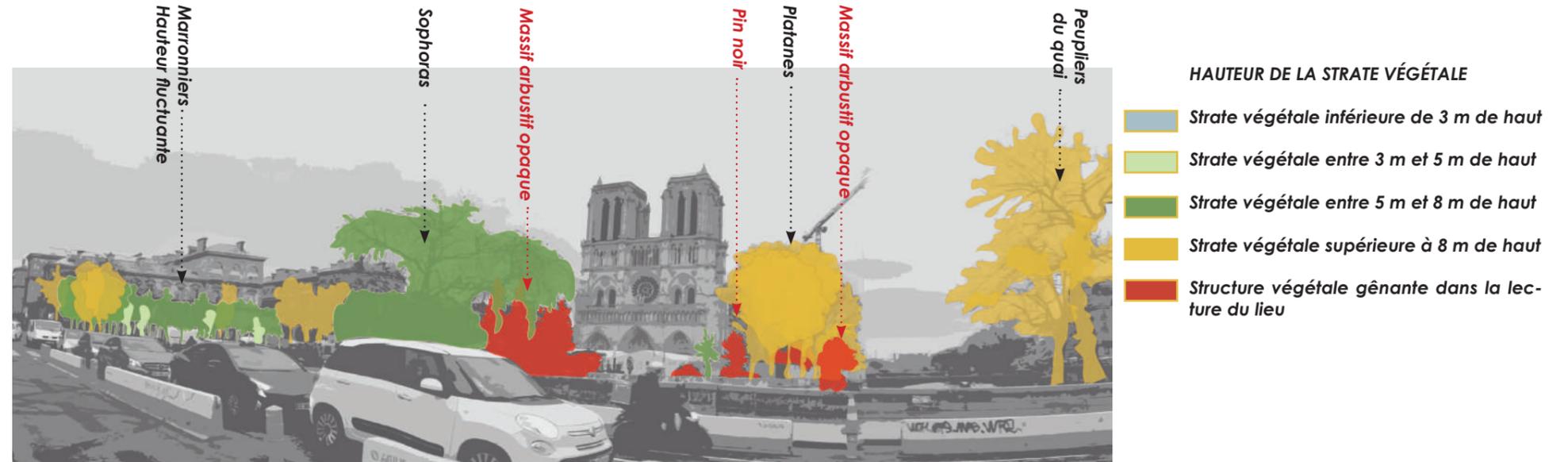


- L'orme et les cerisiers en fleurs le long du quai participent à la mise en scène de la face méridionale de la cathédrale, en composant un soubassement végétal aux contours souples au même titre que les tentures de lierres.

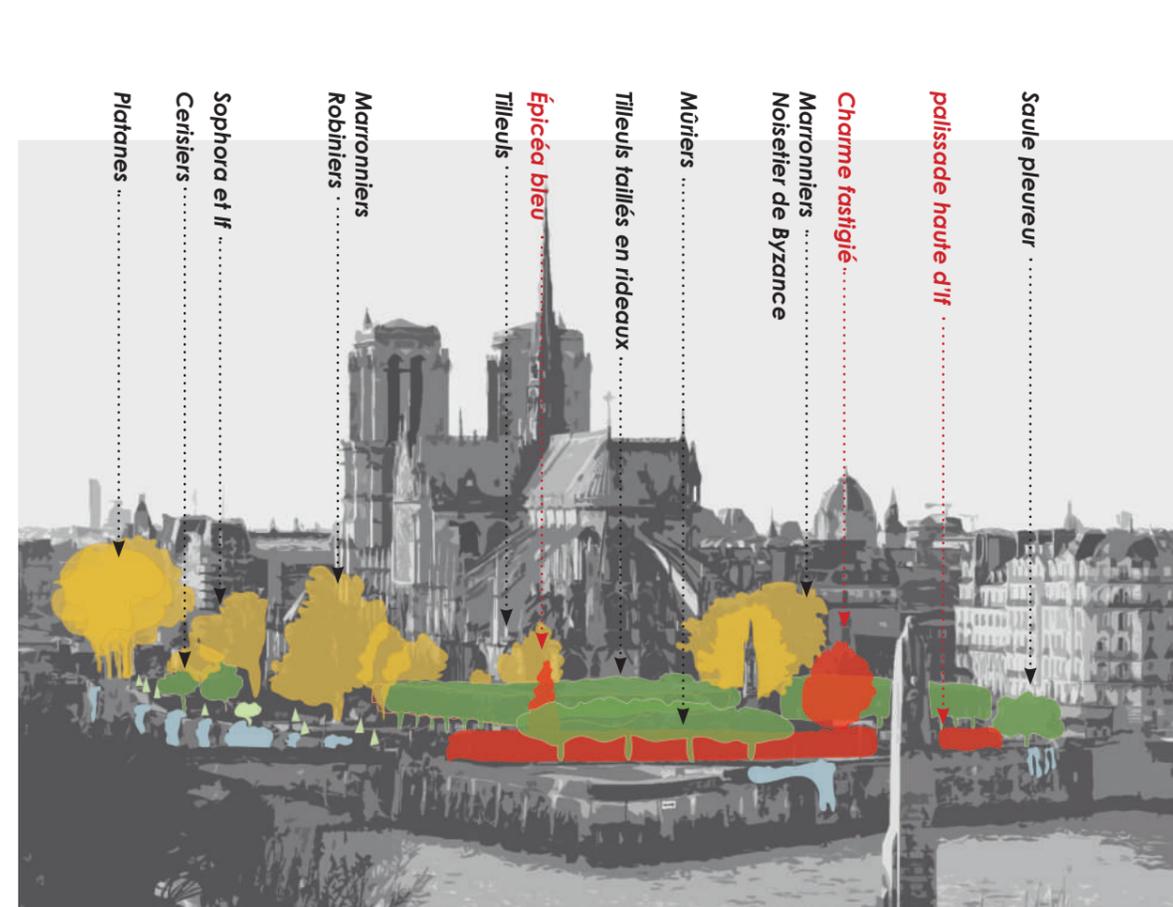
- Les deux massifs végétaux de part et d'autre du Quai de l'Archevêché, fragmentent les espaces libres, dissocient visuellement le Square de l'île de France du Square Jean XXIII, isolent le Quai de l'Archevêché de la Seine. La palissade haute d'if, le charme fastigié et l'Épicéa bleu sont en cela particulièrement gênants.

- Au niveau du Square de l'île de France, le saule pleureur atténue les vues vers l'Hôtel de Ville mais offre une touche végétale salutaire. Quant aux mûriers en nombre insuffisant pour être structurants, ils demeurent cependant agréables par l'ombre portée qu'ils apportent.

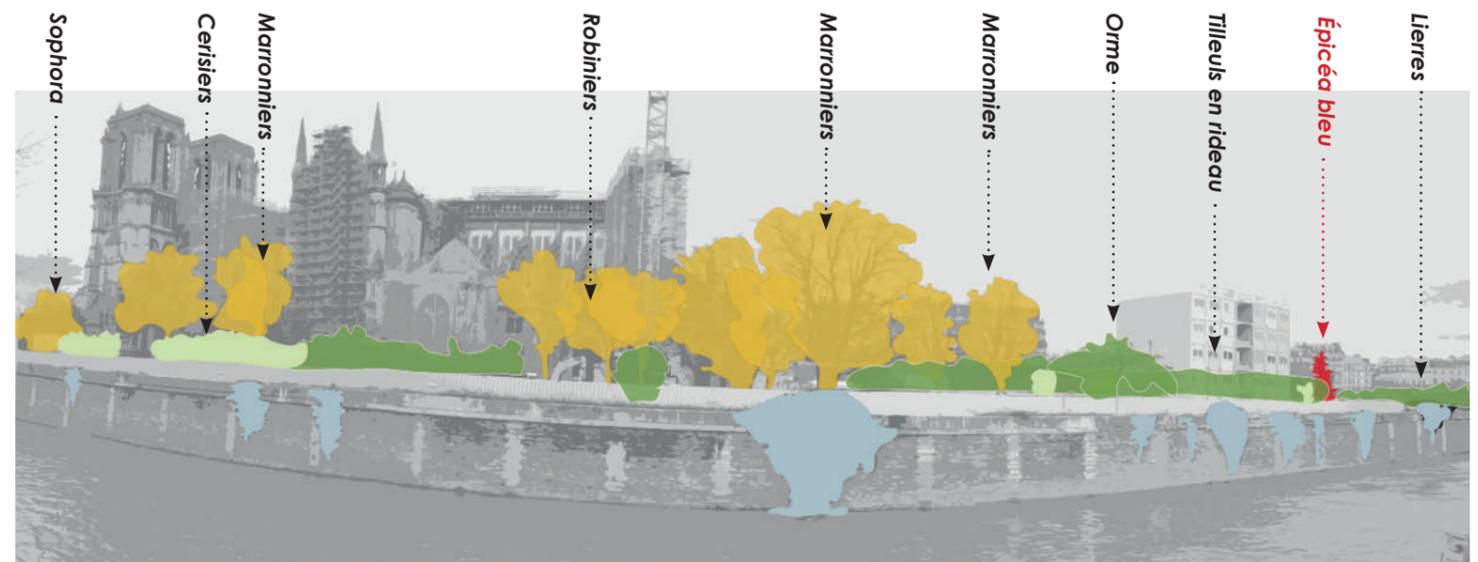
- En enfin, les lierres en bannière, à l'aplomb des quais participent à la mise en scène pittoresque de Notre-Dame.



Croquis réalisé depuis le Petit-Pont analysant les rapports d'échelles entre bâti/végétal

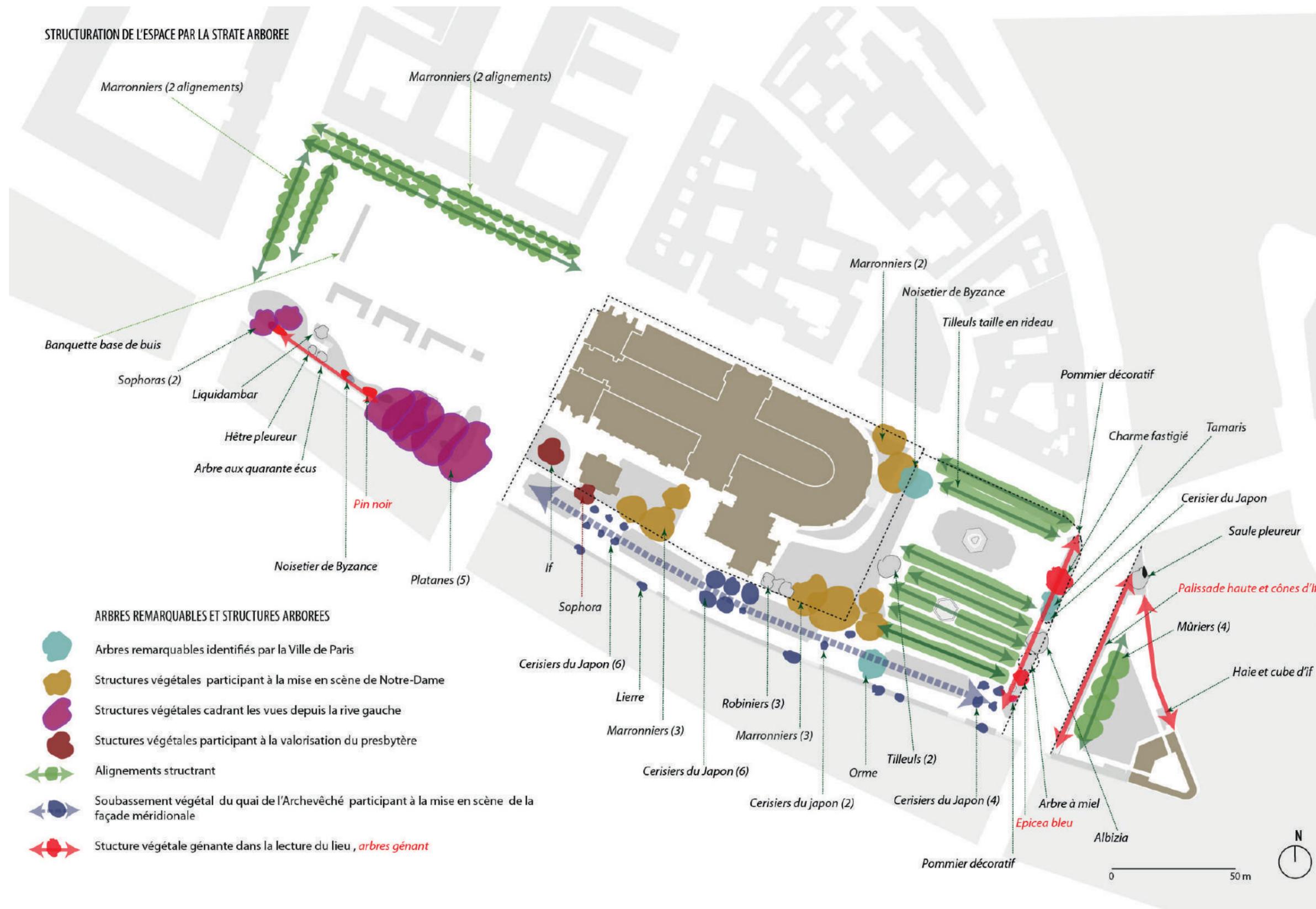


Croquis réalisé depuis la terrasse de l'Institut du Monde Arabe analysant les rapports d'échelles entre bâti/végétal



Croquis réalisé depuis le quai haut de Montebello analysant les rapports d'échelles entre bâti/végétal

CARTE DE SYNTHÈSE DES STRUCTURES ARBORÉES FÉDÉRANTES ET GÉNANTES DANS LA LECTURE DU LIEU



## 4- SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE ET RECOMMANDATIONS

### 4.1 Synthèse de l'analyse historique

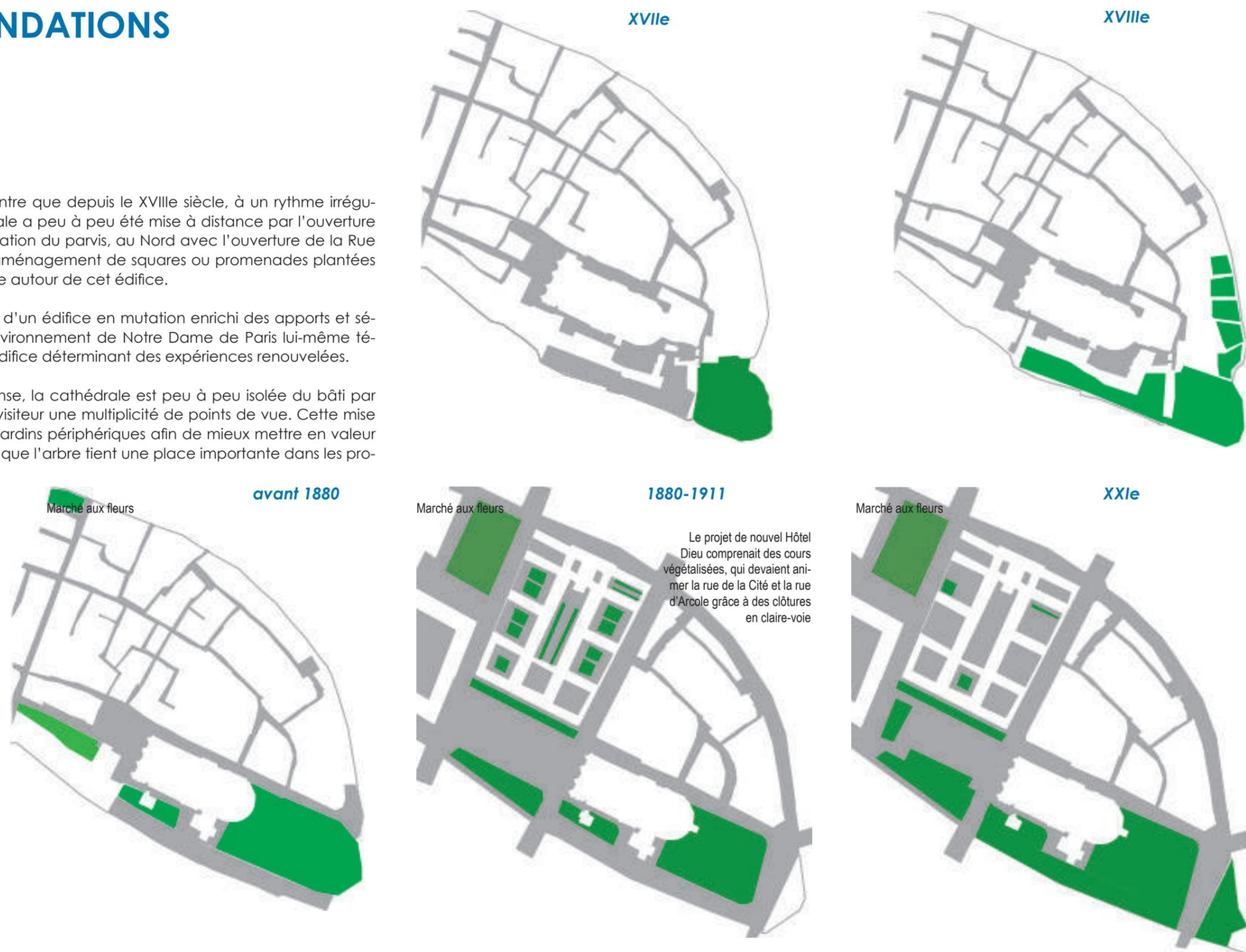
L'analyse des sources archivistiques montre que depuis le XVIIIe siècle, à un rythme irrégulier mais dans un processus continu, la cathédrale a peu à peu été mise à distance par l'ouverture d'espaces libres : à l'Ouest au travers de la création du parvis, au Nord avec l'ouverture de la Rue du Cloître Notre Dame, à l'Est et au Sud par l'aménagement de squares ou promenades plantées apportant peu à peu une dimension jardinesque autour de cet édifice.

Confirmant la description faite par Victor Hugo d'un édifice en mutation enrichi des apports et sédimentations de chaque siècle et société, l'environnement de Notre Dame de Paris lui-même témoigne de l'évolution du regard porté sur cet édifice déterminant des expériences renouvelées.

Initialement enchâssée dans un tissu urbain dense, la cathédrale est peu à peu isolée du bâti par l'aménagement d'espaces publics, offrant au visiteur une multiplicité de points de vue. Cette mise en scène détermine les modes de gestion des jardins périphériques afin de mieux mettre en valeur certains éléments comme le chevet. Il apparaît que l'arbre tient une place importante dans les projets sans qu'il ne soit jugé incompatible avec la perception de l'édifice.

Les interventions de la seconde moitié du XXe siècle sur le parvis et sur l'extrémité amont de l'île de la Cité ont modifié la fluidité de lecture du lieu soit qu'elle retouche l'altimétrie du parvis au travers du programme d'aménagement soit qu'elle résulte d'une probable sur-interprétation de la valeur symbolique du lieu amenant à créer une barrière végétale opaque ; ce dialogue entre compositions paysagères et architecture apparaît parfois perturbé en raison d'une perte de subtilité dans la lecture de l'édifice.

### SYNTHÈSE SOUS FORME DE PLANS DIACHRONIQUES ILLUSTRANT L'ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION SPATIALE AUTOUR DE NOTRE-DAME (PARTITION ENTRE SURFACE MINÉRALE/SURFACE VÉGÉTALISÉE)

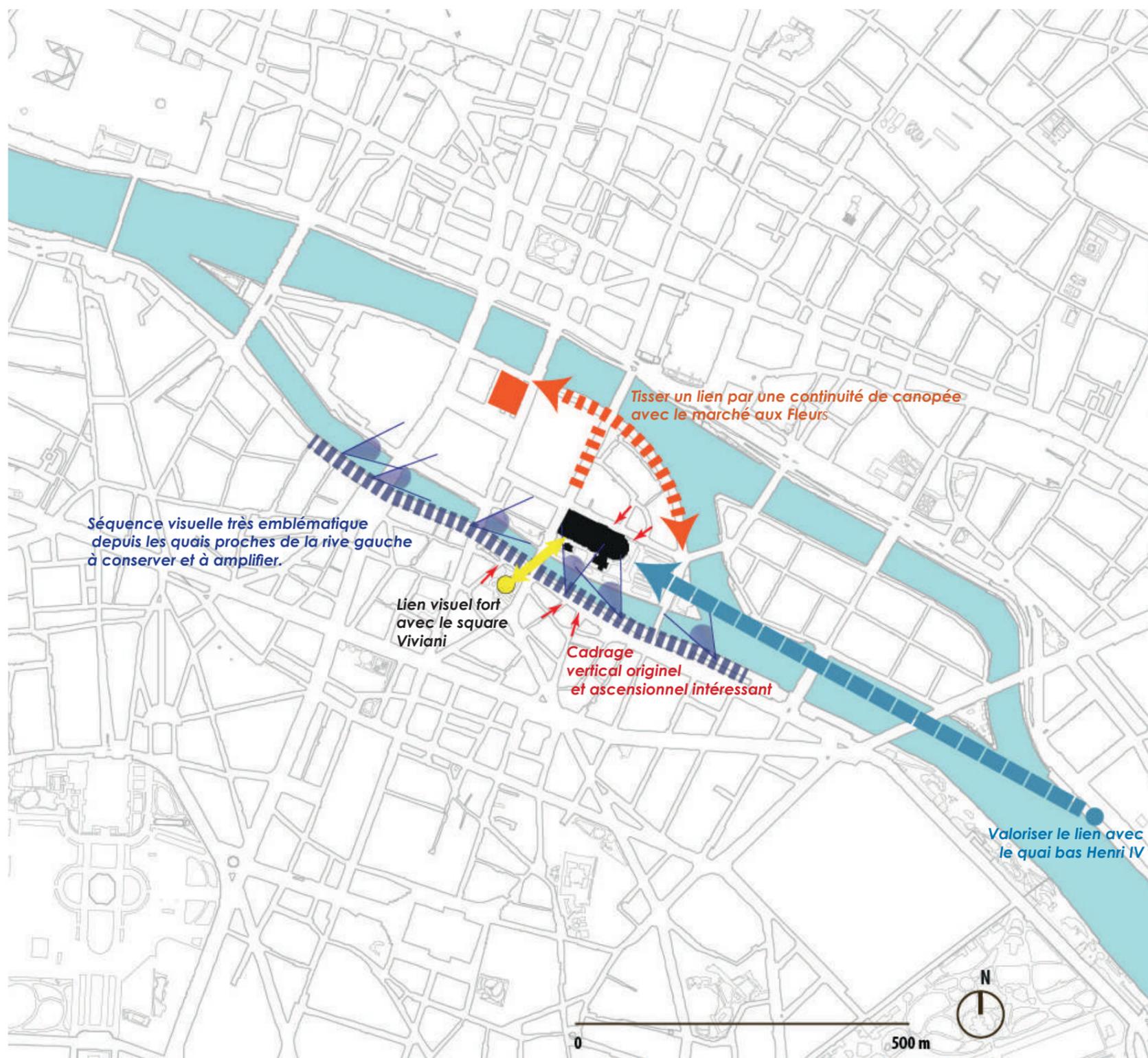


## 4.2 Synthèse de l'analyse des fonctionnements visuels et préconisations

### A L'ÉCHELLE ÉLARGIE AU BASSIN VISUEL DE NOTRE-DAME

- Les vues les plus emblématiques, les plus qualitatives de Notre-Dame sont celles de la rive gauche des quais hauts et plus encore des quais bas de la Seine.
- Le lien visuel avec le quai bas Henri IV, situé à l'emplacement de l'ancienne Île de Louviers, gagnerait à être retissé dans le cadre d'une requalification du quai Henri IV.
- Les vues des quais bas des Grands-Augustins jusqu'à la Tournelle ouvrent sur une autre lecture de Notre-Dame - le monde souterrain des enfilades de ponts, flirtant avec la dimension romantique de Notre-Dame.
- Le square Viviani rentre en dialogue avec la cathédrale de manière harmonieuse, prolonge et amplifie la profondeur végétale du parvis et de la promenade du Square Jean XXIII. C'est un lien visuel à conserver.
- Les vues les plus référentes à l'imaginaire collectif du moyen âge sont celles depuis les ruelles du quartier latin et de l'îlot chanoinesse.
- L'approche depuis la pointe amont de l'île de la Cité est plus intimiste et végétale mais elle gagnerait à s'ouvrir sur la Seine et à être plus fluide dans sa composition végétale.
- A défaut d'être relié ensemble par un lien visuel oblitéré par les bâtiments massifs du XIXe siècle, le lien au marché aux fleurs pourrait être tissé par une continuité de canopée. Ce lien arboré, en dehors du périmètre opérationnel, pourrait être établi sous-réserve d'études des réseaux en sous-sol.

### CARTOGRAPHIE REPRENANT LES LIENS VISUELS EMBLÉMATIQUES RENTRANT EN COMPTE DANS LA REPRÉSENTATION DE NOTRE-DAME À RESTAURER OÙ À PRÉSERVER À UNE ÉCHELLE ÉLARGIE



## A L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

- Les dimensions du parvis et son traitement plan, ne valorisent pas la vue de la façade occidentale, aplatissant son relief et amenuisant sa portée symbolique. Un autre cadrage doit être trouvé.

- Sur le parvis, la ligne d'horizon gagne à être basse et à dominance végétale. C'est ainsi que l'émergence de la façade occidentale devient la plus spectaculaire.

- Les lignes de marronniers du parvis, hélas trop basses encore, sont pertinentes en filtrant partiellement les façades monumentales et austères de la préfecture et de l'Hôtel-Dieu.

- Les vues du parvis en direction de la rive Ouest sont agréables. La succession de coulisses végétales apporte de l'épaisseur à la perspective et la ligne d'horizon découpée de toitures basses est surmontée agréablement de hauts bâtiments pittoresques.

- Les rues du Cloître Notre-Dame, d'Arcole, de la Cité, participent à la mise en scène du parvis, en étirant le champ de vision et en reliant des éléments patrimoniaux iconiques : la Tour Saint-Jacques, le marché aux fleurs, l'observatoire de la Sorbonne, la place de l'Hôtel de Ville.

- Les lignes d'horizons qu'elles soient végétales ou bâties gagnent à être crénelés et bosselées. Elles font alors écho à la dentelle de pierre qu'est Notre-Dame.

- Les végétaux du Square Jean XXIII demeurent intéressants, s'ils ne s'interposent pas devant la nef et les arcs boutants.

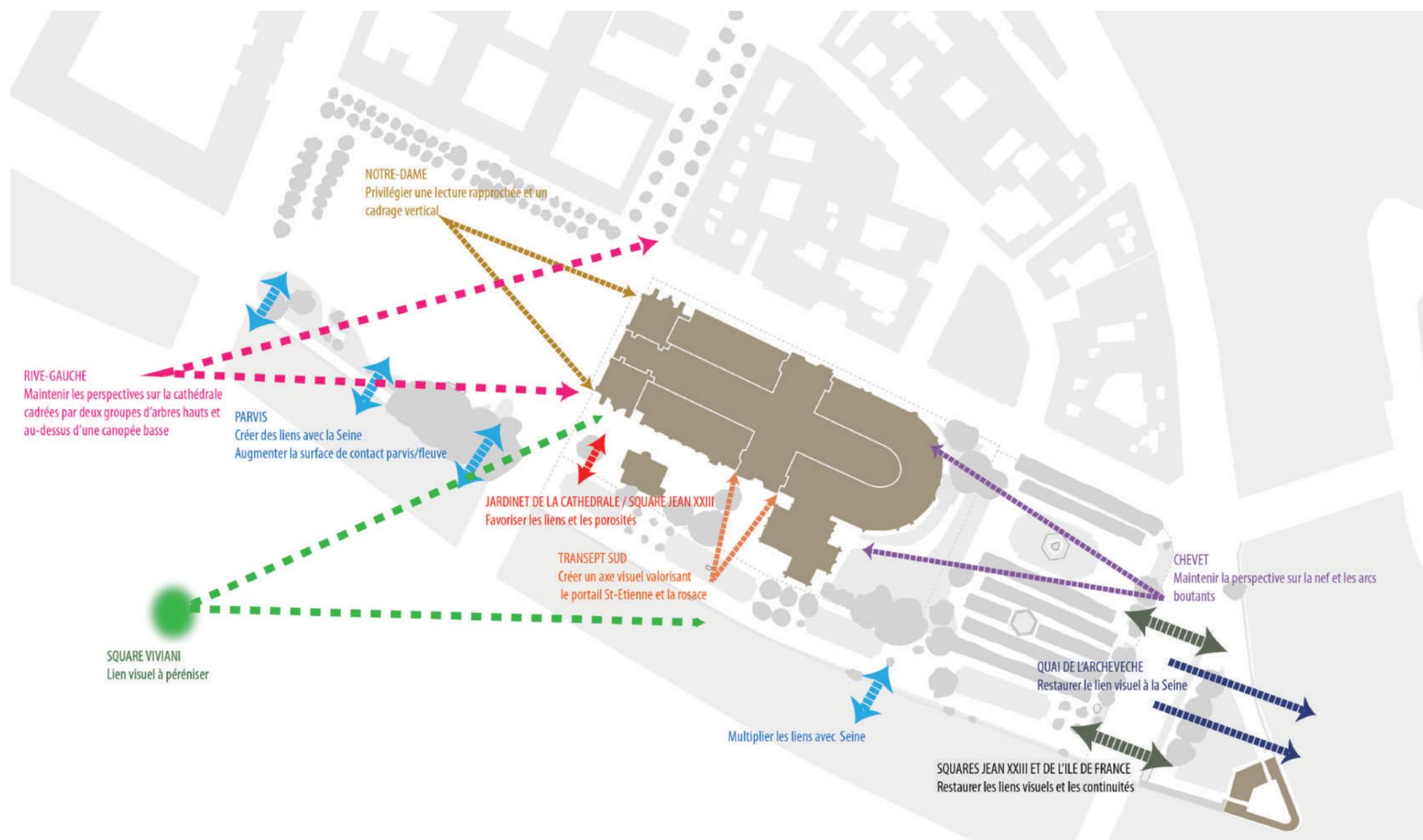
- La palissade haute d'ifs du Square de l'Île de France, n'est pas pertinente. Elle insiste lourdement sur l'ambiance oppressante du square, atténuant ainsi la force de la scénographie du mémorial de Georges-Henri Pingusson. Elle a également pour effet de voiler la Seine, de gommer le caractère exceptionnel de la pointe, proue d'un vaisseau.

- Le saule pleureur, placé à l'angle du square de l'Île de France, raccourcit l'angle visuel du bras Saint-Louis, diminue le lien avec l'hôtel de ville, cependant qu'il apporte une touche végétale bienvenue tranchant sur le caractère minéral excessif du square de l'Île de France.

- La Seine n'est que peu visible depuis le périmètre opérationnel, principalement au niveau du square de l'Île de France et de la promenade Maurice Carême. Elle est souvent mise à distance par des haies, bacs, clôtures.

- Pour amplifier l'empreinte du fleuve, véritable vecteur d'émotion, des percées pourraient être réalisées dans le soubassement du mur de soutènement du parvis. Cela permettrait d'augmenter la surface de contact parvis / fleuve.

## CARTOGRAPHIE DES LIENS VISUELS A PRIVILÉGIER À UNE ÉCHELLE RAPPROCHÉE



### 4.3 Synthèse des composantes paysagères

#### LES ESPACES FRAGMENTÉS DU PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

L'évolution des abords de la cathédrale montre une certaine fragmentation des espaces étudiés. Très sensible au niveau du parvis par la multiplication de programmes ayant chacun ajouté un élément nouveau sans que la patine du temps ne puisse en harmoniser la composition : accès aux parkings, accès à la crypte archéologique, altimétrie du socle venant en concurrence avec la cathédrale, ou plus facilement réversible lorsqu'il s'agit du végétal notamment de massifs arbustifs.

Elle amène une grande porosité entre cathédrale et préfecture retirant au parvis son rôle de seuil et de transition entre la ville et le lieu à valeur spirituelle. L'influence de l'automobile y est très sensible par la circulation et par les aménagements dédiés.

Cette fragmentation est sensible sur le flanc Sud : la promenade initiée entre Seine et cathédrale se trouve interrompue au niveau du quai de l'Archevêché et la gestion de la lisière du Square de l'Île de France. La partition ancienne, bahut et claire-voie, entre espaces publics et diocésains, justifiée par la fonction culturelle mérite d'être questionnée au regard de la lecture paysagère et précisément de la forme de la composition végétale.

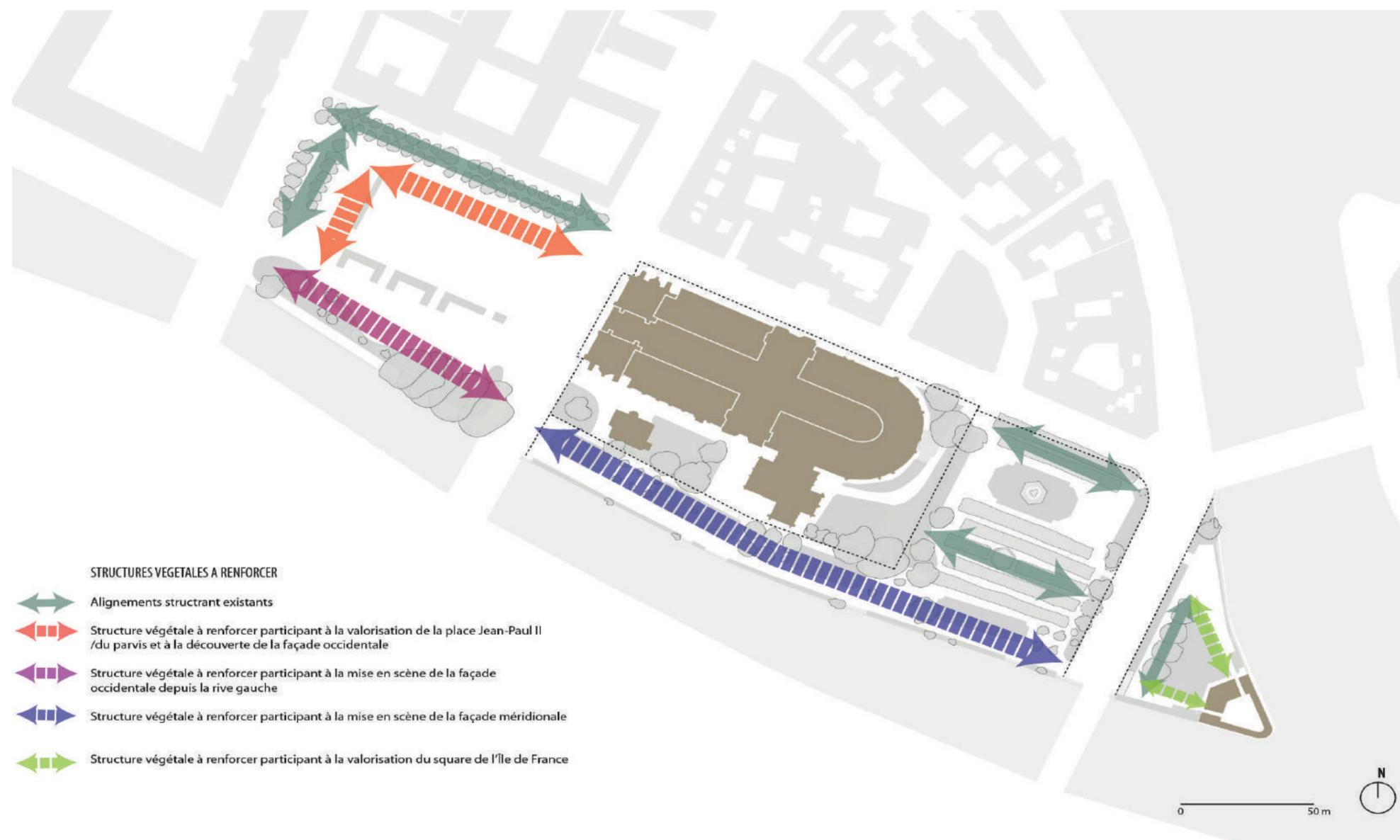
#### UNE POPULATION ARBORÉE LACUNAIRE

Cette fragmentation peut être abordée du point de vue écologique et notamment au travers de la canopée perçue comme la continuité de couvert végétal arboré. Une discontinuité est sensible sur le parvis ; au nord, les rues du Cloître Notre Dame et d'Arcole présentent des discontinuités les isolant du marché aux fleurs ; au Sud la promenade plantée est réduite à des bouquets d'arbres.

Seul le Square Jean XXIII présente un couvert continu associant formes taillées architecturées et formes plus libres, mais reste disjoint du square de l'Île de France. La place du végétal apparaît réduite malgré les emblématiques bannières de lierre devenues sinon iconiques au moins associées à la découverte de l'Île de la Cité.

#### DES SOLS ANTHROPISÉS PEU PERMÉABLES

Les sols sont essentiellement de nature imperméable : asphalte, enrobé bitumineux dalles de pierre contribuent à l'ambiance très urbaine du lieu et lors de périodes de chaleur à l'inconfort de l'île. Seuls les Squares, les cordons jardinés et ponctuellement les fosses de plantation des arbres présentent une perméabilité relative.



## TABLEAU DES PISTES DE RÉFLEXION

### LIENS VISUELS A UNE ÉCHELLE ÉLARGIE

- Scénariser la découverte du monument / renforcer les liens visuels avec les points de vue les plus spectaculaires de Notre-Dame :
- Travailler sur la perception pittoresque du site depuis les quai bas de Saint-Michel/ Montebello / la Tournelle en restaurant les motifs des ouvertures perçant les murs de soutènement des quais.
- Renforcer le lien visuel avec le quai Henri IV, jadis île Louviers dans le cadre de la requalification du quai.
- Pérenniser le lien visuel avec le Square Viviani en contrôlant la végétation du square.
- Pérenniser les perspectives sur la façade occidentale depuis le quai de Montebello encadrées par des groupes d'arbres hauts en contrôlant la hauteur du cordon végétal situé à l'aplomb du quai Maurice Carême.

### FONCTIONNEMENT VISUEL DU PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

- Couper les liens visuels entre la façade de Notre-Dame et la préfecture. Les deux monuments doivent s'inscrire sur des plans différents. Envisager d'augmenter l'épaisseur et la hauteur de la strate haute d'arbres devant les façades de la préfecture de police et de l'Hôtel-Dieu.
- Changer les rapports d'échelle dans la lecture du parvis, limiter les lectures panoramiques et horizontales du parvis. Privilégier les cadrages verticaux ascensionnels .
- Multiplier les liens visuels avec la cathédrale, multiplier les angles d'observations du monument. Faire des points d'observation et d'interprétation axés sur des détails précis d'architecture.
- Replacer la Seine au cœur des abords de Notre-Dame. Retisser des liens visuels sur la Seine depuis le parvis. Organiser des porosités entre parvis et les sous-sol par des ouvertures. Au niveau du mur de soutènement du parvis, créer des ouvertures ou des gradins donnant sur la promenade Maurice Carême.
- Créer un parcours de découverte piéton autour de Notre-Dame incluant le square, le parvis, les sous-sols (la crypte) et la promenade Maurice Carême.
- Au niveau du quai de l'Archevêché, insister sur le caractère insulaire et exceptionnel de la pointe amont de l'île de la Cité. Requalifier le quai de l'Archevêché qui a perdu sa vocation de quai en devenant une aire de stationnement.
- Favoriser les transparences, les porosités entre le Square de l'île de France, le Square Jean XXIII et la Seine.

### COMPOSITION SPATIALE

- Renforcer les liens avec le marché aux Fleurs. Tisser une continuité de canopée au niveau de la rue d'Arcole, du quai aux Fleurs.
- S'inspirer de la façade de Notre-Dame et des aménagements sculptés intérieurs. Interagir avec les éléments sculptés du monument et leurs symboliques.
- Unifier les espaces - parvis/promenade et square Jean XXIII/square de l'île de France avec une continuité arborée et des surfaces de revêtement perméables, sous réserve que les revêtements perméables soient compatibles avec les usages du site et sa forte fréquentation.
- Interdire le stationnement pour les véhicules privés sur le site opérationnel.

### VÉGÉTALISATION

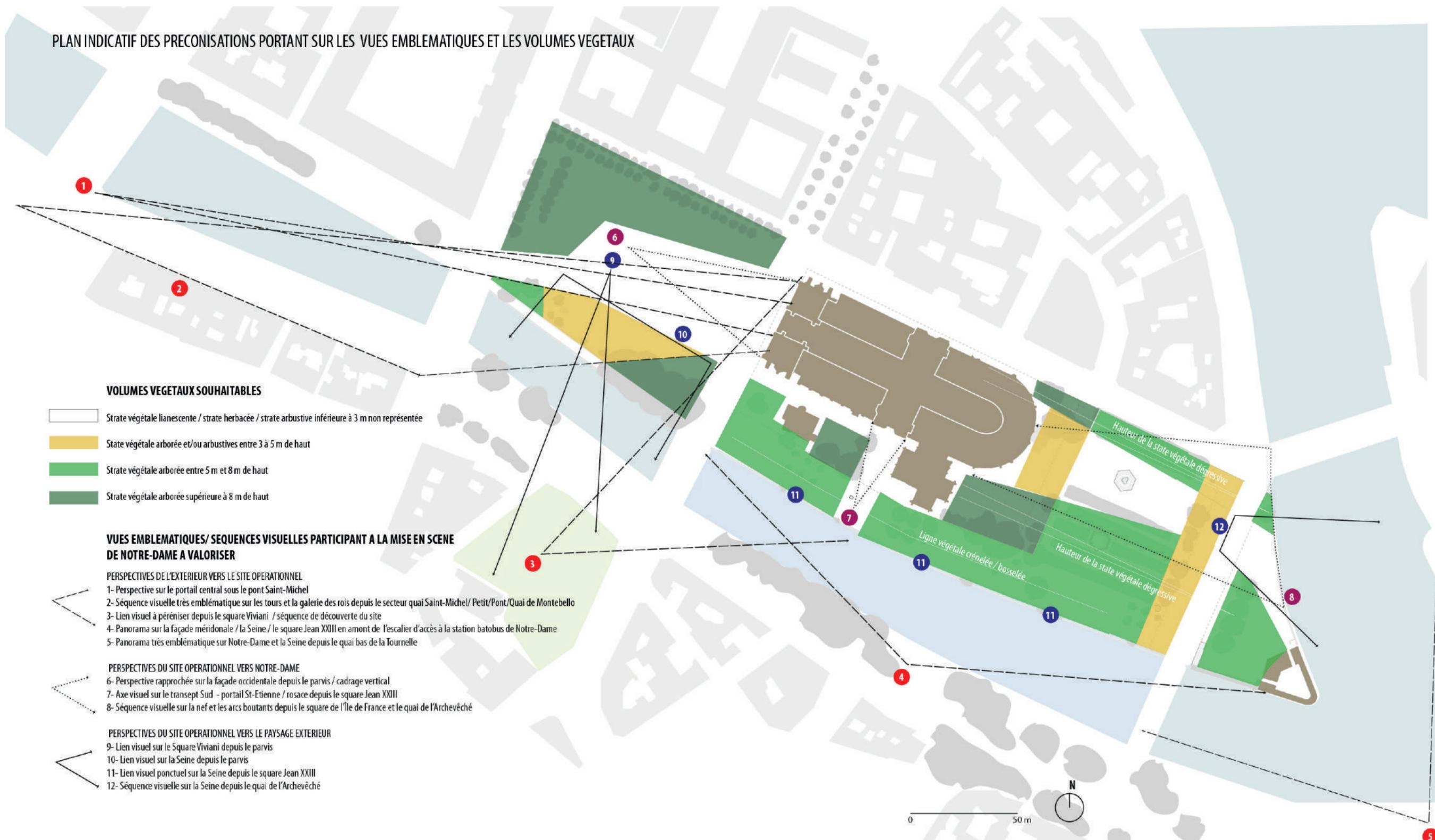
- Introduire plus d'arbres, offrir des zones d'ombrage et de confort aux visiteurs, notamment au niveau du parvis. Améliorer le confort thermique.
- Palette végétale : favoriser la biodiversité, introduire des essences arborées mélangées. Privilégier les arbres à feuilles offrant des ombrages confortables. Proscrire les arbres persistants faisant obstacle (comme par exemples les pins, chênes verts, épicéas).
- Maîtriser les rapports d'échelles avec la cathédrale en introduisant des arbres de moindre dimension mais en port libre. Envisager une nouvelle essence lors du renouvellement des tilleuls pour concilier port plus naturel / diminution des perturbations liées aux tailles / moindre coût d'entretien.
- Les lignes végétales gagnent à être crénelées et bosselées. Elles font alors écho à la dentelle de pierre qu'est la façade de Notre-Dame.
- Profiter de la réhabilitation de l'Hôtel Dieu, pour favoriser les porosités avec le parvis et pour amplifier l'occupation arborée des cours semi-ouvertes donnant sur les rues d'Arcole et de Notre-Dame du Cloître.

### ECLAIRAGE

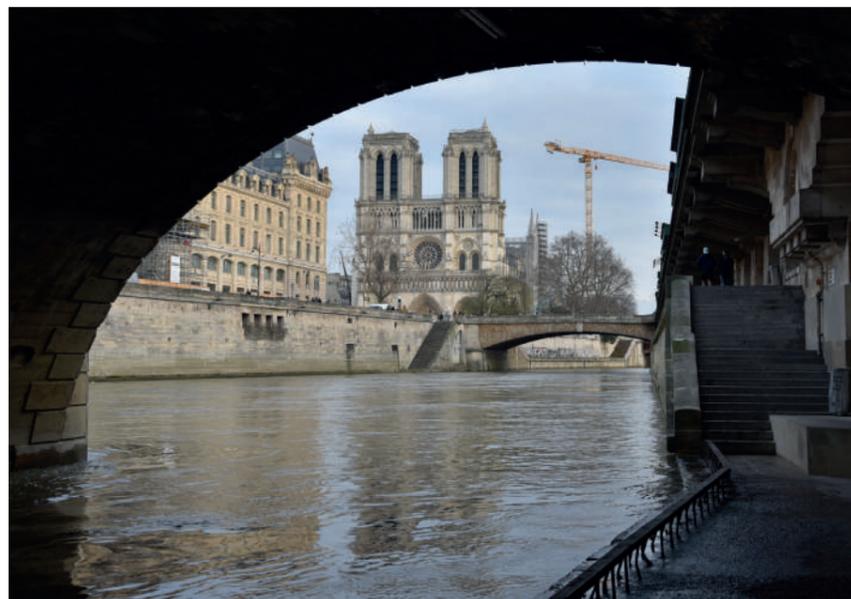
- Enlever les spots d'éclairage sur la façade de l'Hôtel-Dieu. Faire ressortir le relief de la façade et éclairer des détails d'architecture, les trois porches sculptés, les rosaces, les arcs boutants, les chimères, les statues des rois, ...
- Limiter la pression lumineuse du parvis, particulièrement au niveau de l'aire en stabilisé latérale.
- Travailler sur les zones d'ombres au niveau des espaces verts et au niveau des façades de Notre-Dame. Les utiliser comme un amplificateur d'ambiances pittoresques directement héritées de l'œuvre de Victor Hugo.

## PLAN INDICATIF SYNTHÉTISANT LES OBSERVATIONS SOULEVÉES LORS DE LA VISITE SUR SITE LE 02/03/21

### PLAN INDICATIF DES PRECONISATIONS PORTANT SUR LES VUES EMBLEMATIQUES ET LES VOLUMES VEGETAUX



## LES POINTS DE VUE MAJEURS



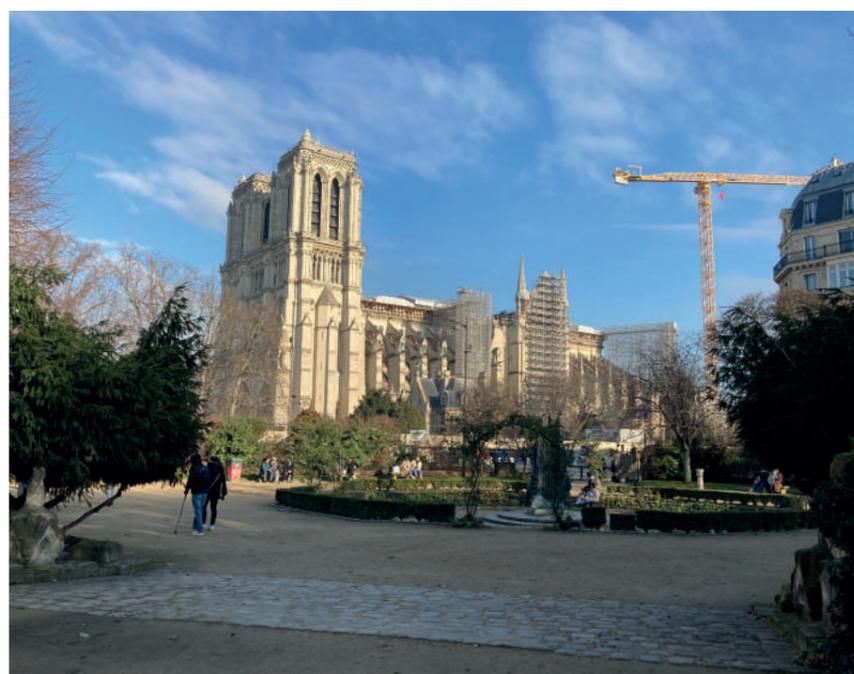
Point de vue N°1- Perspective sous le pont Saint-Michel



Point de vue N°2- Séquence visuelle très emblématique depuis les quais hauts de St-Michel / de Montebello et depuis le Petit-Pont



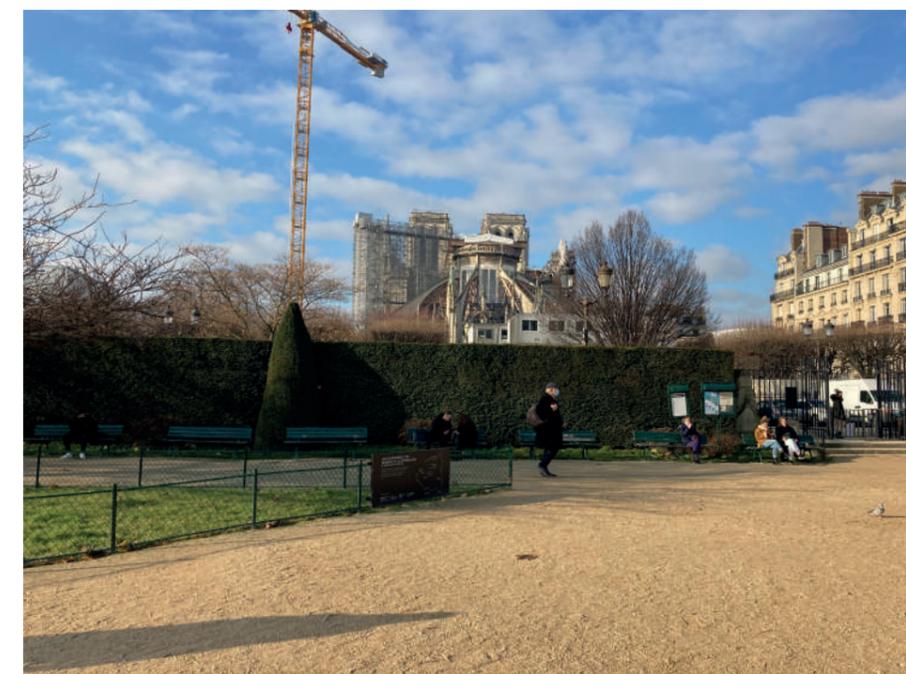
Point de vue N°4- Panorama en amont de l'escalier d'accès à la station batobus de Notre-Dame



Point de vue N°3- Séquence de découverte de Notre-Dame depuis le square Viviani



Point de vue N°6- Perspective rapprochée depuis le parvis



Point de vue N°8 - Séquence visuelle depuis le square de l'île de France

## Bibliographie

### ÉTUDES GÉNÉRALES

- DHAAP-DAC-Ville de Paris , «*La Place du parvis Notre-Dame et ses abords*», 2020.
- Étude Atelier Parisien d'urbanisme, «*Les abords de Notre-Dame de Paris, Analyse urbaine*», avril 2020
- Une fabrique de la ville, ABCD ingénierie culturelle, Ingérop, «*Les abords de la cathédrale Notre-Dame de Paris, cahier 1- Etat des lieux*», , septembre 2020.
- Denis Bernard et Veronica Stange, «*Étude sémiotique*» , novembre 2020.

### ŒUVRES/ ARTICLES

- Victor Hugo, «*Notre-Dame de Paris*», Le Livre de poche, n° 1698.
- Viollet-le-Duc et Lassus, «*Projet de restauration de Notre-Dame de Paris*», *Pour mieux penser la rénovation à venir*», espace et signes, 1843.
- Gabriel Thouin, «*Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*» , 1820.
- Bourdon, «*Premières notes recueillies par Bourdon pour ses promenades d'un curieux dans le IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris*». Volume 2, 1840.
- Agnès Sandras, «*Regarder, contempler et visiter Notre-Dame de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle (Partie I. À vol d'oiseau)*» , in L'Histoire à la BnF
- Laurence Crémel, «*Cartographie, Les Carnets du paysage*», Actes Sud et école nationale du Paysage N°20, 2010.
- Bruno Lemaire, «*L'Ange et la Bête. Mémoires provisoires*», édition Gallimard, 2021.

### SOURCES

- base mérimée
- base joconde
- base gallica
- Bibliothèque historique de la Ville de Paris, BHVP
- Sites internet sur Notre-Dame et ses abords